



## EAUX DE GRENOBLE ALPES

SIÈGE SOCIAL : 50 rue Jean Vaujany,

CS 22433 - 38034 Grenoble cedex 2

ACCUEIL : 5 place Vaucanson - Grenoble

TÉL : 04 76 86 20 70

[www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr)





# ANNEXE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

# SOMMAIRE

<b>CHAPITRE 1 : EAUX DE GRENOBLE ALPES.....</b>	<b>5</b>
1.1 Historique.....	6
1.2 Spécificités et avantages d'une SPL.....	7
1.3 Ensemble des prestations en 2023 pour répondre aux besoins des collectivités .....	8
1.4 Conseil d'Administration / Direction .....	10
1.5. Conventions et marchés.....	12
1.5.1 Conventions et contrats.....	12
1.5.2 Liste des marchés en cpurs et/ou conclus par Eaux de Grenoble Alpes en 2021.....	15
1.6 Démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE).....	33
1.6.1 Management QSE et amélioration des performances.....	33
1.6.2 Une performance suivie et attestée.....	35
1.6.3 Les indicateurs 2023 : indicateurs réglementaires.....	36
1.6.4 Perspectives 2024.....	36
<b>CHAPITRE 2 : SERVICES AUX USAGERS.....</b>	<b>37</b>
2.1 Accueil physique.....	38
2.2 Accueil téléphonique.....	38
2.3 Information aux usagers.....	39
2.4 Traitement des réclamations.....	40
2.5 Comptage des volumes.....	43
2.6 Tarification.....	44
2.7 Facturation.....	48
2.8 Recouvrement.....	51
2.9 Fonds de solidarité logement.....	59
<b>CHAPITRE 3 : PRODUCTION D'EAU POTABLE.....</b>	<b>61</b>
3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort.....	62
3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel.....	62
3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort.....	63
3.4 Réservoirs de distribution.....	72
<b>CHAPITRE 4 : DISTRIBUTION.....</b>	<b>79</b>
4.1 Exploitation des réseaux d'eau potable.....	80
4.2 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes.....	95
4.3 Exploitation des réseaux d'Assainissement.....	99
<b>CHAPITRE 5 : ÉTUDES ET GÉOMATIQUE.....</b>	<b>101</b>
5.1 Études et Géomatique.....	103
5.2 Système d'Information Géographique (SIG).....	104
5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires.....	105
5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent.....	106
5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles.....	106

5.4.2	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux.....	107
5.4.3	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage.....	108
5.4.4	Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage.....	109
5.4.5	Gestion du service public d'eau potable de la Commune du Pleynet.....	110
5.5	Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance.....	111
5.5.1	Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac en quelques chiffres.....	112
5.5.2	Constitution du réseau d'eau à Claix en quelques chiffres.....	112
5.5.3	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Grenoble.....	113
5.5.4	Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres.....	113
5.5.5	Constitution du réseau d'eau à Proveysieux en quelques chiffres.....	114
5.5.6	Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin en quelques chiffres.....	114
5.5.7	Constitution du réseau d'eau à Quaix-en-Chartreuse en quelques chiffres.....	115
5.5.8	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage .....	115
5.5.9	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset.....	116
5.5.10	Gestion du service public de l'eau potable de la commune de Veurey-Voroise ..	117
<b>CHAPITRE 6 : Indicateurs de performance.....</b>		<b>119</b>
<b>CHAPITRE 7 : MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.....</b>		<b>125</b>
7.1	Parc matériel.....	126
7.2	Faits marquants 2023.....	126
7.3	Perspectives 2024.....	126
<b>CHAPITRE 8 : POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL.....</b>		<b>127</b>
8.1	Formation.....	128
8.2	Politique de recrutement.....	129
8.3	Habilitations.....	129
8.4	Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances.....	130
<b>CHAPITRE 9 : COMMUNICATION.....</b>		<b>131</b>
<b>CHAPITRE 10 : LOCAUX D'EAUX DE GRENOBLE ALPES.....</b>		<b>135</b>
<b>CHAPITRE 11 : DONNÉES FINANCIÈRES.....</b>		<b>137</b>
11.1	Compte de résultat de l'exercice 2023.....	138
11.1.1	Éléments significatifs du compte de résultat 2023.....	139
11.1.1.1	Chiffre d'affaires.....	139
11.1.1.2	Charges .....	141



# EAUX DE GRENOBLE ALPES

- 1.1 Historique .....6
- 1.2 Spécificités et avantages d’une SPL .....7
- 1.3 Ensemble des prestations .....8
- 1.4 Conseil d’Administration / Direction .....10
- 1.5. Conventions et marchés .....12
- 1.6 Démarche Qualité Sécurité  
Environnement (QSE) .....33

# CHAPITRE 1 : EAUX DE GRENOBLE ALPES

## 1.1 Historique

Eaux de Grenoble Alpes, créée en tant que Eau de Grenoble en janvier 2014, a vu en 2015 la mise en œuvre effective de la fusion avec la SERGADI, adoptée le 19 décembre 2014, et l'avènement de Grenoble Alpes Métropole comme autorité organisatrice de l'eau au 1er janvier 2015, du fait de la Loi MAPTAM.

Elle continue à travers sa structure et ses activités, à défendre sa double finalité, dans le contexte particulier grenoblois.

Dates	Faits marquants
21 mai 1979	Création de la SA SERGADI.
27 novembre 1980	Transformation de la SERGADI en Société d'Économie Mixte.
1er mai 2000	Création de la « Régie des Eaux de Grenoble » (REG) : reprise en gestion publique du service public de l'eau potable.
Juillet 2012	Une mission est commanditée par le Président de la GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, le maire de Grenoble et le Président du SIERG, visant à travailler à la mutualisation des structures REG, SIERG et SERGADI.
Juillet 2013	Un protocole est présenté aux assemblées délibérantes pour poursuivre la démarche amorcée en juillet 2012, avec la préparation du passage en société publique locale de la REG et de la SERGADI, en vue d'une fusion future.
1er Janvier 2014	Création de la Société Publique Locale Eau de Grenoble. Transformation de la S.E.M. SERGADI en S.P.L. SERGADI.
1er janvier 2015	Fusion d'Eau de Grenoble et SERGADI. Suite à l'exécution de la loi MAPTAM, Grenoble-Alpes Métropole acquiert le statut de Métropole et reprend la compétence Eau des communes. Elle se substitue donc à ce titre aux communes situées sur son périmètre dans toutes les conventions conclues avec Eau de Grenoble.
7 septembre 2015	Changement de dénomination d'Eau de Grenoble en Eaux de Grenoble Alpes.



## 1.2 Spécificités et avantages d'une SPL

Contrairement à l'anonymat qui caractérise les sociétés anonymes, la Société Publique Locale est transparente et est composée exclusivement de collectivités actionnaires, au moins deux, et de capitaux à 100 % publics.

Les collectivités actionnaires exercent un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs « propres » services. Le caractère « in house » de la relation entre les actionnaires et la S.P.L. lié au contrôle analogue permet l'exonération de l'obligation de mise en concurrence pour les collectivités actionnaires.

Le rôle de la S.P.L. est alors celui d'un exécutif classique (comme un service) qui applique les directives définies par l'autorité organisatrice (cadre budgétaire, niveau d'investissements...). Le territoire d'une S.P.L. est évolutif et respecte l'autonomie et le principe de « libre administration » de chaque collectivité. La détention d'une action du capital de la S.P.L. permet de bénéficier de l'ensemble de ses services.

La S.P.L. relève de la comptabilité privée garantissant souplesse et réactivité, limpidité et sincérité.

Elle permet de préserver une plateforme technique stable qui garantit la continuité du service public.

Enfin une S.P.L. est contrôlée par les Commissaires aux Comptes. Ces professionnels engagent leur responsabilité personnelle et doivent déclencher des « signalements » par saisie du Procureur en cas d'anomalies. De plus, la formalisation du « contrôle analogue » oblige une S.P.L. à être contrôlable par chaque collectivité actionnaire.

Une S.P.L. en tant qu'établissement public est également soumise aux mêmes contrôles qu'une Régie ou une collectivité (contrôle de légalité de la Préfecture, contrôle de la Chambre Régionale des Comptes...).

L'ensemble de ces éléments démontrent clairement que les modalités de contrôle d'une S.P.L. sont plus nombreuses et strictes que dans le cas d'une régie ou d'une SA.

### **1.3 Ensemble des prestations en 2023 pour répondre aux besoins des collectivités**

Eaux de Grenoble Alpes, par ses statuts et son objet, est en mesure d'assurer l'ensemble des compétences nécessaires pour le service public de l'eau, du puits au robinet de l'utilisateur, et même au-delà avec des prestations en matière d'assainissement.

Conformément au troisième alinéa de l'article L1531-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la société a pour objet, pour le compte des collectivités et groupements actionnaires et sur le territoire de ceux-ci, d'assurer, dans une attention de développement durable et de préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement, la cohérence et la coordination des actions relatives à la ressource en eau et au traitement des eaux usées.

Eaux de Grenoble Alpes répond à l'ensemble des besoins des collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre d'une gestion complète d'un service public d'eau potable ou d'assainissement mais également au niveau de prestations à la carte.

Ainsi, par son statut, son objet social, son organisation et son expérience, Eaux de Grenoble Alpes est un outil de mutualisation technique de référence qui présente l'atout de l'expertise qui peut efficacement compléter et accompagner les dispositifs opérationnels locaux existants.

Eaux de Grenoble Alpes par sa vocation transversale, permet de rationaliser les commandes, de respecter l'autonomie de chaque collectivité tout en harmonisant les pratiques les plus performantes, sécurisant les équipes qui travailleront dans un cadre structuré et un compagnonnage évitant l'isolement, offrant des procédures éprouvées et une expertise économique évitant l'absence d'études qui peuvent générer des gains de productivité ou d'ouvrages.



Compétences	Détails
Protection de la ressource*	Préserver l'intégrité des champs de captages contre toutes les menaces de pollution à court, moyen et long terme.
Production*	Fournir aux distributeurs en quantité et en continu une eau de qualité issue des ressources naturelles : Prélever l'eau dans le milieu naturel, principalement les « sources de Rochefort » dans la Commune de Varcès-Allières-et-Risset et les captages de Jouchy et Pré Grivel à Saint-Pierre-de-Mésage et Vizille Assurer le pompage de l'eau et l'injecter dans les ouvrages d'adduction Assurer la maintenance des ouvrages Veiller à la potabilité de l'eau 24h/24.
Adduction*	Transporter l'eau depuis le centre de production jusqu'aux systèmes de distribution (réservoirs par exemple).
Distribution	Assurer la continuité de la distribution d'eau potable, en quantité et qualité jusqu'au point de livraison de l'utilisateur. Avoir la préoccupation permanente d'optimiser le rendement des réseaux dans une perspective de développement durable (recherche permanente et traitement des fuites). Assurer l'exploitation et les interventions sur les réseaux d'eau potable 24h/24. Réaliser des opérations de maintenance préventive dans l'objectif d'assurer une bonne conservation de fonctionnement des ouvrages (manœuvre des vannes, campagne d'entretien des réducteurs...).
Assainissement	Gérer, exploiter, entretenir les réseaux. Assurer le SPANC. Assurer la maintenance des ouvrages.
Relation usagers	Accueil physique et téléphonique des usagers Souscription et gestion des abonnements Réalisation de relevés de compteurs Facturation et recouvrement des factures (tous modes de paiement) Traitement des réclamations Accompagnement des usagers (informations et assistance).
Services à la carte	Proposer des prestations de service à la carte : Facturation, recouvrement Accueil physique et téléphonique Recherches de fuites (débitmétrie, maintenance d'organes hydrauliques, contrôle des hydrants) Astreintes, surveillance d'installations Travaux sur réseaux Relevé et changement de compteurs Déploiement et maintenance des logiciels GEOSITE (dossiers d'urbanisme et cadastre)* Exercer des missions de maîtrise d'œuvre et d'études, de conduites d'opération* Topographie et récolement.*

\*Ces missions cessent au 31 décembre 2023, les Pôles Production et Etudes étant transférés à Grenoble-Alpes Métropole au 1er janvier 2024

## 1.4 Conseil d'Administration / Direction

Liste des sociétaires et parts sociales

Actionnaires	Nb d'actions	% détenu
Allemont	6	0,0009%
Anthon	6	0,0009%
Bernin	1	0,0001%
Bresson	1	0,0001%
Champ sur Drac	12	0,0017%
Champagnier	1	0,0001%
Chamrousse	1	0,0001%
Cholonge	1	0,0001%
Claix	68	0,0096%
Communauté de Communes de l'Oisans	14	0,0020%
Communauté de Communes Le Grésivaudan	88 035	12,4766%
Corenc	68	0,0096%
Corrençon en Vercors	1	0,0001%
Crolles	66	0,0094%
Domène	6	0,0009%
Echirolles	1	0,0001%
Eybens	68	0,0096%
Fontaine	6	0,0009%
Gières	10	0,0014%
Grenoble	142 416	20,1837%
Grenoble Alpes Métropole	474 338	67,2248%
La Morte	1	0,0001%
La Tronche	68	0,0096%
Laffrey	2	0,0003%
Lalley	1	0,0001%
Laval	3	0,0004%
Le Versoud	1	0,0001%
Notre Dame de Mésage	6	0,0009%
Noyarey	6	0,0009%
Oz en Oisans	20	0,0028%
Pellafol	1	0,0001%
Poisat	1	0,0001%
Pontcharra	1	0,0001%
Quaix-en-Chartreuse	1	0,0001%
Saint Egrève	6	0,0009%
Saint Martin d'Hères	4	0,0006%
Saint Martin d'Uriage	45	0,0064%
Saint Martin le Vinoux	6	0,0009%
Saint Nizier du Moucherotte	6	0,0009%



Saint Pierre de Mésage	1	0,0001%
Saint Théoffrey	1	0,0001%
Sassenage	66	0,0094%
Seyssinet-Pariset	1	0,0001%
Seyssins	68	0,0096%
SIE Les Cotes de Corps	6	0,0009%
Syndicat Assainissement Laffrey	6	0,0009%
Syndicat des eaux du brachet	1	0,0001%
Treffort	6	0,0009%
Valbonnais	1	0,0001%
Varces-Allières-et-Risset	66	0,0094%
Vaulnaveys-le-Haut	2	0,0003%
Veurey Voroize	1	0,0001%
Villard-Bonnot	68	0,0096%
Vizille	1	0,0001%
<b>Nombre d'actionnaires :</b>	<b>705 600</b>	<b>100%</b>

## Liste des Administrateurs

### Pour Grenoble-Alpes Métropole :

Monsieur Olivier BERTRAND, Président du Conseil d'Administration  
Madame Leah ASSALI, remplacée par M. Jérôme RUBES  
à compter du 19/10/2023,  
Madame Séverine JACQUIER,  
Madame Dominique SCHEIBLIN  
Monsieur Jean-Luc CORBET,  
Monsieur Guy GENET,  
Monsieur Norbert GRIMOUD,  
Monsieur Marc ODDON,  
Monsieur Lionel PICOLLET,  
Monsieur Alban ROSA,  
Monsieur Olivier SIX,  
Monsieur Bertrand SPINDLER, remplacé par M. Maxence ALLOTO  
à compter du 19/10/2023.

### Pour la Ville de Grenoble :

Madame Laure MASSON,  
Madame Maude WADELEC,  
Monsieur Antoine BACK.

### Pour la CCLG :

Madame Annie FRAGOLA, Vice-Présidente,  
Monsieur François BERNIGAUD.

### Pour les actionnaires minoritaires :

Monsieur Éric GRASSET.

## 1.5. Conventions et marchés

### 1.5.1 Conventions et contrats

Pour rappel : La liste figurant ci-dessous fait apparaître, pour chaque convention entre des établissements Publics de Coopération Intercommunale et Eaux De Grenoble Alpes, lorsque cela est nécessaire, entre parenthèses le territoire communal concerné par la convention. Ce tableau présente uniquement les contrats relatifs aux prestations fournies par Eaux de Grenoble Alpes. Un état exhaustif de l'ensemble des conventions conclues par Eaux de Grenoble Alpes pour son fonctionnement et son financement peut être demandé directement au secrétariat de direction.

Parties contractantes	Objet du contrat	Début contrat	Fin contrat
CCLG (Ville de Crolles) / EDGA	Contrat d'affermage de délégation du service public de distribution l'eau potable	01/01/2011	30/06/2023
Ville de Seyssins / EDGA	Contrat de prestations liées au service public de distribution d'eau potable	01/06/2014	31/05/2023
CCLG (Ville de Saint Martin d'Uriage) / EDGA	Convention de délégation de service public d'eau potable	01/01/2016	31/12/2027
CCLG (Ville de Saint Martin d'Uriage) / EDGA	Convention de délégation de service public d'assainissement collectif et non collectif	01/01/2017	31/12/2027
Ville de Grenoble / EDGA	Contrat pour la relève trimestrielle des compteurs des abonnements de la ville de Grenoble	01/09/2017	Sans limitation de durée
Ville de Saint Martin d'Uriage / EDGA	Convention relative à l'utilisation de l'eau issue du trop-plein du captage des Ripes appartenant à Saint Martin d'Uriage	07/11/2017	06/11/2027
Grenoble-Alpes Métropole / ARKEMA / EDGA	Convention de partenariat pour la mise à disposition de données dans le cadre de l'étude « évaluation de la vulnérabilité des puits de Rochefort face aux traces de chlorates / perchlorates et recherche de paradés »	01/12/2017	Sans limitation de durée
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Convention de mise à disposition d'installations passives de communications électroniques - cession d'un droit d'usage	12/10/2018	11/10/2058
Ville de Saint-Theoffrey / EDGA	Convention d'assistance technique et d'intervention sur le réseau de distribution publique d'eau potable	01/11/2018	30/10/2024
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat affermage relatif à la relève, à la facturation, au recouvrement et à la gestion des usagers des services publics de l'eau et de l'assainissement	01/01/2019	31/12/2024
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat de gérance relatif aux missions associées à la production et à la fourniture d'eau potable	01/01/2019	31/12/2023
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat de gérance relatif aux missions associées au service public de distribution d'eau potable	01/01/2019	31/12/2026



Parties contractantes	Objet du contrat	Début contrat	Fin contrat
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat de prestations intellectuelles pour des travaux sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement des communes de Grenoble-Alpes Métropole	20/07/2020	31/12/2023
Ville de Bernin / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Bernin / EDGA	Contrat de maintenance des logiciels GEOSITE et GEO-INSTRUCTION	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Bonnefamille / EDGA	Convention de prestation de service - réseaux d'eau potable	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Champ sur Drac / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Champ sur Drac / EDGA	Contrat de maintenance des logiciels GEOSITE	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Crolles / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Crolles / EDGA	Contrat de maintenance des logiciels GEOSITE et GEO-INSTRUCTION	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Jarrie / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel SPECTRUM	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Notre Dame de Mésage / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Notre Dame de Mésage / EDGA	Contrat de maintenance du logiciel GEOSITE	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Saint Pierre de Mésage / EDGA	Contrat de maintenance du logiciel GEOSITE	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Saint Pierre de Mésage / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Veurey-Voroize / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	20/09/2023

Parties contractantes	Objet du contrat	Début contrat	Fin contrat
Ville de Veurey-Voroize / EDGA	Contrat de maintenance du logiciel GEO-SITE	01/01/2021	20/09/2023
Ville de Corrençon-en-Vercors / EDGA	Convention de prestation de service - réseaux d'eau potable	01/01/2021	31/12/2023
Ville de La Morte / EDGA	Convention de prestation de service - réseaux d'eau potable	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Roche / EDGA	Convention de prestations de services - réseaux d'eaux usées	01/01/2021	31/12/2024
Ville de Saint-Nizier-du-Moucherotte / EDGA	Convention de prestations de services - réseaux d'eaux usées	01/01/2021	31/12/2023
Syndicat des Eaux du Brachet / EDGA	Convention de prestations de services - réseau d'eau potable	01/01/2021	31/12/2024
CCLG / EDGA	Contrat de prestations de services sur le réseau d'adduction d'eau potable dite "Branche Grésivaudan" appartenant à la CCLG et fourniture d'eau en gros	01/01/2022	31/12/2027
Ville de Crolles / EDGA	Contrat de mise à disposition de données géographiques	01/01/2022	31/12/2024
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Convention de partenariat portant sur les échanges de données de plans techniques au format DAO	01/01/2022	31/12/2024
SIALLP / EDGA	Contrat relatif à l'entretien de quatre stations de relevage d'eaux usées	01/01/2022	31/12/2023
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat de réalisation de prestations et maintenance sur les réseaux d'eau potable sur l'ensemble du territoire GAM	02/03/2022	01/03/2026
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Convention de partenariat relative à la mise en œuvre du dispositif Allocation Eau de GAM et convention de mandat annexée	27/10/2022	26/10/2027
Ville de Villard-Bonnot / EDGA	Contrat d'entretien de la station de relevage des eaux pluviales du Verney	01/01/2023	31/12/2025
Département de l'Isère / EDGA	Convention de partenariat avec les fournisseurs d'eau relative à la prise en charge et à la prévention des impayés de factures d'eau dans le cadre du fonds de solidarité pour le logement	23/05/2023	31/12/2023
Bernin / EDGA	Convention de prestations de services d'essais des poteaux incendie et la facturation annuelle des rejets d'eaux industrielles	01/07/2023	31/12/2028
CCLG / EDGA	Concession du service public de l'eau potable sur les communes de Crolles et Bernin	01/07/2023	31/12/2028



## 1.5.2 Liste des marchés en cours et/ou conclus par Eaux de Grenoble Alpes en 2022

EDGA-1803 GAZECHIM	Fourniture de chlore anhydre liquéfié
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an Reconductions tacites Date de fin : 31/12/2023 (marché transféré à GAM)
EDGA-1815	Infogérance : Fournitures matérielles et logicielles, prestations d'installation, d'exploitation et de maintien en conditions opérationnelles
	Appel d'offres ouvert – article 66, 67, 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Date de notification : 20/04/2019 Durée du marché : 2 ans, reconductible 2 fois par périodes d'un an Date de fin (prolongée par avenants) : 31/12/2023 Lot 1 « Prestations de configuration et de maintenance du réseau local » - Montant : 7 300 euros HT – Attributaire : COM6 Lot 2 « Hébergement et infogérance applicative, déporté » - Montant : 882 400 euros HT – Attributaire : SOMEI
EDGA-1821	Travaux d'entretien des espaces verts des réservoirs et des périmètres de protection sur le territoire métropolitain
	Accord cadre de travaux en procédure adaptée ouverte en application Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Groupement de commandes avec Grenoble-Alpes Métropole Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter du 08/04/2019 Date de fin (prolongée par avenant) : 07/04/2024 Lot 1 « Vercors » : ATELIER SIIS – Montant maximum global 40 000 euros HT Lot 2 « Chartreuse » - ID VERDE – Montant maximum global 90 000 euros HT Lot 3 « Drac » - TERRATERRE – Montant maximum global 90 000 euros HT Lot 4 « Belledonne » - TERRATERRE – Montant maximum global 100 000 euros HT

EDGA-1822 ENERGIE PLUS	Maintenance préventive et curative des groupes électrogènes des installations gérées par Eaux de Grenoble Alpes
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an</p> <p>Date de notification : 18/02/2019</p> <p>Date de fin (prolongée par avenant) : 01/05/2023</p> <p>Montant : 3 280 euros HT / an</p>
EDGA-1823 AED	Fourniture de matériel électrique
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an</p> <p>Date de notification : 18/02/2019</p> <p>Date de fin : 17/02/2023</p> <p>Montant minimum : 10 000 euros HT / an</p> <p>Montant maximum : 40 000 euros HT / an</p>
EDGA-1824 VINCI DAUPHINE SAVOIE	Maintenance des équipements énergétiques de chauffage et de climatisation de la Station élévatoire de Rochefort
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an</p> <p>Date de notification : 18/02/2019</p> <p>Date de fin : 17/02/2023</p> <p>Montant : 2 517 euros HT / an</p>



EDGA-1901	Groupement de commandes pour la fourniture de compteurs d'eau
	<p>Appel d'offres ouvert - articles 26-1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016</p> <p>Groupement de commande avec Grenoble-Alpes Métropole</p> <p>Accord-cadre de fournitures courantes et de services</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an</p> <p>Date de notification : 13/06/2019</p> <p>Date de fin : 12/06/2023</p> <p>Lot 6 « Compteurs à filetage de diamètre égal à 15mm » - ITRON – Montant maximum global 200 000 euros HT</p> <p>Lot 7 « Compteurs à filetage de diamètre inférieur ou égal à 40mm, avec ou sans module radio » - ITRON – Montant maximum global 400 000 euros HT</p> <p>Lot 8 « Compteurs à bride de diamètre supérieur à 40mm, avec module radio » - ITRON – Montant maximum global 200 000 euros HT</p> <p>Lot 9 « Compteurs débitmètre et communicants de diamètre 40mm à 300mm » - ITRON – Montant maximum global 200 000 euros HT</p> <p>Lot 10 « Dépannage urgent : fourniture de compteurs et accessoires, tous diamètres, avec ou sans radio » - FDS PRO LHENRY - Montant maximum global 40 000 euros HT</p>
EDGA-1910 CPRO	Fourniture (Location ou achat) et maintenance de copieurs multifonctions et services associés
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 5 ans non reconductible</p> <p>Date de notification : 12/09/2019</p> <p>Date de fin : 11/09/2024</p>
EDGA-1912 GEG EDF	Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de Grenoble-Alpes Métropole et de la SPL Eau de Grenoble (puissance égale ou supérieure à 36 kva)
	<p>Appel d'offre ouvert - Accord-cadre multi-attributaires- sans montant minimum, ni montant maximum – Passé dans le cadre d'un groupement de commandes Grenoble-Alpes Métropole (Coordonnateur) / SPL EDGA</p> <p>Marché de fournitures – Appel d'offres ouvert</p> <p>Date de notification : septembre 2019 pour un démarrage au 01/01/2020</p> <p>Durée de l'accord-cadre : 2 ans reconductible 1 fois</p> <p>Date de fin : 31/12/2023</p> <p>Première mise en concurrence : 2019 pour la période 2020-2022</p> <p>Deuxième mise en concurrence : octobre 2022 pour la période 2022-2023</p>

	<p>Lot 1 – « Sites de segment C2 »</p> <p>Marchés subséquents multi-attributaires : EDF, E-PANGO et GEG</p> <p>Attributaire : GEG</p> <p>Lot 2 – « Sites de segment C3-C4 »</p> <p>Marchés subséquents multi-attributaires : EDF, E-PANGO et GEG</p> <p>Attributaire : EDF</p>
EDGA-1914 COM6	Fourniture (location ou achat) de postes de travail informatique et services connexes
	<p>Procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 3 ans reconductible une fois 1 an</p> <p>Date de notification : 20/01/2020</p> <p>Date de fin : 19/01/2024</p> <p>Montant de la location : 63 040 euros HT sur 3 ans</p>
EDGA-1915 KPMG SOLUSTRO REYDEL	Désignation d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant pour la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	<p>Appel d'offres ouvert – article R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Conseil d'administration d'attribution : 20/02/2020</p> <p>Contrôle de légalité en Préfecture : 28/02/2020</p> <p>Date de notification : 12/03/2020</p> <p>Durée du marché : 6 ans non reconductible</p> <p>Date de fin : 11/03/2026</p> <p>Montant : 29 000 € H.T. / an</p>
EDGA-20006 CARSO ABIOLAB- ASPOSAN	Prestations de prélèvements et d'analyses pour l'autosurveillance des eaux sur le territoire d'exploitation d'Eaux de Grenoble Alpes
	<p>Accord-cadre en procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois</p> <p>Date de notification : 08/12/2020</p> <p>Début des prestations : 01/01/2021</p> <p>Date de fin : 31/12/2023 (marché transféré à GAM)</p> <p>Lot 1 « Analyses d'autosurveillance programmées » : CARSO LSEHL – Montant maximum 50 000 euros HT / an</p> <p>Lot 2 « Analyses d'autosurveillance non programmées » : ABIOLAB-ASPOSAN – Montant maximum de 10 000 euros H.T / an</p>



EDGA-20007 CHRISTAUD	Fourniture de robinetterie, de fontainerie et d'équipements pour la défense incendie
	Accord-Cadre à bons de commandes Procédure : Appel d'offres ouvert – articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique Groupement de commandes Grenoble-Alpes Métropole (Coordonnateur) / EDGA Marché de FCS – Entité Adjudicatrice Date de notification : 06/01/2021 Durée du marché : 1 an reconductible 3 X 1 an (fin : 05/01/2025) Montant maximum annuel du marché : 300 000 euros HT
EDGA-20008 BOIS ENERGIE SERVICES	Fourniture et livraison de combustibles plaquettes forestières pour chaudière à bois par camion souffleur – Station de Rochefort
	Procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois Date de notification : 02/11/2020 Date de fin : 01/11/2023 Montant : 10 000 euros HT / an
EDGA-20009 FLEMMING'S (CLE- VER SOLUTIONS) REACTIA RECOUVREMENT	Prestations de recouvrement des créances impayées d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Appel d'offres ouvert – accord-cadre à marchés subséquents sans minimum avec maximum Marché de FCS – Entité adjudicatrice Conseil d'administration d'attribution : 18/03/2021 Contrôle de légalité en Préfecture : 24/03/2021 Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois Date de notification : 12/04/2021 Date de démarrage des prestations : 01/05/2021 Date de fin : 30/04/2025 Montant maximum annuel : 165 000 € HT
EDGA-20011 COM6	Logiciel de gestion de suivi SI
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Durée du marché : 1 an reconductible 2 fois 1 an Date de notification : 30/09/2021 Date de fin : 29/09/2024 Montant estimé : 15 900 € HT

EDGA-20013 EDF	Fourniture et acheminement d'électricité sur le territoire d'exploitation d'EAUX DE GRENOBLE ALPES (3 à 36 kVA)
	<p>Procédure adaptée (infructueuse) donc procédure librement définie sans publicité ni mise en concurrence avec un seul opérateur</p> <p>Date de signature du contrat : 17/12/2020</p> <p>Date d'effet du contrat : 01/01/2021</p> <p>Durée du contrat : 36 mois non reconductible</p> <p>Date de fin du contrat : 31/12/2023</p> <p>Montant estimé : 70 000 € HT / an</p>
EDGA-20015 SARP CENTRE EST	Nettoyage par hydro curage des réseaux de collecte des eaux usées domestiques – Inspection télévisée de réseaux
	<p>Procédure adaptée ouverte – article R 2123-1 1° du code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité Adjudicatrice</p> <p>Date de notification : 28/01/2021</p> <p>Durée du marché : 1 an – Reconduction tacite 2 X 1 an (fin le 27/01/2024)</p> <p>Accord-cadre à bons de commandes sans minimum</p> <p>Montant maximum global : 69 000,00 € HT</p> <p>LOT 1 : Nettoyage par hydrocurage des réseaux de collecte des eaux usées et des postes de relevage des eaux usées domestiques</p> <p>Montant annuel maximum : 17 000 € HT</p> <p>LOT 2 : Inspection télévisée de réseaux</p> <p>Montant annuel maximum : 6 000 € HT</p>
EDGA-21001 STEM PROPRETÉ	Nettoyage des locaux des différents sites de la SPL
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte – article R2123-1 1° du Code de la commande publique</p> <p>Date de notification : 31/03/2021</p> <p>Date de démarrage du marché : 19/04/2021</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 3 fois à compter de la date de démarrage du marché</p> <p>(Date de fin : 18/04/2025)</p> <p>Lot 1 – STEM PROPRETÉ</p> <p>« Site de Vaujany »</p> <p>Montant du marché annuel : 63 000 € HT</p> <p>Lot 2 – STEM PROPRETÉ</p> <p>« Site de Rochefort » (transféré à GAM au 31/12/2023)</p> <p>Montant du marché annuel : 18 000 € HT</p>



EDGA-21002	Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle
	<p>Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Accords-cadres à bons de commandes</p> <p>Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Accords-cadres à bons de commandes</p> <p>Date de notification : 29/04/2021</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification (Date de fin : 28/04/2025)</p> <p>Lot 1 – RODIER</p> <p>« Chaussures » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 10 000 € HT</p> <p>Lot 2 – SMG</p> <p>« Vêtements de travail professionnels » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 15 000 € HT</p> <p>Lot 3 – SMG</p> <p>« Vêtements de travail métiers forestiers et soudeurs » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 5 000 € HT</p> <p>Lot 4 – RODIER</p> <p>« Autres équipements de protection individuelle » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 10 000 € HT</p>
EDGA-21003	Vérifications périodiques des installations et équipements des sites exploités par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Appel d'offres ouvert articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique – Accords-cadres à bons de commandes</p> <p>Marché de FCS – Entité Adjudicatrice</p> <p>Attribution : Délibération Conseil d'Administration EDGA le 20/05/2021</p> <p>Date de notification : 16/06/2021</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 4 X 1 an (fn : 15/06/2026)</p> <p>Lot 1 – APAVE</p> <p>« Vérifications périodiques des installations électriques »</p> <p>Lot 2 – DEKRA INDUSTRIAL</p> <p>« Vérifications périodiques des équipements de travail »</p> <p>Lot 3 – BUREAU VERITAS</p> <p>« Vérifications périodiques des équipements sous pression »</p> <p>Lot 4 – BUREAU VERITAS</p> <p>« Vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charges, portes et portails »</p> <p>Lot 5 – PROTECT SÉCURITÉ</p> <p>« Vérifications périodiques des équipements de lutte incendie »</p> <p>Lot 6 – APAVE</p> <p>« Vérifications périodiques des installations de climatisation, ventilation, chauffage »</p> <p>Lot 7 – BUREAU VERITAS</p> <p>« Vérifications périodiques des équipements de protection individuelle »</p>

EDGA-21004 LA BANQUE POSTALE	Prestations de service d'encaissement des titres interbancaires de paiement
	<p>Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Marché de services</p> <p>Durée : 1 an à compter du 15/06/2021</p> <p>Reconduction tacite 3 x 1 an</p> <p>Date de fin : 14/06/2025</p> <p>Montant global estimé : 300 000 € HT</p>
EDGA-21005	Services de télécommunications
	<p>Accord-Cadre à bons de commandes sans minimum ni maximum</p> <p>Procédure : Appel d'offres ouvert – articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité Adjudicatrice</p> <p>Attribution : Délibération Conseil d'Administration EDGA le 20/05/2021</p> <p>Date de notification : 16/06/2021</p> <p>Durée du marché : 24 mois reconductible tacitement 1 X 24 mois (fin : 15/06/2025)</p> <p>Montant global estimé : 285 525 euros HT</p> <p>Lot 1 – ORANGE</p> <p>« Téléphonie fixe : lignes analogiques et lignes simples sur IP »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 45 344.27 € HT</p> <p>Lot 2 – LINKT</p> <p>« Téléphonie fixe : Trunk SIP »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 50 916 € HT</p> <p>Lot 3 – ORANGE</p> <p>« Téléphonie mobile »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 117 027.60 € HT</p> <p>Lot 3 – ORANGE</p> <p>« Téléphonie mobile »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 117 027.60 € HT</p> <p>Lot 4 – STELLA TELECOM</p> <p>« Interconnexion des sites et accès Internet »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 72 238.08 € HT</p>
EDGA-21006 RTS	Fourniture et pose de métallerie, serrurerie, tuyauterie et accessoires pour les ou- vrages exploités par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maxi- mum annuel de 55 000 € HT</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification</p> <p>Date de notification : 02/08/2021</p> <p>Date de fin : 01/08/2025</p> <p>Montant global estimé : 240 000 € HT</p>



<b>EDGA-21007 NOMIOS</b>	<b>Renouvellement des routeurs de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES</b>
	Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum annuel de 60 000 € HT  Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification  Date de notification : 04/10/2021  Date de fin : 03/10/2025  Montant global estimé : 80 000 € HT
<b>EDGA-21008 INEO INFRACOM</b>	<b>Modernisation, extension et maintenance des dispositifs de vidéosurveillance des sites d'EAUX DE GRENOBLE ALPES</b>
	Marché de travaux – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique  Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification  Date de notification : 06/09/2021  Date de fin : 31/12/2023 (marché transféré à GAM)  Montant global estimé : 580 000 € HT
<b>EDGA-21010 FRANCE TELESÉCURITÉ</b>	<b>Surveillance et sécurité des différents sites de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES</b>
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique  Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la date de démarrage  Date de notification : 24/08/2021  Date de démarrage des 23/08/2025  Montant global estimé : 50 000 € HT
<b>EDGA-21011 5ASEC</b>	<b>Contrat de prestation de nettoyage des vêtements professionnels d'EAUX DE GRENOBLE ALPES</b>
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique)  Durée du marché : 5 ans non reconductible  Date de notification : 12/07/2021  Date de fin (courrier de résiliation) : 12/07/2023  Montant global estimé : 12 500 € HT

EDGA-21013 ARC EN CIEL RECYCLAGE	Gestion des déchets d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification</p> <p>Date de notification : 18/11/2021</p> <p>Date de fin : 17/11/2025</p> <p>Montant global estimé : 160 000 € HT</p>
EDGA-21014 AFNOR CERTIFICATION	Audits de certification et de suivi QSE
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum de 30 000 € HT</p> <p>Durée du marché : 3 ans non reconductible</p> <p>Date de notification : 06/12/2021</p> <p>Date de démarrage des prestations : 01/01/2022</p> <p>Date de fin : 31/12/2024</p> <p>Montant global estimé : 21 000 € HT</p>
EDGA-21015 DICT ASSISTANCE	Assistance à l'émission et la réception de DT / DICT / ATU et de récépissés
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum global de 120 000 € HT</p> <p>Durée du marché : 1 an</p> <p>Date de notification : 06/04/2022</p> <p>Date de démarrage des prestations : 01/04/2022</p> <p>Date de fin : 31/03/2026</p> <p>Montant global estimé : 75 000 € HT</p>



EDGA-21016 EUROVIA ALPES	Travaux de réfection définitive de tranchées
	Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum de 550 000 € HT / an Travaux – Entité adjudicatrice Date de notification : 07/12/2021 Date de démarrage des prestations : 01/01/2022 Durée du marché : 1 an renouvelable 3 X 1 an (Fin : 31/12/2025) Montant annuel estimé : 400 000,00 € HT
EDGA-21017 SADE CGTH	Travaux d’entretien des réseaux d’eau potable et eaux usées sur le périmètre d’activité de la SPL Eaux de Grenoble Alpes, et astreinte
	Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Accord-cadre à bons de commande Accord-cadre à bons de commande avec maximum Travaux – Entité adjudicatrice Date de notification : 07/12/2021 Durée du marché : 1 an à compter du 01/01/2022 - reconduction tacite 3 X 1 an Fin du marché : 31/12/2025 LOT 1 « Travaux programmés » - Montant maximum annuel : 650 000 € HT LOT 2 « Travaux non programmés » - Montant maximum annuel : 350 000 € HT
EDGA-22001 AX’EAU	Prestations de recherche de fuites sur les réseaux d’eau potable sur le périmètre de la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Accord-cadre à bons de commande Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an Reconduction tacite : 3 X 1 an Date de notification : 16/04/2022 Fin le 15/04/2026 Montant maximum annuel du marché : 100 000 € HT
EDGA-22002 LINKT	Mise en place d’un réseau sécurité haute disponibilité pour l’interconnexion et la télégestion des installations industrielles du service production d’Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure ouverte ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Marché de FCS – Entité adjudicatrice Accord-cadre à bons de commande avec maximum de 140 000 € HT / an Durée du marché : 2 ans à compter du 01/10/2022, reconductible 1 fois 1 an Date de fin : 31/12/2023 (marché transféré à GAM) Montant total estimé : 420 000 € HT

EDGA-22003 LACROIX-SOFREL	Fourniture de matériels de télégestion des installations d'eau potable
	<p>Procédure sans mise en concurrence ni publicité article R2122-4 du code de la commande publique</p> <p>Date de démarrage des prestations : 10/04/2022</p> <p>Durée du marché : 1 an – reconductible tacitement 3 fois (fin le 09/04/2026)</p> <p>Accord-cadre à bons de commande avec maximum de 25 000 € HT / an</p> <p>Montant global sur la durée totale : 100 000,00 € HT</p>
EDGA-22005 FOLDER	Fourniture, installation et paramétrage de serveurs et licences associées
	<p>Procédure adaptée ouverte (article R 2123-1 1° du code de la commande publique) – Marché de fournitures et de services</p> <p>Durée du marché : 1 an ferme maximum</p> <p>Date de notification : 11/07/2022</p> <p>Date de fin : 10/07/2023</p> <p>Montant total estimé : 150 000 € HT</p>
EDGA-22007 IMPRIMERIE DES ÉCUREUILS	Impressions et fourniture d'imprimés pour EDGA
	<p>Procédure adaptée ouverte - accord-cadre à bons de commande</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 3 x 1 an</p> <p>Date de démarrage des prestations : 06/11/2022</p> <p>Date de fin : 05/11/2026</p> <p>Montant maximum : 25 000 euros HT / an</p>
EDGA-22008 AXE INFORMATIQUE	Maintenance SAGE FRP 1000 et SAGE PAIE 100C dont interfaces spécifiques
	<p>Marché d'exclusivité – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an à compter du 26/12/2022</p> <p>Reconduction tacite 3 x 1 an</p> <p>Fin le 25/12/2026</p> <p>Lot 1 « Maintenance SAGE FRP 1000 dont spécifiques et interfaces »</p> <p>Lot 2 « Maintenance SAGE PAIE 100 C dont spécifiques et interfaces »</p> <p>Montant estimé sur la durée totale du marché : 108 000 € HT tous lots confondus</p>



EDGA-22009 CONVERSO TP	Travaux de décolmatage de la barrière hydraulique des champs captants du Drac
	Marché de travaux - Procédure adaptée ouverte Durée du marché : 1 an maximum non reconductible Date de notification : 17/10/2022 Date de démarrage des prestations : 01/11/2022 Date de fin : 30/09/2023 Montant total estimé : 50 000 € HT
EDGA-22011 DAUPHINE SAVOIE MAINTENANCE SERVICES	Maintenance des équipements énergétiques de chauffage et de climatisation de Rochefort
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte Durée du marché : 1 an à compter du 18/02/2023 Reconduction tacite 3 x 1 an Fin du contrat : 31/12/2023 (marché transféré à GAM) Montant total estimé : 40 000 € HT
EDGA-22012 ENERGIE PLUS	Maintenance préventive et curative des groupes électrogènes des installations gérées par EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 25 000 € HT par an Durée du marché : 1 an à compter du 02/05/2023 Reconduction tacite 3 x 1 an Fin du contrat : 31/12/2023 (marché transféré à GAM) Montant total estimé : 60 000 € HT
EDGA-22013 REXEL FRANCE	Fourniture de matériels électriques
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 90 000 € HT par an Durée du marché : 1 an à compter du 18/02/2023 Reconduction tacite 3 x 1 an Fin du contrat : 31/12/2023 (marché transféré à GAM) Montant total estimé : 300 000 € HT

<p>EDGA-23002 ORANGE CYBERDÉFENSE</p>	<p>Prestations de réponses à incidents de cybersécurité</p>
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte          Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 60 000 € HT par an          Durée du marché : 1 an à compter du 01/05/2023          Reconduction tacite 2 x 1 an          Fin du contrat : 31/12/2023 (marché transféré à GAM)          Montant total estimé : 136 000 € HT</p>
<p>EDGA-23003 ENTREPRISE D'INSERTION ADEQUATION</p>	<p>Nettoyage des EPI</p>
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte          Durée du marché : 1 an à compter du 12/07/2023          Reconduction tacite 4 x 1 an          Fin du contrat : 11/07/2028</p>
<p>EDGA-23004 ORANGE CYBER DEFENSE</p>	<p>Acquisition, mise en place et maintenance d'un bastion d'administration WALLIX</p>
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte          Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 60 000 € HT par an          Durée du marché : 36 mois à compter de la notification (effectuée le 13/09/2023)          Reconduction tacite 1 x 1 an          Fin du contrat : 31/12/2023 (marché transféré à GAM)          Montant total estimé : 70 000 € HT</p>
<p>EDGA-23005 ALBERTAZZI</p>	<p>Renouvellement de l'automatisme du site de production et de pompage de Rochefort</p>
	<p>Marché de services – Procédure adaptée restreinte          Durée du marché : 6 mois à compter de l'ordre de service de démarrage          Notification effectuée le 06/12/2023          Fin du contrat : 31/12/2023 (marché transféré à GAM)          Montant total estimé : 100 000 € HT</p>



ADBM	Contrat d'entretien, de maintenance et de dépannage de fermetures automatiques sur les différents sites de la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Contrat signé le 07/01/2021 Date d'effet à compter du 01/01/2021 Durée : 5 ans non reconductible Date de fin : 31/12/2025 Montant global estimé : 5 000 € HT Avenants signés – ajout de sites supplémentaires
AIR LIQUIDE	Fourniture de gaz conditionnés
	Contrat signé le 11/09/2017 Durée : 3 ans reconductible tacitement par périodes successives de 3 ans Date de fin : 31/12/2023 (contrat transféré à GAM)
ALMA	Veille « SEELINE Qualité Environnement »
	Signature le 07/11/2013 Durée 1 an reconductions tacites pour des périodes de 1 an
ATALIAN PROPLETE	Contrat de nettoyage des locaux de l'agence de Vaucanson de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Procédure librement définie (article R2122-8 du code de la commande publique) Date de démarrage du contrat : 03/01/2022 Date de fin : 18/04/2025 Montant annuel : 5 500 € HT
BULBTHINGS	Contrat d'abonnement pour le suivi des équipements et pack maintenance
	Procédure librement définie (article R2122-8 du code de la commande publique) Durée du contrat : 24 mois fermes Reconductions tacites par périodes d'un an Montant annuel : 498 € HT
C'PRO	Contrat de maintenance du logiciel e-BRIDGE CAPTURE & STORE SERVER v4
	Contrat signé le 02/11/2020 Durée : reconduction tacite par périodes de 24 mois Date de fin : 01/11/2025
CERTEUROPE	Contrat d'abonnement au certificat de signature électronique
	Contrat signé le 20/04/2023 Durée : 3 ans Date de fin : 20/04/2026
CY-CLOPE	Collecte et valorisation des mégots de cigarettes sur le site de Vaujany
	Contrat de prestations de services Durée du contrat : 36 mois à compter du 01/07/2022 – reconductions tacites par périodes de 12 mois Date de fin : 30/06/2025 Montant annuel : 912 € HT

DELTA CLIM	Contrat d'entretien, de maintenance et dépannage des systèmes de climatisation
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Contrat signé le 23/12/2020 Date d'effet à compter du 01/01/2021 Durée : 5 ans non reconductible Date de fin : 31/12/2025 Montant global estimé : 12 000 € HT Avenants pour l'ajout de sites supplémentaires
DIGITAL LIANCE	Contrat de maintenance et d'assistance de la solution de téléphonie sur IP Office
	Contrat de maintenance signé le 08/11/2022 Date de fin : 07/11/2024 Reconductions tacites d'année en année
DIMOMAIN	Contrat de maintenance Optimaint
	Contrat de maintenance signé le 01/10/2022 Date de fin : 31/12/2023 (transféré à GAM) Reconductions tacites d'année en année
EOLAS	Contrat de maintenance et d'hébergement du site internet EDGA
	Contrat conclu pour 3 ans (du 22/05/2021 au 21/05/2024) Montant annuel estimé : 5 1722 € HT
GEG	Fourniture de gaz naturel – site de Vaujany
	Date de signature : 07/12/2021 Durée : 3 ans non reconductible à compter du 01/01/2022 Date de fin : 31/12/2024
HANDIRECT	Contrat pour le routage de 22 000 lettres
	Procédure librement définie Contrat signé le 28/07/2023 Montant total : 14 880 € HT
IMPERATIF PROTECTION	Surveillance des sites complémentaires et PTI
	Contrat de prestations de services relatif à la levée de doutes physique Durée du contrat : 1 an à compter du 27/04/2023 Reconduction tacite 1 x 1 an Date de fin : 31/12/2023 (transféré à GAM)
INFORMAKIT	Maintenance du progiciel PARCK sous ORACLE
	Gestion du parc de véhicules Date de signature : 28/10/2020 Date d'effet du contrat : 01/01/2021 Durée : 1 an reconduction tacite 2 X 1 an Date de fin : 31/12/2023



KONE CARE	Contrat de maintenance
	Contrat pour la maintenance de l'ascenseur situé dans l'extension de Vaujany Début du contrat : 12/02/2020 Durée : 3 ans, reconductible tacitement par périodes de 3 ans (fin le 11/02/2026)
MOKAMATIC	Convention de dépôt gratuit gestion
	Contrat pour l'installation, la gestion et l'exploitation des distributeurs automatiques de Vaujany et de Rochefort Durée du contrat : 5 ans Reconductions tacites d'année en année Date de démarrage du contrat : 29/07/2020 Date de fin : 28/07/2025
OPTI SÉCURITÉ	Contrat de maintenance intrusion Vaucanson et Vaujany + maintenance incendie Vaujany
	Contrat de maintenance et d'intervention Date de démarrage du contrat : 07/12/2023 Durée : 3 ans Date de fin : 06/12/2026
RONAVAL ATHANOR	Convention de prestations de services de traitement de déchets
	Objet : valoriser énergétiquement par incinération les déchets apportés par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES L'usine d'incinération et de valorisation énergétique appartient en pleine propriété à Grenoble-Alpes Métropole. Durée : du 30/04/2023 au 31/12/2023, reconductible expressément 2 fois par périodes d'un an
SCHINDLER	Maintenance de la plateforme élévatoire - Rochefort
	Contrat de service personnalisé Plateforme : entretien, inspection Signature : 11/12/2015 Fin du contrat : 31/12/2023 (transféré à GAM) Durée : 1 an reconduction tacite
SCHNEIDER ELECTRIC	Contrat de maintenance de distribution électrique ADVANTAGE PLUS
	Contrat de prestations de services pour le site de Rochefort Durée du contrat : 5 ans à compter du 01/02/2023 Date de fin : 31/12/2023 (transféré à GAM)
SIS MARCHÉ	Contrat de prestations de services informatiques – maintenance et assistance / contrat de licence
	Contrat de prestations de services Durée du contrat : 3 ans Date de démarrage des prestations : 15/04/2021 Date de fin : 14/04/2024

SOMEI	Maintenance du progiciel WAT.ERP
	<p>Contrat de prestations de services  Durée du contrat : 3 ans  Date de démarrage des prestations : 01/06/2029  Date de fin (prolongée par avenant) : 31/12/2023</p>
SUEZ SMART SOLUTIONS	Contrat de support et de maintenance AQUACALC
	<p>Contrat de prestations de services :  Durée du contrat : 1 an à compter du 01/01/2023  Reconductible tacitement par périodes d'un an  Date de fin : 31/12/2023 (transféré à GAM)</p>
SVP	Contrat d'abonnement – Secteur public
	<p>Contrat de mise à disposition d'information  Date de démarrage des prestations : 19/06/2023  Date de fin : 19/06/2026  Montant des prestations : 585 € HT / mois</p>
UGAP	Fourniture de compteurs d'eau froide, d'émetteurs et de modules radio
	<p>Convention signée le 13/06/2019  Date de fin : 12/09/2025  Commandes via une centrale d'achats de l'UGAP</p>



## 1.6 Démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE)

### 1.6.1 Management QSE et amélioration des performances

<p>Activités prises en compte dans le système de management d'Eaux de Grenoble Alpes</p>	<p>Protection et valorisation des ressources en eau souterraine de Rochefort, de Jouchy et Pré-Grivel</p> <p>Surveillance et respect des périmètres de protection des ressources en eau</p> <p>Surveillance, maintenance et entretien des ouvrages, installations techniques et périmètres absolus</p> <p>Distribution d'eau potable, naturelle et pure, en permanence jusqu'au robinet de l'abonné</p> <p>Gestion d'ouvrages de collecte d'eaux usées</p> <p>Gestion d'un service d'assainissement non collectif</p> <p>Réalisation de travaux sur réseaux d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Missions de maîtrise d'œuvre pour travaux sur ouvrage d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Surveillance quantitative et qualitative des ressources et de la distribution d'eau potable</p> <p>Gestion patrimoniale des réseaux et installations d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Gestion des abonnements et relation avec les abonnés</p> <p>Promotion et valorisation de la gestion publique de l'eau</p> <p>Production et adduction pour la vente ou la distribution d'eau potable, pour le compte d'autres collectivités</p> <p>Prestations de service complémentaires, missions de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage.</p>
--	--

<p>Des engagements concrets</p>	<p>Le système de management repose notamment sur des revues de processus trimestrielles, des revues de Direction semestrielles qui constituent des outils essentiels de l'amélioration continue du système de management QSE RSE.</p> <p>Celles-ci permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de réactualiser si besoin les orientations et enjeux stratégiques de la Direction Générale</li><li>• de fixer des objectifs de performances et des objectifs opérationnels pour nos activités</li><li>• d'assurer la cohérence et la pertinence du système de management QSE RSE.</li></ul> <p>L'amélioration du système de management QSE RSE repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le suivi des indicateurs liés aux objectifs de performance et opérationnels</li><li>• Le suivi des programmes d'actions</li><li>• Le suivi de projets</li><li>• Les analyses qualitatives et quantitatives des activités</li><li>• Les conclusions des audits internes, audits opérationnels, audits externes</li><li>• Le suivi des réclamations des différentes parties intéressées</li><li>• Le suivi des incidents, anomalies et dysfonctionnements</li><li>• Les enquêtes de satisfaction externes et internes.</li></ul>
---------------------------------	--

En 2022	<p>3 revues de processus pour chacun des processus définis</p> <p>1 revue de direction</p> <p>L'audit externe de renouvellement de notre certification par notre organisme certificateur (Afnor) s'est déroulé en décembre 2022</p> <p>Réunions mensuelles de la CSSCT</p>
---------	--

## Certifications

L'Eaux de Grenoble Alpes est certifiée :

- ISO 9001 - version 2015 (audit de renouvellement réalisé en décembre 2023)
- ISO 14001 - version 2015 (audit de renouvellement réalisé en décembre 2023)
- ISO 45001- version 2018 (audit de renouvellement réalisé en décembre 2023)
- ISO 26000 version 2010 (responsabilité sociétale) : évaluation faite en 2017
- Certification Géo référencement des réseaux d'eau et d'assainissement, obtenu en 2017 et renouvelée en 2020



### Prestataire localisation réseaux

**Géoréférencement**  
**BUREAU VERITAS**  
**Certification**



**Réalisée en 2017**

**Évaluation CAP 26000**  
**BUREAU VERITAS**  
**Certification**



[www.bureauveritas.fr/cap26000](http://www.bureauveritas.fr/cap26000)



## 1.6.2 Une performance suivie et attestée

### **Enquêtes de satisfaction**

Eaux de Grenoble Alpes effectue, à intervalles réguliers, des enquêtes de satisfaction auprès de ses abonnés et partenaires (enquête permanente sur la borne de satisfaction dans notre agence d'accueil).

Les résultats de ces enquêtes nous permettent de mettre en place des actions concrètes d'amélioration de la satisfaction, qui prouvent qu'Eaux de Grenoble Alpes a la volonté constante d'être à l'écoute des préoccupations de ses usagers afin de leur apporter le meilleur service possible.

### **Audit de suivi QSE**

L'audit de renouvellement s'est déroulé du 27 au 30 novembre 2023.

### 1.6.3 Les indicateurs 2023 : indicateurs réglementaires

En décembre 2003, la Cour des Comptes avait souligné, dans son rapport public sur les services publics d'eau et d'assainissement, la nécessité d'intégrer des indicateurs de performance dans le Rapport des collectivités sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS).

Le décret n° 2007-675, l'arrêté du 2 mai 2007 et la circulaire du 28 avril 2008 définissent ces indicateurs de performance, obligatoires dans le rapport annuel des services d'eau et identifient les éléments à fournir en fonction de la taille des services.

La définition et la mise en œuvre des indicateurs de performance complète les outils mis à la disposition des collectivités locales organisatrices des services pour expliquer aux usagers le contenu du service et mettre sa qualité en perspective du prix de l'eau, tant du point de vue de l'utilisateur que de l'environnement. Ces indicateurs permettent aux services d'améliorer l'accès des usagers à l'information, de contribuer à faire progresser la qualité des services d'eau et d'assainissement, et de s'inscrire dans une stratégie de développement durable.

De plus, la mise en application des indicateurs de performance par les services permet de procéder à une consolidation des données au plan national sur la gestion des services d'eau potable et d'assainissement.

Le tableau complet des indicateurs est présenté en annexe.

### 1.6.4 Perspectives 2024

L'objectif d'Eaux de Grenoble Alpes pour l'année 2023 est de s'appuyer sur son système de management QSE RSE pour gérer le départ des Pôles Production et Etudes au 1er janvier 2024 à la régie de l'eau de Grenoble-Alpes Métropole tout en continuant, pour les missions qu'elle conserve, à mettre en œuvre des actions d'amélioration concrètes, d'avoir la meilleure connaissance possible des besoins et attentes des parties intéressées et d'y répondre efficacement.

Par la mise en œuvre de notre système de management QSE RSE notamment, nous souhaitons apporter la preuve de l'efficacité de notre organisation, du professionnalisme de nos équipes, et de notre réactivité par rapport aux demandes des collectivités associées.

Un audit de suivi du système de management QSE sera programmé au mois de novembre 2024.



# SERVICE AUX USAGERS

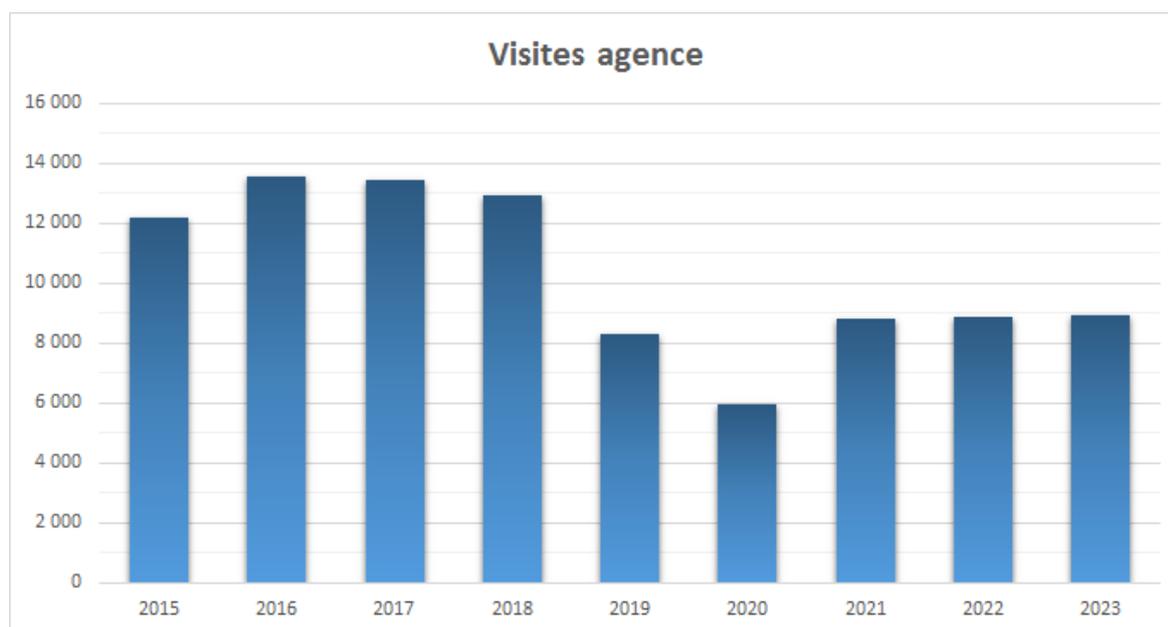
- 2.1 Accueil physique .....38
- 2.2 Accueil téléphonique .....38
- 2.3 Information aux usagers .....39
- 2.4 Traitement des réclamations .....40
- 2.5 Comptage des volumes .....43
- 2.6 Tarification .....44
- 2.7 Facturation .....48
- 2.8 Recouvrement .....51
- 2.9 Fonds de solidarité logement .....59

# CHAPITRE 2 : SERVICES AUX USAGERS

## 2.1 Accueil physique

Nombre de visites en agence (2015 à 2023)

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
12 179	13 537	13 411	12 898	8 317	5 935	8 795	8 863	8 898



## 2.2 Accueil téléphonique

Nombre d'appels reçus/traités (2016 à 2023)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Appels reçus	123 325	118 826	110 942	108 769	97 395	113 481	99 342	93 890
Abandons pendant message d'accueil infos utiles (1mn)	20 410	15 371	15 688	20 036	10 699	14 297	16 110	12 834
Abandons sur file d'attente	25 286	16 864	14 926	9 832	16 930	15 039	7 585	9 970
Appels traités	77 629	86 591	80 328	78 901	69 766	84 145	75 647	71 099



## 2.3 Information aux usagers

Nombre de contacts via l'Agence En Ligne (AEL) – (2021-2023)

Motif	Nombre de contacts depuis l'Agence en Ligne (AEL)		
	2021	2022	2023
Souscription de contrat d'abonnement	2 995	3 375	3 758
Résiliation de contrat d'abonnement	6 911	6 964	7 114
Adhésion au prélèvement automatique ou mensualisation	3 568	3 148	3 085
Adhésion à la facture dématérialisée	2 258	2 029	2 480
Demande de remboursement	703	719	702
Pièces justificatives abonnement	2 572	2 284	2 427
Demande d'explications générales	1 633	1 708	2 180
Mise à jour informations contrat	4 344	6 661	6 880
Mise à jour mode de paiement	4 178	3 358	3 138
Transmission index compteur	2 366	5 451	18 729
Déclaration de fuite avant et après compteur	152	294	380
Demande d'échéancier	377	0	0
Demande de remise sur pénalités	681	589	657
Demande relative à l'AEL	866	704	966
Demandes diverses	1 036	1 085	1 363
<b>Total</b>	<b>34 640</b>	<b>38 369</b>	<b>53 859</b>
Création d'espaces abonnés	10 015	9 273	6 909

## 2.4 Traitement des réclamations

Taux des réclamations écrites pour les communes de Grenoble-Alpes Métropole, Crolles et Saint Martin d'Uriage dont le traitement des courriers est assuré par Eaux de Grenoble Alpes et pour les communes en DSP (2021-2023)

En rouge : les communes dont la gestion des abonnés est confiée à Eaux de Grenoble Alpes (Situation au 31/12/2023)

Communes	2021			2022			2023		
	Nombre d'usagers en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'usagers en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'usagers en service au 31/12/2023	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)
Bresson	374			373			377		
Brié-et-Angonnes	1 086	1	0,9208	1 099			1 120		
Champagnier	608			628			635	1	1,5748
Champ-sur-Drac	1 487	1	0,6725	1 492			1 502	1	0,6658
Claix	3 451	2	0,5795	3 549	1	0,2818	3 614	2	0,5534
Corenc	1 755			1 755			1 837	14	7,6211
Domène	3 406	1	0,2936	3 386	1	0,2953	3 461	8	2,3115
Echirolles	7 414	4	0,5395	7 650			7 629	6	0,7865
Eybens	2 583			2 803	1	0,3568	2 963		
Fontaine	11 710	2	0,1708	11 784	4	0,3394	11 746	3	0,2554
Gières	3 575	3	0,8392	3 602			3 587	1	0,2788
Grenoble	52 592	20	0,3803	52 929	10	0,1889	53 419	6	0,1123



Communes	2021			2022			2023		
	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (%)	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (%)	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2023	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (%)
Herbeys	671			679			690		
Jarrie	1 903	2	1,0510	1 940			1 938	1	0,5160
La Tronche	2 811	2	0,7115	2 782	3	1,0784	2 813	4	1,4220
Le Fontanil-Cornillon	1 209	2	1,6543	1 208			1 229	1	0,8137
Le Gua	884			905			922		
Le Pont-de-Claix	4 938			5 037	1	0,1985	5 140	1	0,1946
Le-Sappey-en-Chartreuse	585			590			584		
Meylan	9 188	7	0,7619	9 165	8	0,8729	9 182	14	1,5247
Miribel-Lanchâtre	189			188			192		
Montchaboud	159			159			159		
Mont-Saint-Martin	49			51			51		
Murianette	371	2	5,3908	407			445	2	4,4944
Notre-Dame-de-Commiers	236			236			236		
Notre-Dame-de-Mésage	503			505			508		
Noyarey	1 065			1 094			1 084		
Poisat	933			961			968	1	1,0331
Proveysieux	244			245			245		
Quaix-en-Chartreuse	429	2	4,6620	434			437		
Saint-Barthelemy-de-Sé-chillienne	236			235			235		
Saint-Egrève	7 975			8 038	2	0,2488	8 118	2	0,2464
Saint-Georges-de-Commiers	1 117	2	1,7905	1 121			1 135	1	0,8811
Saint-Martin-d'Hères	16 337	1	0,0612	16 342	2	0,1224	16 552	7	0,4229
Saint-Martin-le-Vinoux	2 654	2	0,7536	2 691	1	0,3716	2 733		

Communes	2021			2022			2023		
	Nombre d'usagers en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'usagers en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'usagers en service au 31/12/2023	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)
Saint-Paul-de-Varces	1 010	1	0,9901	1 031	2	1,9399	1 036	1	0,9653
Saint-Pierre-de-Mésage	335			338			337		
Sarceñas	129			126			134		
Sassenage	5 653	5	0,8845	5 840			5 974		
Séchilienne	393			402			414		
Seyssinet-Pariset	5 608			5 672	1	0,1763	5 728	3	0,5237
Seyssins	2 499	1	0,4002	2 528			2 653		
Varces-Allières-et-Risset	3 158	2	0,6333	3 230	1	0,3096	3 299		
Vaulnaveys-le-Bas	537	1	1,8622	549			582		
Vaulnaveys-le-Haut	1 581	2	1,2650	1 618	1	0,6180	1 629	1	0,6139
Venon	350			356			359		
Veurey-Voroize	695			709			717	2	2,7894
Vif	4 101	1	0,2438	4 138			4 177	1	0,2394
Vizille	3 922	1	0,2550	3 913	1	0,2556	3 912	3	0,7669
Communes gérées par Eaux de Grenoble Alpes sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole	104 115	50	0,4802	103 522	24	0,2318	104 554	34	0,3252
Communes gérées par Grenoble Alpes Métropole	70 583	20	0,2834	71 051	16	0,2252	71 945	53	0,7367
<b>Total GAM</b>	174 698	70	0,4007	176 513	40	0,2266	178 437	87	0,4876
Bernin							1 611	1	0,6207
Crolles	4 021	1	0,2487	4 161			4 202		
<b>Saint-Martin-d'Uriage</b>	2 499	3	1,2005	2 513			2 564	1	0,3900
<b>Total DSP</b>	6 520	4	0,6135	6 674	0	0,0000	6 766	2	0,2956
<b>Total général (gestion EDGA)</b>	110 635	54	0,4881	110 196	24	0,2178	111 320	36	0,3234
<b>Total général</b>	181 218	74	0,4083	183 187	40	0,2184	185 203	89	0,4806



## 2.5 Comptage des volumes

Nombre de relèves de compteurs par commune (2021-2023)

Communes	Nombre de relèves		
	2021	2022	2023
Bresson	381	379	382
Brié-et-Angonnes	1 064	1 092	1 105
Champagnier	570	621	632
Champ-Sur-Drac	1 486	1 482	1 495
Claix	3 451	3 515	3 605
Corenc	1 750	1 767	1 836
Domène	3 303	3 423	6 826
Echirolles	7 561	7 789	7 791
Eybens	2 587	2 650	2 947
Fontaine	11 704	11 785	11 805
Gières	3 462	3 632	3 626
Grenoble	54 888	55 820	56 163
Herbeys	671	672	684
Jarrie	1 908	1 921	2 060
La Tronche	2 834	2 852	2 858
Le Fontanil-Cornillon	1 201	1 216	1 228
Le Gua	885	891	915
Le Pont-de-Claix	4 950	5 015	5 166
Le Sappey-en-Chartreuse	585	585	590
Meylan	9 060	9 208	9 191
Miribel-Lanchâtre	189	188	193
Montchaboud	157	158	159
Mont-Saint-Martin	49	49	54
Murianette	367	402	447
Notre-Dame-de-Commiers	237	236	236
Notre-Dame-de-Mésage	505	507	507
Noyarey	1 069	1 097	1 088
Poisat	930	959	970
Proveysieux	244	242	245
Quaix-en-Chartreuse	423	429	436
Saint-Barthelemy-de-Séchilienne	234	235	234
Saint-Egrève	7 968	8 057	8 078
Saint-Georges-de-Commiers	1 096	1 120	1 128
Saint-Martin-d'Hères	16 040	16 375	16 503
Saint-Martin-le-Vinoux	2 705	2 675	2 737

Saint-Paul-de-Varces	998	1 019	1 031
Saint-Pierre-de-Mésage	335	338	337
Sarceñas	130	128	134
Sassenage	5 572	5 769	5 964
Séchilienne	393	395	402
Seyssinet-Pariset	5 534	5 649	5 771
Seyssins	2 497	2 534	2 644
Varces-Allières-et-Risset	3 175	3 218	3 313
Vaulnaveys-Le-Bas	533	546	582
Vaulnaveys-Le-Haut	1 568	1 616	1 624
Venon	349	353	358
Veurey-Voroize	700	718	725
Vif	4 072	4 129	4 177
Vizille	3 869	3 920	3 916
<b>Total Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>176 239</b>	<b>179 376</b>	<b>184 898</b>
Crolles	7 775	8 121	4 249
Saint-Martin-d'Uriage	2 502	2 506	2 553
<b>Total DSP</b>	<b>10 277</b>	<b>10 627</b>	<b>6 802</b>
<b>Total général</b>	<b>186 516</b>	<b>190 003</b>	<b>191 700</b>

## 2.6 Tarification

En 2022, les tarifs de l'eau pour les communes de Grenoble-Alpes Métropole ont été fixés par la délibération de Grenoble-Alpes Métropole du 18 décembre 2020.

Les tarifs pour les 2 DSP (Crolles et Saint Martin d'Uriage) sont actualisés par Eaux de Grenoble-Alpes sur la base des tarifs des contrats de délégation.

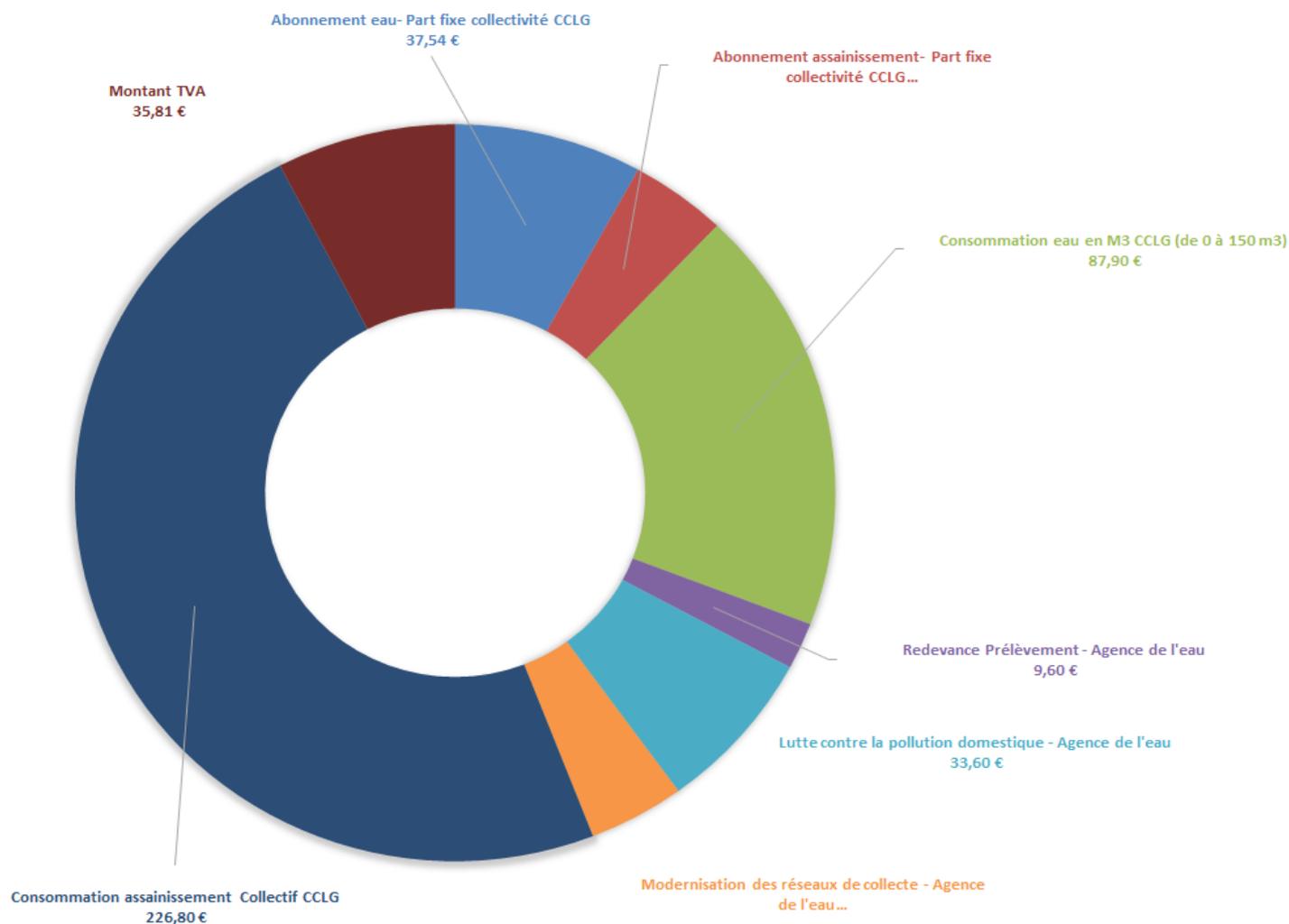


## Décomposition des factures TTC de 120 m<sup>3</sup> d'eau aux tarifs 2023

Crolles – 469,75 € TTC / an

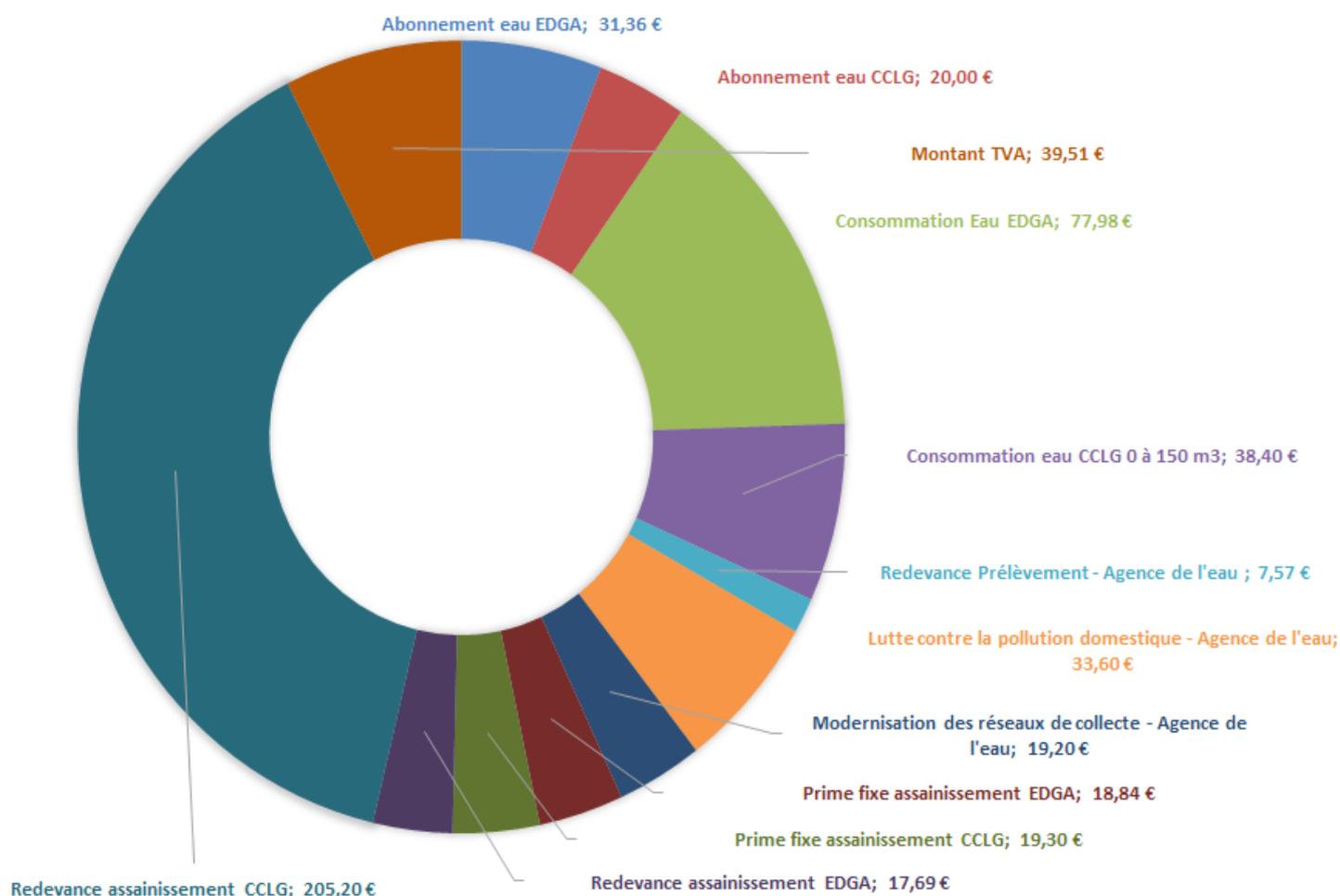
CROLLES - Montant annuel d'une facture de 120 m <sup>3</sup> au 1e janvier 2023			
	Volume	Prix unitaire	Total H.T en €
Abonnement eau- Part fixe collectivité CCLG	1	37,54	37,54 €
Abonnement assainissement- Part fixe collectivité CCLG	1	19,30	19,30 €
Consommation eau en M3 CCLG (de 0 à 150 m3)	120	0,7325	87,90 €
Redevance Prélèvement - Agence de l'eau	120	0,08	9,60 €
Lutte contre la pollution domestique - Agence de l'eau	120	0,28	33,60 €
Modernisation des réseaux de collecte - Agence de l'eau	120	0,16	19,20 €
Consommation assainissement Collectif CCLG	120	1,89	226,80 €
Total Hors taxes			433,94 €
Montant TVA			35,81 €
TOTAL TTC			469,75 €
Prix moyen TTC du M3			3,9145 €

### CROLLES - MONTANT ANNUEL FACTURE 120 M<sup>3</sup> AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023



**SAINT MARTIN D'URIAGE - MONTANT ANNUEL FACTURE 120 M<sup>3</sup>**

**1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**



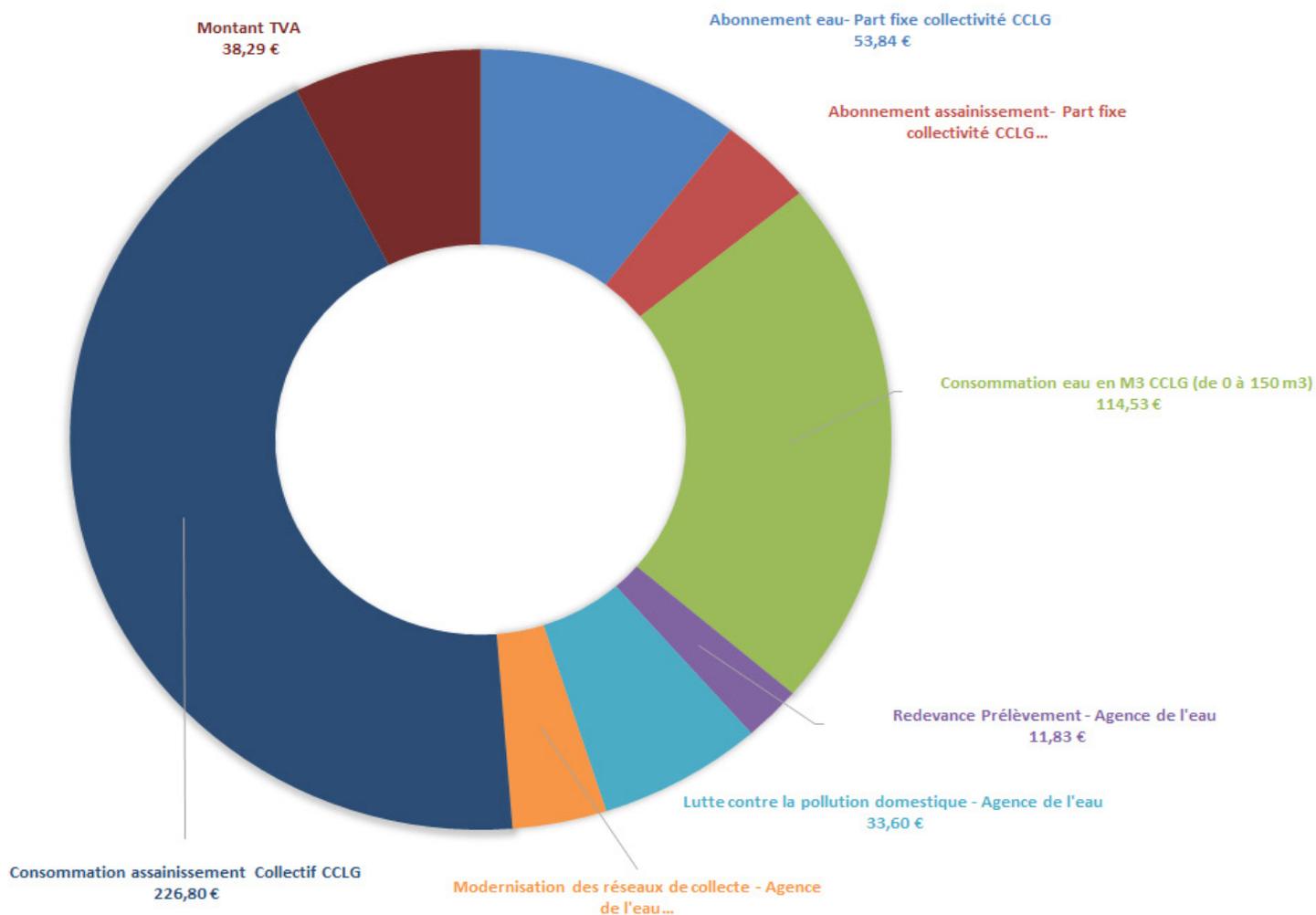
**Saint Martin d'Uriage – 528,65 € TTC / an**

<b>SAINT MARTIN D'URIAFGE - Montant annuel d'une facture de 120 m<sup>3</sup> au 1e janvier 2023</b>			
	<b>Volume</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Total H.T en €</b>
Abonnement eau EDGA	2	15,6800	31,36 €
Abonnement eau CCLG	2	10,000	20,00 €
Consommation Eau EDGA	120	0,6498	77,98 €
Consommation eau CCLG 0 à 150 m3	120	0,3200	38,40 €
Redevance Prélèvement - Agence de l'eau	120	0,0631	7,57 €
Lutte contre la pollution domestique - Agence de l'eau	120	0,2800	33,60 €
Modernisation des réseaux de collecte - Agence de l'eau	120	0,1600	19,20 €
Prime fixe assainissement EDGA	2	9,4200	18,84 €
Prime fixe assainissement CCLG	2	9,6500	19,30 €
Redevance assainissement EDGA	120	0,1474	17,69 €
Redevance assainissement CCLG	120	1,7100	205,20 €
<b>Total Hors taxes</b>			<b>489,14 €</b>
<b>Montant TVA</b>			<b>39,51 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>			<b>528,65 €</b>
<b>Prix moyen TTC du M3</b>			<b>4,4054 €</b>



Bernin – 517,39 € TTC /an

Bernin - Montant annuel d'une facture de 120 m <sup>3</sup> au 1er Juillet 2023			
Composition de la facture	Volume	Prix Unitaire	Total H.T en €
Abonnement eau- Part fixe collectivité CCLG	1	53,84	53,84 €
Abonnement assainissement- Part fixe collectivité CCLG	1	19,30	19,30 €
Consommation eau en M3 CCLG (de 0 à 150 m3)	120	0,9544	114,53 €
Redevance Prélèvement - Agence de l'eau	120	0,0986	11,83 €
Lutte contre la pollution domestique - Agence de l'eau	120	0,28	33,60 €
Modernisation des réseaux de collecte - Agence de l'eau	120	0,16	19,20 €
Consommation assainissement Collectif CCLG	120	1,89	226,80 €
Total Hors taxes			479,10 €
Montant TVA			38,29 €
TOTAL TTC			517,39 €
Prix moyen TTC du M3			4,3116 €



## 2.7 Facturation

Facture émises, volumes et chiffres d'affaires HT - détail par commune

Nombre de factures, volumes et montants facturés  
pour les communes de Grenoble Alpes Métropole (2021-2023)

	2021				2022				2023			
	Volume total facturé (m³)	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures	Volume total facturé (m³)	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures	Volume total facturé (m³)	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures	Volume total facturé (m³)	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures
Bresson	87 361	211 351,16	737	94 881	227 072,73	725	91 117	222 102,70	717			
Brié-et-Angonnes	132 696	350 193,77	2 164	117 452	316 438,09	2 166	117 642	318 933,00	2 205			
Champagnier	62 222	194 651,48	1 157	66 972	205 794,50	1 204	61 917	198 737,02	1 224			
Champ-sur-Drac	163 084	486 638,25	2 852	155 516	468 203,11	2 810	144 906	444 938,70	2 754			
Claix	370 011	1 042 744,22	6 684	381 379	1 095 182,47	6 873	351 756	1 058 520,51	6 848			
Corenc	212 973	661 659,11	3 547	223 097	685 343,08	3 468	214 095	670 380,92	3 616			
Domène	324 327	1 000 166,66	6 749	302 008	963 801,25	6 767	371 673	1 183 498,43	8 302			
Echirolles	1 796 927	5 384 092,76	15 084	1 884 304	5 599 760,99	15 671	1 927 323	5 662 454,32	15 147			
Eybens	537 358	1 636 399,26	5 406	519 698	1 600 534,74	5 702	519 165	1 615 836,23	6 103			
Fontaine	981 009	3 229 856,27	23 637	952 716	3 188 603,11	23 573	931 038	3 124 338,34	23 304			
Gières	351 320	1 106 620,95	7 325	344 956	1 106 079,68	7 134	325 149	1 052 294,18	7 101			
Grenoble	8 869 973	26 419 033,95	117 925	8 505 729	25 974 990,58	118 573	8 427 601	25 762 495,38	117 134			
Herbeys	75 525	194 906,63	1 325	67 770	182 582,04	1 326	68 567	188 294,51	1 350			
Jarrie	393 141	1 017 673,80	3 494	470 899	1 151 476,21	3 450	290 855	846 190,47	3 495			
La Tronche	572 444	1 399 575,44	6 441	620 268	1 504 158,12	5 997	606 159	1 460 208,90	5 788			
Le-Fontanil	212 256	621 462,56	2 309	205 514	609 099,95	2 336	209 874	606 371,31	2 332			
Le-Gua	72 608	208 023,33	1 774	75 932	212 376,87	1 772	69 478	203 544,82	1 744			



	2021			2022			2023		
Le-Pont-de-Claix	845 152	1 804 939,68	9 873	783 219	2 066 111,71	10 042	821 769	2 146 509,56	10 137
Le-Sappey-en-Chartreuse	57 496	170 957,03	1 172	79 807	184 804,68	1 178	53 718	162 683,56	1 187
Meylan	1 006 383	3 087 331,94	18 515	969 423	3 014 148,73	17 985	1 707 282	2 887 758,70	17 987
Miribel-Lanchâtre	19 229	59 074,32	381	17 439	53 416,67	364	23 374	52 379,70	344
Montchaboud	15 415	47 176,41	306	15 706	46 167,96	302	15 338	46 340,38	300
Mont-Saint-Martin	4 077	7 782,85	99	3 338	6 580,63	105	4 079	8 114,82	120
Murianette	37 445	114 993,87	727	36 803	114 190,88	835	36 773	117 394,15	896
Notre-Dame-de-Commiers	23 290	70 942,47	459	23 714	71 358,42	457	21 032	64 234,81	432
Notre-Dame-de-Mésage	47 487	140 121,98	944	43 865	136 536,52	936	41 634	131 574,69	922
Noyarey	110 998	334 410,09	2 019	119 977	360 161,67	2 013	103 880	313 538,77	1 974
Poisat	91 610	292 132,98	1 783	94 895	301 794,04	1 837	93 743	300 646,93	1 792
Proveysieux	19 882	38 306,77	486	18 491	35 246,10	502	18 414	33 601,80	511
Quaix-en-Chartreuse	44 211	92 055,78	962	39 945	83 434,23	861	49 583	85 958,39	906
Saint-Barthelemy-de-Séchillienne	14 395	36 991,54	474	15 750	38 899,14	475	14 729	37 600,41	459
Saint-Egrève	1 072 212	2 778 013,05	16 467	993 382	2 704 419,31	16 078	999 169	2 691 768,16	16 016
Saint-Georges-de-Commiers	122 474	371 122,27	2 115	108 494	343 207,96	2 043	115 392	356 125,85	2 057
Saint-Martin-d'Hères	1 508 396	4 968 424,44	34 291	1 493 425	4 956 325,06	33 645	1 468 355	4 921 279,18	33 510
Saint-Martin-le-Vinoux	265 688	1 010 706,45	5 633	265 760	858 795,11	5 323	266 929	809 399,25	5 295
Saint-Paul-de-Varces	130 919	325 463,64	1 998	105 451	280 576,00	2 029	110 892	292 347,99	1 983

	2021			2022			2023		
Saint-Pierre-de-Mésage	30 148	96 728,81	641	28 030	90 374,66	641	27 216	87 552,14	616
Sarcenas	13 082	25 421,40	262	11 933	21 460,17	255	11 595	21 449,31	304
Sassenage	905 356	1 959 189,23	11 033	738 460	1 832 443,40	11 004	814 562	1 880 408,18	11 241
Séchilienne	38 030	112 984,83	756	34 845	112 589,48	753	36 944	107 294,99	776
Seyssinet-Pariset	549 542	1 718 011,48	10 999	556 375	1 721 854,35	11 175	547 496	1 711 042,31	11 348
Seyssins	427 127	1 225 934,04	5 021	406 715	1 209 218,42	5 051	400 655	1 213 178,95	5 380
Varces-Allières-et-Risset	404 393	1 281 500,36	6 143	420 664	1 351 402,53	6 184	432 014	1 398 584,58	6 352
Vaulnaveys-le-Bas	57 003	174 700,14	1 030	56 780	173 142,49	1 023	55 151	172 355,03	1 119
Vaulnaveys-le-Haut	182 966	574 616,09	3 174	176 431	541 547,32	3 136	175 639	538 518,70	3 122
Venon	41 188	121 073,46	689	32 733	99 621,04	678	33 604	102 085,11	696
Veurey-Voroize	264 178	387 737,97	1 387	167 491	381 311,30	1 419	160 782	365 751,34	1 399
Vif	378 941	1 121 575,00	8 044	412 408	1 156 494,87	7 984	196 858	829 994,62	7 901
Vizille	357 147	1 145 487,78	8 118	363 061	1 148 364,07	7 879	328 429	1 046 096,05	7 777
<b>Total Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>24 301 095</b>	<b>70 860 957,75</b>	<b>364 611</b>	<b>23 623 901</b>	<b>70 587 496,44</b>	<b>363 739</b>	<b>23 915 345</b>	<b>69 552 708,15</b>	<b>364 023</b>
Bernin							485 948	1 821 389,52	79
Crolles	4 937 762	6 449 684,06	8 334	5 082 340	7 542 230,63	8 944	4 045 752	6 316 543,33	4 937
Saint-Martin-d'Uriage	307 679	1 293 375,22	4 650	316 260	1 264 369,02	4 801	294 793	1 164 988,96	4 834
<b>Total DSP</b>	<b>5 245 441</b>	<b>7 743 059,28</b>	<b>12 984</b>	<b>5 398 600</b>	<b>8 806 599,65</b>	<b>13 745</b>	<b>4 826 493</b>	<b>9 302 921,81</b>	<b>9 850</b>
<b>Total général</b>	<b>29 546 536</b>	<b>78 604 017,03</b>	<b>377 595</b>	<b>29 022 501</b>	<b>79 394 096,09</b>	<b>377 484</b>	<b>28 741 838</b>	<b>78 855 629,96</b>	<b>373 873</b>

## 2.8 Recouvrement

Montant des paiements Grenoble-Alpes Métropole et DSP en €

Modes de règlement pour les communes de Grenoble Alpes Métropole en 2023

Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
BRESSON	17,28	127	26,33	95	0,20	1	46,28	188	32,70	929	0,43	4	27,08	147	91,95	59	242,26	1550
BRIÉ-ET-AN-GONNES	51,32	373	57,56	393	1,60	10	54,25	488	81,38	2620	4,89	25	73,71	543	44,32	195	369,02	4647
CHAMPAGNIER	37,52	251	28,78	157	0,20	2	45,66	374	52,69	1611	1,54	11	34,12	248	18,38	80	218,89	2734
CHAMP-SUR-DRAC	49,65	380	56,95	487	0,99	15	116,77	816	127,61	4498	3,38	31	82,68	638	72,88	217	510,91	7082
CLAIX	131,36	1026	121,59	819	6,26	53	244,35	2219	291,65	10325	6,69	62	224,26	1497	146,02	520	1172,19	16521
COL DE CYGNE GAM			3,63	52			3,13	66	0,19	11			3,92	35	11,81	63	22,68	227
CORENC	90,21	613	83,17	496	2,75	28	163,41	1166	152,46	4169	5,24	28	125,64	668	100,53	336	723,41	7504
DOMENE	113,00	935	126,07	1021	11,41	119	295,91	3254	264,53	8979	11,46	131	153,50	1052	204,80	581	1180,68	16072
ECHIROLLES	198,68	1830	232,43	1540	53,09	567	2741,05	6870	500,18	19667	57,92	488	303,82	1656	1952,79	1629	6039,96	34247
EYBENS	109,67	966	102,20	717	8,29	96	809,48	2144	190,01	7774	15,68	111	197,34	929	449,59	770	1882,26	13507
FONTAINE	322,18	3195	318,11	2989	69,78	812	897,87	10989	795,20	33306	53,56	596	349,35	3400	590,01	1799	3396,07	57086
FONTA-NIL-CORNIL-LON	39,88	318	53,37	313	0,84	18	187,47	810	107,50	3812	3,49	18	84,49	398	291,05	239	768,09	5926
GIERES	112,56	1119	71,47	624	6,46	83	335,60	2794	323,53	13535	9,84	110	127,21	993	229,85	576	1216,52	19834
GRENOBLE	1359,72	16348	1068,25	9400	106,31	1214	13606,31	49767	3384,16	164718	242,52	2238	1655,99	11293	8565,12	11350	29988,38	266328
HERBEYS	29,28	231	29,34	217	0,34	3	42,15	345	42,26	1480	0,87	10	51,08	312	18,89	120	214,22	2718



Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
JARRIE	68,49	522	58,51	439	1,65	17	109,95	1173	215,12	7578	4,54	46	92,14	666	608,65	320	1159,05	10761
LA TRONCHE	88,85	849	65,72	513	2,82	34	402,89	2384	181,19	7619	15,25	119	116,24	609	1419,98	534	2292,94	12661
LE GUA	28,16	267	31,15	279	0,12	2	36,92	403	63,09	2202	1,88	21	42,09	388	20,31	169	223,72	3731
LE PONT-DE-CLAIX	116,37	1175	130,59	1166	33,58	356	444,06	3781	429,66	17448	23,87	281	146,96	1488	1148,85	819	2473,95	26514
LE SAPPEY-EN-CHAR-TREUSE	21,47	179	23,95	147	0,64	7	46,20	328	32,54	1157	1,33	14	30,10	230	30,24	159	186,46	2221
MEYLAN	271,35	2327	225,18	1631	8,79	108	1004,18	7176	667,75	24692	26,57	253	375,94	2664	683,96	1441	3263,72	40292
MIRIBEL-LANCHÂTRE	7,44	55	7,45	45			10,28	105	20,37	611	0,15	1	9,79	66	5,70	44	61,19	927
MONTCHABOUD	7,62	47	8,84	58			5,95	64	9,29	292	0,47	3	11,44	98	6,30	19	49,91	581
MONT-SAINT-MARTIN	1,76	22	1,76	21			1,70	28	0,83	50	0,28	1	1,14	23	1,21	17	8,68	162
MURIANETTE	20,83	185	23,97	162	0,77	9	22,21	230	29,95	1019	0,46	5	19,81	150	23,51	84	141,50	1844
NOTRE-DAME-DE-COM-MIERS	11,20	77	11,74	96			8,45	116	26,82	754	0,09	1	9,67	80	4,89	40	72,86	1164
NOTRE-DAME-DE-MESAGE	22,19	171	21,80	171	1,29	11	16,45	191	49,97	1644	1,12	8	24,60	210	11,46	78	148,88	2484
NOYAREY	40,80	306	31,16	239	0,28	5	102,86	717	104,72	3657	3,47	54	77,47	382	19,24	128	379,98	5488
POISAT	28,88	205	28,68	215	3,40	29	90,54	768	86,17	2873	2,68	25	43,05	317	47,68	167	331,07	4599
PROVEYSIEUX	4,46	78	4,57	66	0,47	4	5,37	90	6,09	365	0,11	2	10,24	141	5,07	66	36,38	812
QUAIX-EN-CHARTREUSE	14,67	142	14,30	144			18,06	226	19,85	848	0,57	6	16,03	165	15,76	118	99,24	1649
SAINT-BARTHELE-MY-SECHILLENNE	8,79	104	3,78	49			5,68	93	10,87	477	0,63	8	8,80	97	1,89	44	40,43	872
SAINT-EGREVE	290,30	2473	228,64	1987	20,92	221	667,66	5976	573,41	22149	40,07	372	324,45	2410	767,79	1501	2913,24	37089

Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
SAINTE-GEORGES-DE-COMMIERS	53,87	383	48,61	347	1,59	10	77,31	583	134,05	4177	2,17	27	50,78	377	32,69	195	401,07	6099
SAINTE-MARTIN-D'HERES	517,28	5157	471,30	3986	91,73	1101	1616,72	15146	1130,74	46890	73,41	745	507,60	4546	1570,88	2649	5979,66	80220
SAINTE-MARTIN-LE-VINOUX	82,28	791	82,11	649	10,57	106	302,77	2184	205,86	8098	11,72	96	101,77	714	131,41	450	928,48	13088
SAINTE-PAUL-DE-VARCES	49,28	359	50,09	319	0,74	8	55,48	518	86,05	2799	4,57	34	65,84	453	26,07	149	338,11	4639
SAINTE-PIERRE-DE-MESAGE	17,79	139	16,30	118			12,20	124	30,76	989	0,76	5	17,90	142	6,02	41	101,72	1558
SARCENAS	4,53	63	1,64	23			3,67	53	4,86	309	0,17	3	7,39	65	2,75	19	25,01	535
SASSENAGE	160,95	1473	179,88	1328	6,64	76	449,39	4317	554,68	21818	19,21	167	249,10	2114	573,94	817	2193,80	32110
SECHILIEUNE	14,74	132	15,38	134			24,94	169	36,73	1334	0,43	5	16,30	148	10,76	62	119,29	1984
SEYSSINET-PARISSET	168,13	1544	187,96	1467	16,82	217	452,71	4565	407,60	17221	21,92	153	249,59	2153	422,59	939	1927,32	28259
SEYSSINS	127,99	858	113,38	665	4,48	52	487,77	1576	152,71	4731	5,42	53	189,46	1052	307,40	581	1388,62	9568
VARCES-AL-LIERES-ET-RISSET	133,06	1023	101,43	774	5,39	66	245,43	2031	289,44	9967	5,94	57	172,13	1175	587,00	496	1539,82	15589
VAULNAVEYS-LE-BAS	24,36	187	34,55	243	0,89	7	29,22	290	49,49	1550	0,21	4	30,14	221	23,40	83	192,26	2585
VAULNAVEYS-LE-HAUT	81,16	556	74,10	563	0,75	10	125,52	884	124,62	4129	3,71	41	94,93	666	100,08	278	604,88	7127
VENON	20,85	142	16,16	100	0,57	5	20,67	178	26,89	856	0,42	4	21,37	156	8,50	60	115,42	1501
VEUREY-VOIROISE	25,09	183	29,96	205	0,86	7	77,31	444	57,54	1823	2,26	20	45,27	306	226,88	122	465,18	3110



Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	Facture		Facture		Facture		Facture		Mensualisation		Facture		Facture		Facture		Facture	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
VIF	153,88	1314	156,08	1304	6,55	64	222,63	2379	350,04	12419	16,70	122	163,10	1463	146,92	654	1215,90	19719
VIZILLE	109,05	1100	151,14	1214	8,63	106	268,36	2778	334,17	13059	17,78	247	132,29	1252	224,50	660	1245,91	20416
Total Grenoble Alpes Métropole	5460,23	52300	5031,13	40182	499,45	5658	27061,19	144345	12849,96	525038	727,85	6866	6969,10	50996	22012,26	32408	80611,19	857941
BERNIN	1,19	17	0,55	4			0,80	12	14,33	218	0,36	3	0,24	6	0,11	2	17,58	262
CROLLES	134,04	1016	92,08	713	4,66	50	385,51	3876	346,09	10776	15,75	113	192,11	1322	7298,33	759	8468,57	18625
SAINTE-MARTIN-D'URRIAGE	135,35	763	100,97	512	1,20	13	440,87	1795	300,21	6884	7,67	38	153,18	747	221,96	407	1361,41	11159
Total DSP	270,59	1796	193,61	1229	5,86	63	827,18	5683	660,63	17878	23,77	154	345,54	2075	7520,39	1168	9847,56	30046
Total Général	5730,82	54096	5224,74	41416	505,31	5722	27888,37	150041	13510,59	542916	751,63	7020	7314,64	53071	29532,65	33705	90458,75	887987



Détail par commune des abonnés mensualisés et en prélèvement

Taux des abonnés mensualisés et prélevés des communes de Grenoble Alpes Métropole et DSP (2020-2022)

Commune	Taux d'abonnés mensualisés et prélevés					
	2021 (situation au 01/01/2022)		2022 (situation au 01/01/2023)		2023 (situation au 01/01/2024)	
	Mensualisation	Prélèvement	Mensualisation	Prélèvement	Mensualisation	Prélèvement
Bresson	24,87 %	15,78 %	25,20 %	16,35 %	24,93 %	17,51 %
Brie-et-Angonnes	19,52 %	11,88 %	20,84 %	12,74 %	21,88 %	13,66 %
Champagnier	22,70 %	13,32 %	25,64 %	16,08 %	26,46 %	17,32 %
Champ-sur-Drac	27,44 %	10,22 %	29,91 %	11,27 %	31,49 %	11,45 %
Claix	27,17 %	14,22 %	28,47 %	15,27 %	29,69 %	16,27 %
Corenc	22,74 %	15,90 %	23,26 %	17,62 %	23,52 %	19,71 %
Domène	27,11 %	13,29 %	30,48 %	14,65 %	30,89 %	15,52 %
Echirrolles	22,69 %	13,42 %	25,24 %	15,19 %	26,58 %	16,45 %
Eybens	22,17 %	15,05 %	23,84 %	16,70 %	24,77 %	18,12 %
Fontaine	26,37 %	12,29 %	27,88 %	13,66 %	28,96 %	15,20 %
Gières	33,12 %	18,45 %	33,80 %	19,86 %	35,52 %	20,38 %
Grenoble	27,99 %	23,25 %	29,18 %	24,86 %	30,71 %	25,65 %
Herbeys	17,88 %	12,82 %	19,44 %	15,46 %	20,43 %	16,81 %
Jarrie	36,47 %	10,88 %	37,94 %	11,80 %	37,87 %	12,07 %
La Tronche	23,96 %	23,07 %	27,15 %	27,58 %	27,87 %	28,15 %
Le-Fontanil-Cornillon	28,37 %	14,31 %	29,64 %	15,73 %	28,89 %	16,68 %
Le-Gua	21,95 %	8,71 %	23,87 %	10,39 %	25,05 %	11,61 %
Le-Pont-de-Claix	31,06 %	9,44 %	32,34 %	11,06 %	33,56 %	12,00 %
Le-Sappey-en-Chartreuse	18,63 %	16,75 %	19,69 %	18,34 %	19,86 %	20,03 %
Meylan	25,05 %	21,89 %	25,93 %	23,07 %	26,85 %	23,82 %
Miribel-Lanchâtre	25,93 %	13,76 %	28,57 %	16,40 %	29,17 %	16,15 %
Montchaboud	18,24 %	9,43 %	18,24 %	10,06 %	18,24 %	11,95 %
Mont-Saint-Martin	10,20 %	12,24 %	9,80 %	17,65 %	9,80 %	19,61 %
Muriette	20,75 %	9,97 %	23,59 %	12,04 %	25,62 %	13,71 %
Notre-Dame-de-Commiers	25,85 %	5,51 %	31,36 %	6,36 %	33,05 %	7,63 %
Notre-Dame-de-Mésage	27,63 %	7,55 %	29,31 %	7,72 %	30,12 %	8,66 %
Noyarey	33,05 %	12,68 %	33,73 %	13,62 %	33,49 %	14,76 %
Poisat	27,87 %	21,11 %	29,55 %	21,64 %	30,79 %	22,83 %
Proveysieux	14,75 %	10,25 %	15,10 %	12,65 %	14,69 %	15,92 %
Quaix-en-Chartreuse	16,05 %	15,58 %	18,20 %	15,90 %	18,08 %	17,62 %
Saint-Barthelemy-de-Séchilienne	20,68 %	9,28 %	20,85 %	11,06 %	21,70 %	13,62 %
Saint-Egrève	24,29 %	13,38 %	25,97 %	15,04 %	27,01 %	16,53 %
Saint-Georges-de-Commiers	30,89 %	7,16 %	33,54 %	7,49 %	34,63 %	8,90 %
Saint-Martin-d'Hères	24,72 %	13,93 %	27,18 %	15,62 %	28,21 %	17,13 %
Saint-Martin-le-Vinoux	27,98 %	14,99 %	29,16 %	16,24 %	31,14 %	17,93 %
Saint-Paul-de-Varces	22,77 %	9,80 %	24,15 %	11,83 %	25,29 %	12,64 %

Saint-Pierre-de-Mésage	24,18 %	5,67 %	26,41 %	8,01 %	27,60 %	8,61 %
Sarcenas	21,71 %	6,20 %	23,81 %	7,94 %	24,63 %	15,67 %
Sassenage	32,07 %	13,49 %	33,48 %	14,19 %	35,44 %	15,20 %
Séchilienne	28,24 %	9,16 %	30,35 %	11,19 %	30,19 %	11,11 %
Seyssinet-Pariset	25,25 %	13,09 %	27,87 %	14,89 %	28,11 %	15,99 %
Seyssins	16,51 %	14,87 %	17,81 %	16,74 %	19,56 %	18,09 %
Varces-Allières-et-Risset	29,96 %	13,65 %	30,09 %	14,67 %	32,31 %	15,55 %
Vaulnaveys-le-Bas	27,19 %	9,87 %	27,69 %	11,48 %	27,66 %	12,03 %
Vaulnaveys-le-Haut	24,01 %	11,24 %	25,31 %	12,81 %	26,34 %	14,67 %
Venon	19,43 %	13,43 %	21,91 %	14,04 %	21,73 %	15,60 %
Veurey-Voroize	23,60 %	11,37 %	25,71 %	13,70 %	27,06 %	13,67 %
Vif	28,09 %	8,97 %	29,91 %	10,01 %	30,93 %	11,13 %
Vizille	29,44 %	9,51 %	30,59 %	10,84 %	31,21 %	11,50 %
<b>Total Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>26,68 %</b>	<b>16,65 %</b>	<b>28,23 %</b>	<b>18,17 %</b>	<b>29,41 %</b>	<b>19,22 %</b>
Bernin					7,39 %	0,99 %
Crolles	29,99 %	16,51 %	31,02 %	18,01 %	32,37 %	18,06 %
Saint-Martin-d'Uriage	26,49 %	19,82 %	27,96 %	21,52 %	28,47 %	23,01 %
<b>Total DSP</b>	<b>28,65 %</b>	<b>17,78 %</b>	<b>29,87 %</b>	<b>19,33 %</b>	<b>26,37 %</b>	<b>16,29 %</b>
<b>Total général</b>	<b>26,75 %</b>	<b>16,69 %</b>	<b>28,29 %</b>	<b>18,21 %</b>	<b>29,28 %</b>	<b>19,09 %</b>

## Détail par commune des taux d'échéanciers

### Nombre et taux d'échéanciers des communes de Grenoble Alpes Métropole et DSP (2021-2023)

Communes	2021			2022			2023		
	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	Taux d'échéanciers (%)	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	Taux d'échéanciers (%)	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	Taux d'échéanciers (%)
Bresson	737		0,00 %	725	2	0,28 %	717	1	0,14 %
Brié-et-Annonces	2 164	22	1,02 %	2 166	9	0,42 %	2 205	9	0,41 %
Champ-Sur-Drac	1 157	13	1,12 %	1 204	19	1,58 %	1 224	17	1,39 %
Champagnier	2 852	33	1,16 %	2 810	30	1,07 %	2 754	35	1,27 %
Claix	6 684	44	0,66 %	6 873	54	0,79 %	6 848	76	1,11 %
Corenc	3 547	47	1,33 %	3 468	41	1,18 %	3 616	49	1,36 %
Domene	6 749	99	1,47 %	6 767	88	1,30 %	8 302	123	1,48 %
Echirrolles	15 084	635	4,21 %	15 671	599	3,82 %	15 147	625	4,13 %
Eybens	5 406	127	2,35 %	5 702	94	1,65 %	6 103	136	2,23 %
Fontaine	23 637	1 195	5,06 %	23 573	1 027	4,36 %	23 304	1 043	4,48 %
Gières	7 325	108	1,47 %	7 134	93	1,30 %	7 101	95	1,34 %
Grenoble	117 925	1 561	1,32 %	118 573	1 458	1,23 %	117 134	1 932	1,65 %
Herbeys	1 325	12	0,91 %	1 326	7	0,53 %	1 350	3	0,22 %
Jarrie	3 494	40	1,14 %	3 450	33	0,96 %	3 495	37	1,06 %
La Tronche	6 441	66	1,02 %	5 997	50	0,83 %	5 788	68	1,17 %
Le Fontanil-Cornillon	2 309	46	1,99 %	2 336	47	2,01 %	2 332	38	1,63 %
Le Gua	1 774	22	1,24 %	1 772		0,00 %	1 744	14	0,80 %



Le Pont-De-Claix	9 873	349	3,53 %	10 042	339	3,38 %	10 137	338	3,33 %
Le Sappey-En-Chartreuse	1 172	13	1,11 %	1 178	3	0,25 %	1 187	8	0,67 %
Meylan	18 515	180	0,97 %	17 985	146	0,81 %	17 987	191	1,06 %
Miribel-Lanchâtre	381	2	0,52 %	364	1	0,27 %	344	1	0,29 %
Montchaboud	99		0,00 %	302		0,00 %	300	2	0,67 %
Mont-Saint-Martin	306		0,00 %	105	3	2,86 %	120		0,00 %
Murianette	727	6	0,83 %	835	6	0,72 %	896	9	1,00 %
Notre-Dame-De-Commiers	459	7	1,53 %	457	4	0,88 %	432	6	1,39 %
Notre-Dame-De-Mesage	944	9	0,95 %	936	5	0,53 %	922	6	0,65 %
Noyarey	2 019	23	1,14 %	2 013	27	1,34 %	1 974	23	1,17 %
Poisat	1 783	18	1,01 %	1 837	19	1,03 %	1 792	33	1,84 %
Proveysieux	486	1	0,21 %	502	2	0,40 %	511	3	0,59 %
Quaix-En-Chartreuse	962	7	0,73 %	861	7	0,81 %	906	9	0,99 %
Saint-Barthelemy-De-Sechilienne	474	5	1,05 %	475	3	0,63 %	459	2	0,44 %
Saint-Egrève	16 467	475	2,88 %	16 078	384	2,39 %	16 016	396	2,47 %
Saint-Georges-De-Commiers	2 115	54	2,55 %	2 043	22	1,08 %	2 057	26	1,26 %
Saint-Martin-D'Herès	34 291	1 428	4,16 %	33 645	1 303	3,87 %	33 510	1 295	3,86 %
Saint-Martin-le-Vinoux	5 633	157	2,79 %	5 323	125	2,35 %	5 295	177	3,34 %
Saint-Paul-De-Varces	1 998	25	1,25 %	2 029	10	0,49 %	1 983	23	1,16 %
Saint-Pierre-De-Mesage	641	5	0,78 %	641	6	0,94 %	616	4	0,65 %
Sarcenas	262		0,00 %	255		0,00 %	304	1	0,33 %
Sassenage	11 033	186	1,69 %	11 004	133	1,21 %	11 241	173	1,54 %
Séchilienne	756	10	1,32 %	753	8	1,06 %	776	9	1,16 %
Seysinet-Pariset	10 999	382	3,47 %	11 175	344	3,08 %	11 348	357	3,15 %
Seyssins	5 021	62	1,23 %	5 051	65	1,29 %	5 380	66	1,23 %
Varces-Allieres-Et-Risset	6 143	58	0,94 %	6 184	49	0,79 %	6 352	85	1,34 %
Vaulnaveys-le-Bas	1 030	8	0,78 %	1 023	8	0,78 %	1 119	6	0,54 %
Vaulnaveys-le-Haut	3 174	30	0,95 %	3 136	26	0,83 %	3 122	33	1,06 %
Venon	689	5	0,73 %	678	2	0,29 %	696		0,00 %
Veurey-Voroize	1 387	31	2,24 %	1 419	20	1,41 %	1 399	24	1,72 %
Vif	8 044	120	1,49 %	7 984	102	1,28 %	7 901	118	1,49 %
Vizille	8 118	225	2,77 %	7 879	196	2,49 %	7 777	186	2,39 %
<b>Total Communes GAM</b>	<b>364 611</b>	<b>7 951</b>	<b>2,18 %</b>	<b>363 739</b>	<b>7 019</b>	<b>1,93 %</b>	<b>364 023</b>	<b>7 911</b>	<b>2,17 %</b>
Bernin							79		0,00 %
Crolles	8 334	137	1,64 %	8 944	101	1,13 %	4 937	114	2,31 %
Saint-Martin-d'Uriage	4 650	37	0,80 %	4 801	27	0,56 %	4 834	42	0,87 %
<b>Total DSP</b>	<b>12 984</b>	<b>174</b>	<b>1,34 %</b>	<b>13 745</b>	<b>128</b>	<b>0,93 %</b>	<b>9 771</b>	<b>156</b>	<b>1,60 %</b>
<b>Total général</b>	<b>377 595</b>	<b>8 125</b>	<b>2,15 %</b>	<b>377 484</b>	<b>7 147</b>	<b>1,89 %</b>	<b>373 794</b>	<b>8 067</b>	<b>2,16 %</b>

Commune	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Evolution 2022/2023	
Bresson	0,00 %	0,00 %	0,82 %	64528,59 %	
Brié-et-Angonnes	0,28 %	0,58 %	0,35 %	-40,26 %	
Champ-Sur-Drac	0,78 %	1,27 %	0,61 %	-52,24 %	
Champagnier	0,61 %	0,37 %	1,01 %	173,75 %	
Claix	0,66 %	0,40 %	0,55 %	39,61 %	
Corenc	0,46 %	0,46 %	0,61 %	33,12 %	
Domène	1,78 %	1,51 %	1,80 %	19,44 %	
Echirrolles	1,62 %	1,60 %	1,96 %	22,42 %	
Eybens	0,74 %	1,07 %	1,02 %	-4,67 %	
Fontaine	3,29 %	3,51 %	4,12 %	17,14 %	
Gières	1,21 %	1,08 %	1,28 %	18,54 %	
Grenoble	1,04 %	1,04 %	1,40 %	34,06 %	
Herbeys	1,00 %	0,43 %	0,30 %	-31,53 %	
Jarrie	0,36 %	1,17 %	0,45 %	-61,62 %	
La Tronche		0,82 %	0,74 %	-9,40 %	
Le Fontanil-Cornillon	0,17 %	0,44 %	0,46 %	4,70 %	
Le Gua	1,19 %	1,51 %	1,12 %	-26,25 %	
Le Pont-De-Claix	1,62 %	2,15 %	2,28 %	5,91 %	
Le Sappey-en-Chartreuse	0,32 %	0,19 %	0,06 %	-71,28 %	
Meylan	0,93 %	1,11 %	1,16 %	4,52 %	
Miribel-Lanchatre	0,95 %	0,00 %	0,23 %	0,00 %	
Montchaboud	0,65 %	0,32 %	0,69 %	112,29 %	
Mont-Saint-Martin	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Murianette	0,87 %	0,51 %	0,72 %	40,50 %	
Notre-Dame-de-Commiers	1,73 %	0,60 %	0,73 %	22,47 %	
Notre-Dame-de-Mésage	0,62 %	2,09 %	0,50 %	-75,91 %	
Noyarey	1,18 %	0,34 %	0,51 %	52,21 %	
Poisat	0,48 %	0,70 %	1,16 %	66,92 %	
Proveysieux	2,39 %	2,00 %	0,51 %	-74,40 %	
Quaix-en-Chartreuse	0,54 %	0,34 %	0,73 %	116,95 %	
Sarcenas	1,85 %	2,65 %	1,50 %	-43,60 %	
Sassenage	1,18 %	2,00 %	2,08 %	3,99 %	
Séchilienne	0,59 %	0,00 %	0,11 %	0,00 %	
Seyssinet-Pariset	1,86 %	1,53 %	1,57 %	3,09 %	
Seyssins	0,47 %	0,51 %	0,58 %	13,17 %	
Saint-Barthelemy-De-Séchilienne	0,47 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Saint-Egrève	1,80 %	2,48 %	2,41 %	-2,76 %	
Saint-Georges-Commiers	0,67 %	2,25 %	0,71 %	-68,33 %	
Saint-Martin-d'Hères	3,24 %	1,86 %	3,19 %	71,54 %	
Saint-Martin-le-Vinoux	2,54 %	3,22 %	3,43 %	6,68 %	
Saint-Paul-Varces	0,45 %	0,68 %	1,79 %	163,10 %	
Saint-Pierre-de-Mésage	0,33 %	0,63 %	0,53 %	-15,39 %	
Varces-Allières-et-Risset	0,98 %	1,17 %	1,42 %	21,19 %	
Vaulnaveys-le-Bas	1,08 %	0,59 %	0,34 %	-42,90 %	
Vaulnaveys-le-Haut	0,55 %	0,51 %	0,81 %	58,04 %	
Venon	0,82 %	0,65 %	0,94 %	43,51 %	
Veurey-Voroize	2,80 %	1,11 %	0,84 %	-24,03 %	
Vif	1,15 %	1,62 %	2,13 %	31,91 %	
Vizille	2,42 %	2,81 %	3,35 %	19,02 %	
<b>Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>1,41%</b>	<b>1,48%</b>	<b>1,71%</b>	<b>15,74%</b>	
Bernin					
Crolles	0,33 %	0,25 %	0,26 %	0,21 %	-20,49 %
Saint-Martin-d'Uriage	1,13 %	0,33 %	0,36 %	0,49 %	37,10 %
<b>DSP</b>	<b>0,49 %</b>	<b>0,26 %</b>	<b>0,28 %</b>	<b>0,25 %</b>	<b>-11,24 %</b>
<b>Général</b>	<b>1,56 %</b>	<b>1,26 %</b>	<b>1,37 %</b>	<b>1,55 %</b>	<b>13,27 %</b>



## 2.9 Fonds de solidarité logement

Nombre de dossiers FSL acceptés pour les communes de Grenoble Alpes Métropole et communes en DSP (2021-2023)

	2021	2022	2023
Bresson			
Champagnier			
Champ-Sur-Drac	3	1	
Claix	5	4	8
Corenc		1	
Domène	5	7	4
Echirolles	49	62	44
Eybens	6	12	9
Fontaine	59	50	49
Gieres	1	2	1
Grenoble	98	57	54
Herbeys			
Jarrie			
La Tronche	1	2	
Le Fontanil-Cornillon			
Le Gua		1	
Le Pont-de-Claix	44	31	13
Le Sappey-en-Chartreuse			1
Meylan	12	5	12
Murianette			
Noyarey			
Poisat		1	1
Quaix-en-Chartreuse	1		
Sassenage	18	24	10
Seyssinet-Pariset	15	16	9
Seyssins		1	2
Saint-Egrève	32	27	24
Saint-Georges-de-Commiers			
Saint-Martin-d'Herès	58	54	52
Saint-Martin-le-Vinoux	19	12	15
Saint-Paul-de-Varces			
Saint-Pierre-de-Mésage			
Varces-Allières-et-Risset	6	5	5

	2020	2021	2022
Vaulnaveys-le-Bas			
Vaulnaveys-le-Haut			
Veurey-Voroize	1		
Vif	5	3	3
Vizille	4	2	7
Total Grenoble Alpes Métropole	402	442	380
Bernin			
Crolles	13	4	16
Saint -Martin-d'Uriage			1
Total DSP	13	4	17
Total Général	455	384	340



# PRODUCTION D’EAU POTABLE

- 3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort .....62
- 3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel .....62
- 3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort .....63
- 3.4 Réservoirs de distribution .....72

# CHAPITRE 3 : PRODUCTION D'EAU POTABLE

## 3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort

Captage de Rochefort : DUP et Possibilité de pompage

Volume	Définition	Valeurs
Volume réservé	Possibilités maximales autorisées à la Ville de Grenoble en ce qui concerne l'exploitation du champ captant de Rochefort (arrêté préfectoral).	$2,4 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 207 360 m <sup>3</sup> /j
Pompage maximal journalier (24 H)	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant la durée d'une journée (24 heures).	$((2 * 700 \text{ m}^3/\text{h}) + (2 * 2\,000 \text{ m}^3/\text{h}) + (1 * 3\,000 \text{ m}^3/\text{h})) * 24 \text{ h/j}$ = 8 400 m <sup>3</sup> /h * 24 h/j = 201 600 m <sup>3</sup> /j
Pompage maximal sur 16 H	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant une durée de 16 heures (période de maintenance des organes électromécaniques et mécaniques incluse) soit 2 postes de 8 heures.	$((2 * 700 \text{ m}^3/\text{h}) + (2 * 2\,000 \text{ m}^3/\text{h}) + (1 * 3\,000 \text{ m}^3/\text{h})) * 16 \text{ h}$ = 8 400 m <sup>3</sup> /h * 16 h/j = 134 400 m <sup>3</sup> /j
Volume moyen	Volume refoulé depuis la station et ramené à une journée	= 44 749 m <sup>3</sup> /j
Jour de pointe	Volume maximal refoulé depuis la station en une journée	= 60 920 m <sup>3</sup>

## 3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel

Captage de Rochefort : DUP et Possibilité de pompage

Volume	Définition	Valeurs
Volume réservé	Possibilités maximales autorisées (arrêté préfectoral)	95 040 m <sup>3</sup> /j
	Jouchy (0,85 m <sup>3</sup> /s)	$0,85 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 73 440 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel (0,25m <sup>3</sup> /s)	$0,25 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 21 600 m <sup>3</sup> /j
Pompage maximal journalier (24 H)	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant la durée d'une journée (24 heures).	156 048 m <sup>3</sup> /j
	Jouchy	123 840 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel	32 208 m <sup>3</sup> /j
Pompage maximal sur 16 H	Volume maximal qui pourrait être pompé par les installations actuelles en place	104 032 m <sup>3</sup> /j
	Jouchy	82 560 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel	21 472 m <sup>3</sup> /j
Volume moyen	Volume refoulé en direction de l'agglomération depuis la station et ramené à une journée	
	Jouchy	33 760 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel	7 874 m <sup>3</sup> /j
Jour de pointe	Volume maximal refoulé depuis la station en une journée, en direction de l'agglomération	
	Jouchy	44 813 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel	19 100 m <sup>3</sup> /j



### 3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort

Contrôle sanitaire - Eau du Drac – Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2021-2023)

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 7 analyses	pour 7 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 20 analyses
Grenoble (production globale)	100 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 27 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100 %	100 %
	pour 16 analyses	pour 16 analyses
Grenoble (distribution)	100 %	99,60 %
	pour 6 analyses	pour 233 analyses
Grenoble (distribution + réservoir )	100 %	99,60 %
	pour 22 analyses	pour 249 analyses
Sassenage (distribution + point de livraison)	100 %	100 %
	pour 2 analyses	pour 23 analyses
Varces (distribution + réservoir)	100 %	100 %
	pour 7 analyses	pour 21 analyses

Contrôle sanitaire 2022 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 5 analyses	pour 5 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100 %	95,0 %
	pour 20 analyses	pour 20 analyses
Grenoble (production globale)	100 %	98,1 %
	pour 25 analyses	pour 25 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100 %	100 %
	pour 16 analyses	pour 16 analyses
Grenoble (distribution)	100 %	99,6 %
	pour 6 analyses	pour 231 analyses
Grenoble (distribution + réservoir )	100 %	99,6 %
	pour 22 analyses	pour 249 analyses
Sassenage (distribution + point de livraison)	100 %	100 %
	pour 3 analyses	pour 24 analyses
Varces (distribution + réservoir)	85,7 %	100 %
	pour 7 analyses	pour 21 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	pour 3 analyses	pour 13 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	2 analyses conformes	11 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 11 analyses

Contrôle sanitaire 2023(ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100%	100%
	pour 11 analyses	pour 8 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100%	100,0%
	pour 20 analyses	pour 20 analyses
Grenoble (production globale)	100%	98,1%
	pour 31 analyses	pour 28 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100%	88,9%
	pour 16 analyses	pour 18 analyses
Grenoble (distribution)	83,3%	98,7%
	pour 6 analyses	pour 229 analyses
Grenoble (distribution + réservoir )	96%	98,0%
	pour 22 analyses	pour 247 analyses
Sassenage (distribution + point de livraison)	100%	100%
	pour 2 analyses	pour 26 analyses
Varces (distribution + réservoir)	100%	100%
	pour 7 analyses	pour 25 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100%	93,8%
	pour 3 analyses	pour 16 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	2 analyses conformes	11 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 13 analyses



Contrôle sanitaire - Eau de la Romanche – Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2021-2023)

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100 %	100 %
	pour 63 analyses	pour 63 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	99,60 %	100 %
	pour 256 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	99,70 %	100 %
	pour 319 analyses	pour 319 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	1 analyse conforme	10 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 10 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	pour 2 analyses	pour 17 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	pour 5 analyses	pour 14 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	1 analyse conforme	11 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 11 analyses

Contrôle sanitaire 2022 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100 %	100 %
	pour 63 analyses	pour 63 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	100,0 %	99,6 %
	pour 252 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	100,0 %	99,7 %
	pour 315 analyses	pour 315 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	1 analyse conforme	10 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 10 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	pour 2 analyses	pour 17 analyses

Contrôle sanitaire 2023 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100%	100%
	pour 63 analyses	pour 63 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	100%	100%
	pour 252 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	100%	100%
	pour 315 analyses	pour 315 analyses
Bernin (distribution avec secteur alimenté par la source de la dhuy de juillet à décembre)	-	100%
	-	pour 6 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	1 analyse conforme	10 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 10 analyses
Crolles (distribution)	100%	100%
	pour 2 analyses	pour 17 analyses



Contrôle sanitaire - Eaux des sources -  
Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2021-2023)

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix (réservoirs + distribution)	95 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 64 analyses
Quaix-en-Chartreuse (réservoirs + distribution)	5 analyses conformes	14 analyses conformes
	pour 5 analyses	pour 14 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	4 analyses conformes	4 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 4 analyses
Mont-Saint-Martin (réservoir + distribution)	2 analyses conformes	6 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 6 analyses
Noyarey (réservoirs + distribution)	7 analyses conformes	18 analyses conformes
	pour 7 analyses	pour 18 analyses
Proveysieux (réservoirs + distribution)	18 analyses conformes	26 analyses conformes
	pour 19 analyses	pour 26 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (réservoirs + distribution)	100 %	100 %
	pour 25 analyses	pour 61 analyses
Le Pleyinet (réservoirs + distribution)	3 analyses conformes	8 analyses conformes
	pour 3 analyses	pour 8 analyses

Contrôle sanitaire 2022 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix (réservoirs + distribution)	100 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 62 analyses
Quaix-en-Chartreuse (réservoirs + distribution)	4 analyses conformes	14 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 14 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	4 analyses conformes	4 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 4 analyses
Mont-Saint-Martin (réservoir + distribution)	3 analyses conformes	6 analyses conformes
	pour 3 analyses	pour 6 analyses
Noyarey (réservoirs + distribution)	6 analyses conformes	18 analyses conformes
	pour 6 analyses	pour 18 analyses
Proveysieux (réservoirs + distribution)	18 analyses conformes	25 analyses conformes
	pour 19 analyses	pour 26 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (réservoirs + distribution)	94,7 %	100 %
	pour 19 analyses	pour 59 analyses
Le Pleynet (réservoirs + distribution)	3 analyses conformes	8 analyses conformes
	pour 3 analyses	pour 8 analyses

Contrôle sanitaire 2023 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix (réservoirs + distribution)	100 %	95,1 %
	pour 20 analyses	pour 61 analyses
Quaix-en-Chartreuse (réservoirs + distribution)	5 analyses conformes	14 analyses conformes
	pour 5 analyses	pour 14 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	4 analyses conformes	4 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 4 analyses
Mont-Saint-Martin (réservoir + distribution)	2 analyses conformes	6 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 6 analyses
Noyarey (réservoirs + distribution)	7 analyses conformes	17 analyses conformes
	pour 7 analyses	pour 17 analyses
Proveysieux (réservoirs + distribution)	4 analyses conformes	18 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 18 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (réservoirs + distribution)	77,6 %	100 %
	pour 58 analyses	pour 93 analyses



Programme d'auto-surveillance - Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2021-2023)

Autocontrôle 2021	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Grenoble (production avec point de livraison et réservoirs)	100 %	99,80 %
	pour 40 analyses	pour 414 analyses
Grenoble (distribution)	-	98,30 %
	-	pour 60 analyses
Sassenage (réservoirs)	100,0%	100 %
	pour 2 analyses	pour 33 analyses
Sassenage (distribution)	-	100 %
	-	pour 10 analyses
Varcès (production : réservoirs)	-	100 %
	-	pour 27 analyses
Varcès (distribution)	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	100 %	99,90 %
	Pour 1 analyse	pour 718 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	100 %	98,80 %
	Pour 1 analyse	pour 733 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	-	100 %
	-	Pour 4 analyses
Crolles (distribution)	-	100 %
	-	Pour 11 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	-	100 %
	-	Pour 14 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	-	100 %
	-	pour 8 analyses
Claix (production et distribution)	78,60 %	100 %
	pour 28 analyses	pour 74 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	97,50 %
	pour 10 analyses	pour 40 analyses
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	28 analyses conformes	12 analyses conformes
	pour 28 analyses	pour 12 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	100 %
	pour 11 analyses	pour 7 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 36 analyses	pour 34 analyses
Proveysieux (production et distribution)	100 %	95,50 %
	pour 10 analyses	pour 22 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	100 %	98,20 %
	pour 42 analyses	pour 57 analyses

Autocontrôle 2022	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Grenoble (production avec point de livraison et réservoirs)	100 %	99,6 %
	pour 27 analyses	pour 717 analyses
Grenoble (distribution)	0 %	100 %
	pour 1 analyse	pour 17 analyses
Sassenage (réservoirs)	-	100 %
	-	pour 24 analyses
Sassenage (distribution)	-	100 %
	-	pour 17 analyses
Varces (production : réservoirs)	-	98,3 %
	-	pour 59 analyses
Varces (distribution)	-	100 %
	-	pour 13 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	-	99,9 %
	-	pour 778 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	100 %	99,30 %
	Pour 10 analyses	pour 593 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	-	100 %
	-	Pour 3 analyses
Crolles (distribution)	-	100 %
	-	Pour 8 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	-	100 %
	-	Pour 18 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	-	100 %
	-	pour 14 analyses
Claix (production et distribution)	96,5 %	100,0 %
	pour 115 analyses	pour 137 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	100,0 %
	pour 23 analyses	pour 37 analyses
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	100 %	13 analyses conformes
	pour 95 analyses	pour 13 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	100 %
	pour 18 analyses	pour 5 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 31 analyses
Proveysieux (production et distribution)	97,1 %	100,0 %
	pour 32 analyses	pour 28 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	98,0 %	100,0 %
	pour 51 analyses	pour 96 analyses



Autocontrôle 2023	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Grenoble (production avec point de livraison et réservoirs)	100 %	99,6 %
	pour 27 analyses	pour 717 analyses
Grenoble (distribution)	0 %	100 %
	pour 1 analyse	pour 17 analyses
Sassenage (réservoirs)	-	100 %
	-	pour 24 analyses
Sassenage (distribution)	-	100 %
	-	pour 17 analyses
Vарces (production : réservoirs)	-	98,3 %
	-	pour 59 analyses
Vарces (distribution)	-	100 %
	-	pour 13 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	-	99,9 %
	-	pour 778 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	100 %	99,30 %
	Pour 10 analyses	pour 593 analyses
Bernin (réservoir)		
Champ-sur-Drac (distribution)	-	100 %
	-	Pour 3 analyses
Crolles (distribution)	-	100 %
	-	Pour 8 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	-	100 %
	-	Pour 18 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	-	100 %
	-	pour 14 analyses
Claix (production et distribution)	96,5 %	100 %
	pour 115 analyses	pour 137 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 23 analyses	pour 37 analyses
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	100 %	13 analyses conformes
	pour 95 analyses	pour 13 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	100 %
	pour 18 analyses	pour 5 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 31 analyses
Proveysieux (production et distribution)	97,1 %	100 %
	pour 32 analyses	pour 28 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	98 %	100 %
	pour 51 analyses	pour 96 analyses

### 3.4 Réservoirs de distribution

Réservoirs lavés par Eaux de Grenoble Alpes

Contrat	Nombre de réservoirs exploités	Nombre de cuve nettoyées 1 fois par an	Capacité totale de stockage théorique (m3)
GRESIVAUDAN - SMU	13	9	4 180
GRESIVAUDAN réseau ad- duction	15	15	23 990
METRO - Gérance	100	95	132 693
Total	128	119	132 693



### Qualité de l'eau 2021

		Champ sur Drac	Claix	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame Mésage (h distributio
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 100 %	100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	6/6	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	99,6 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 99,7 %	95 %	Romanche 99,7 %	Drac 100 %	2/2	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	100 %		

### Qualité de l'eau 2022

		Champ sur Drac	Claix	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame Mésage (h distributio
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 100 %	100 %	Romanche 99,7%	Drac 98,1 %	6/6	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	99,6 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 100 %	100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	3/3	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	100 %		

### Qualité de l'eau 2023

		Champ sur Drac	Claix	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame Mésage (h distributio
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 100 %	94,4 %	Romanche 100 %	Drac 98 %	6/6	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	98 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 100 %	100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	2/2	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	96 %		

Commune (Noms)	Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleyinet
	18/18	26/26	14/14	Drac 100 %	Romanche 99 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	8/8
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		100 %	11/11	-	
	7/7	18/19	5/5	Drac 100 %	Romanche 99,7 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 99,7 %	-	3/3
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		100 %	1/1	-	

Commune (Noms)	Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleyinet
	18/18	25/26	14/14	Drac 98,1 %	Romanche 98,1 %	100 %	Drac 98,1 %	Romanche 98,1 %	-	8/8
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		100 %	11/11	-	
	6/6	18/19	4/4	Drac 100 %	Romanche 100 %	95,2 %	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	3/3
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		87,5 %	2/2	-	

Commune (Noms)	Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleyinet
	17/17	18/18	14/14	Drac 98,1 %	Romanche 98,1 %	100 %	Drac 98,1 %	Romanche 98,1 %	-	100 %
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	93,8 %		100 %	13/13	-	
	7/7	4/4	5/5	Drac 100 %	Romanche 100 %	77,6 %	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	-
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		100 %	2/2	-	



Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	BERNIN	Les Fontaines Bas service	900	900	950	3	2 750
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	BERNIN	Moyen service	480			1	480
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Bresson	20 000	20 000		2	40 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Bas service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Haut service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Le Golf	50			1	50
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRIE & AN-GONNES	Bellevue	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMP SUR DRAC	Le Sert	500	500		2	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMP SUR DRAC	Super Champ	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMPAGNIER	Bas service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMPAGNIER	Haut service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Bache de Combe Jardin	?			1	
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Furonnière	500	100	100	3	700
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Garretière	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Malhivert	300	200		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Maison Blanche	200	200		2	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Les Clots	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Savoères	20			1	20
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Bache de Jayère	10			1	10
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	14000	4 000	4 000	6 000	3	14 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	Brondières	1 500	1 500		2	3 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	Crapanoz (1000)	880	80		2	960
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	Bourdier	200			1	200

Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ECHIROLLES	Le Cimetière	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Le Sabot	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Javaux	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Flandrus	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Pellets	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants	2 000	2 000	6 000	3	10 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants MS	10			1	10
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants HS	5			1	5
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	GIERES	Le Château	500	500		2	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	GRENOBLE	Bastille	4	4		2	7
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	Les Rivollets	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	Haut service à Champagnier	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	La Gare - Bas service	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Allée Verte - nouveau	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Allée Verte - ancien	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Le Rozan	400	400		2	800
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LE PONT de CLAIX	Les Marcelines	2 000	2 000		2	4 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	LE VERSOUD	Roussillon	480	580		2	1 060
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MEYLAN	Les Buclos	1 500	2 500	3 000	3	7 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MONT SAINT MARTIN	Mont Saint Martin	400			1	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MONTCHA-BOUD	Le Planchon	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOTRE DAME DE MESSAGE	Les Traverettes	450			1	450
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOTRE DAME DE MESSAGE	Le Piallon	300			1	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	St Jean	350	75	75	3	500



Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	Ezy	100	60		2	160
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	Les Fées	75			1	75
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	POISAT	La Pernière	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	PROVEYSIEUX	Planfray				0	0
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	PROVEYSIEUX	Breuire				0	0
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	Les Touches	400			1	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	La Méarie	300			1	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	Montquaix	300			1	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	La Frette	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Uriage	1 000			1	1 000
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	St Martin	700			1	700
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Relatière	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Grivolée Bas	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Croix Pinet	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Villeneuve	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Replat	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Chavanais	200			1	200
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Grivolée Haut	100			1	100
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Rossin	20			1	20
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Corps	20			1	20
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Penet	20			1	20
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SASSENAGE	Molard Pichon	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SASSENAGE	Fond Bonnier	800			1	800
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SEYSSINET PARISSET	Les Vouillants	4 000			1	4 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SEYSSINS	La Mairie	1 000			1	1 000

Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN D'HERES	Les Alloves	1 000	1 000	4 000	3	6 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Le Canet	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Clémencières	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST PIERRE DE MESSAGE	Jouchy (mise en charge)	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST PIERRE DE MESSAGE	Le Grand David	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	3500 Rochefort	3 500			1	3 500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Beauregard	1 000	1 000	1 000	3	3 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Allière	150			1	150
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Risset					
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Replat	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	St Georges	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Roul	250	250		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Fujaret	6			1	6
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Le Grand Chate-lard - haut service	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Les Mortières - bas service	450	50		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Le Verdaret - moyen service	200			1	200
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	VILLARD BONNOT	Le Vorz	1 540			1	1 540
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Cornage	2 000	2 000		2	4 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Pierre plate	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Péage	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Prieuré	100	100	200	3	400



# DISTRIBUTION

4.1	Exploitation des réseaux d'eau potable .....	80
4.2	Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes .....	95
4.3	Exploitation des réseaux d'Assainissement .....	99

# CHAPITRE 4 : DISTRIBUTION

## 4.1 Exploitation des réseaux d'eau potable

Exploitation/travaux (2021-2023) : Détail par commune des réparations des conduites et branchements

Répartition des fuites par communes et par nature

Commune	2021		2022		2023	
	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées
Bernin	-	-	-	-	1	0
Champ-sur-Drac	0	1	0	2	0	1
Claix	6	4	6	3	4	9
Crolles	3	7	0	1	1	6
Grenoble	19	22	12	26	11	32
Mont-Saint-Martin	1	3	2	0	0	0
Noyarey	4	1	7	1	1	4
Proveysieux	0	0	2	0	1	1
Quaix-en-Chartreuse	1	2	2	1	0	0
Saint-Martin-d'Uriage	3	8	3	2	3	5
Saint-Martin-Le-Vinoux	3	0	2	4	3	5
Sassenage	4	4	6	2	3	3
Varcis-Allières-et-Risset	2	4	0	6	0	3
Veurey-Voroize	5	0	0	3	0	1
Total	51	56	42	51	28	70



## Exploitation/travaux (2022-2023) : Détail par commune du renouvellement

Enveloppe Investissements

Bilan par commune et pas nature d'opérations

Commune	2022						2023					
	Branchements renouvelés (u)	Branchements supprimés (u)	Vannes renouvelées ou ajoutées (u)	Réducteurs renouvelés (u)	Autres petites opérations de renouvellement (Montant < 10 000€) (u)	Autres Opérations de renouvellement importantes (Montant > 10 000€) (u)	Branchements renouvelés (u)	Branchements supprimés (u)	Vannes renouvelées ou ajoutées (u)	Réducteurs renouvelés (u)	Autres petites opérations de renouvellement (Montant < 10 000€) (u)	Autres Opérations de renouvellement importantes (Montant > 10 000€) (u)
Bernin	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Champ-sur-Drac	3	0	3	0	1	0	2	1	7	0	1	0
Claix	1	1	0	1	1	0	11	1	0	1	0	0
Crolles	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Grenoble	36	3	30	0	4	1	23	9	29	0	4	0
Noyarey	3	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Mont-Saint-Martin	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Proveysieux	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
Quaix-en-Chartreuse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Martin-d'Uriage	7	0	2	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Saint-Martin-le-Vinoux	1	0	0	0	0	0	3	0	2	0	0	0
Sassenage	5	0	3	0	0	0	4	0	5	0	1	1
Varces	4	0	4	0	1	0	3	2	2	0	1	0
Veurey-Voroize	3	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Total	64	4	44	1	8	1	54	13	48	1	7	1

Sources

Gérance extraction factures

DSP : tableau de suivi des petits renouvellements

Gestion du parc compteurs (2021-2023) – Détail par commune du nombre d’instructions de demandes d’individualisation

	2021	2022	2023
Commune	Nombre d’instructions de demandes d’individualisation	Nombre d’instructions de demandes d’individualisation	Nombre d’instructions de demandes d’individualisation
Bernin	-	-	0
Champ-sur-Drac	0	0	0
Claix	1	4	2
Crolles	5	3	7
Grenoble	14	21	30
Noyarey	1	2	1
Mont-Saint-Martin	0	0	0
Proveysieux	0	0	0
Quaix-en-Chartreuse	0	0	0
Saint-Martin-d’Uriage	1	0	2
Saint-Martin-le-Vinoux	0	2	3
Sassenage	3	4	3
Varces	0	5	1
Veurey-Voroize	1	1	0
Total	26	42	49



## Gestion du parc compteurs (2021-2023) – Détail du parc compteur par commune

Commune	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2021	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2022	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2023
Bernin	-	-	1 613
Champ-sur-Drac	1 487	1 492	1 502
Claix	3 454	3 557	3 614
Crolles	3 851	3 992	4 038
Grenoble	52 638	53 112	53 411
Mont-Saint-Martin	49	51	51
Noyarey	1 066	1 095	1 084
Proveysieux	244	245	245
Quaix-en-Chartreuse	430	434	437
Saint-Martin-d'Uriage	2 506	2 517	2 571
Saint-Martin-le-Vinoux	2 601	2 644	2 679
Sassenage	5 660	5 848	5 975
Varces	3 158	3 184	3 299
Veurey-Voroize	695	711	717
Total	77 839	78 882	81 236

Gestion du parc compteurs (2021-2023) – Détail par commune des compteurs remplacés et de la conformité du parc

Communes	Nombre de compteurs remplacés 2021	Nombre de compteurs remplacés 2022	Nombre de compteurs remplacés 2023
Bernin	-	-	3
Champ-sur-Drac	236	92	76
Claix	208	505	327
Crolles	475	460	236
Grenoble	2 085	3 048	3 209
Mont-Saint-Martin	-	9	2
Noyarey	24	66	124
Proveysieux	7	46	4
Quaix-en-Chartreuse	29	96	24
Saint-Martin-d'Uriage	109	296	153
Saint-Martin-le-Vinoux	164	339	247
Sassenage	200	133	154
Varces	37	80	86
Veurey-Voroize	92	90	69
Total	3 666	5 260	4 714

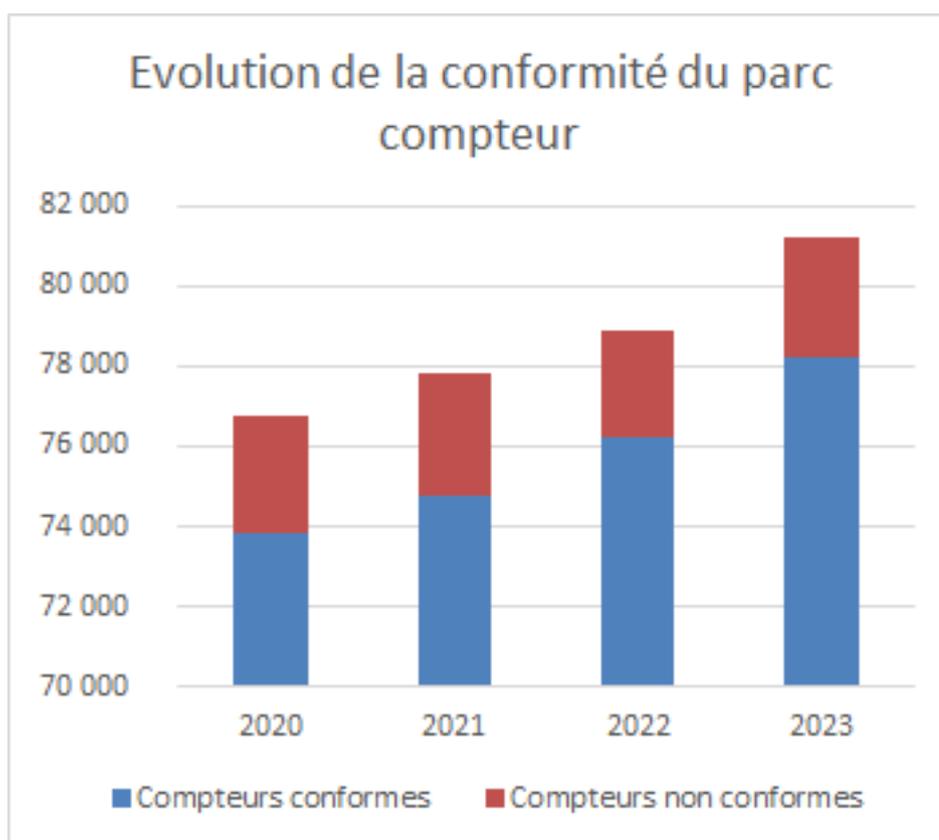


## Conformité du parc compteurs par commune

Communes	Conformité du parc compteur 2022 (%)	Nombre de compteurs du parc 2023	Nombre de compteurs conformes 2023	Nombre de compteurs non conformes 2023	Conformité du parc compteur 2023 (%)
Bernin	-	1 613	1 596	17	98,9 %
Bresson	-		-	-	-
Champ-sur-Drac	92,9 %	1 502	1 437	65	95,7 %
Claix	96,8 %	3 614	3 528	86	97,6 %
Crolles	98,4 %	4 038	3 903	135	96,7 %
Grenoble	96,4 %	53 411	51 146	2 265	95,8 %
Mont-Saint-Martin	82,4 %	51	42	9	82,4 %
Noyarey	98,2 %	1 084	1 039	45	95,8 %
Proveysieux	95,5 %	245	229	16	93,5 %
Quaix-en-Chartreuse	97,0 %	437	431	6	98,6 %
Saint-Martin-d'Uriage	96,3 %	2 571	2 493	78	97,0 %
Saint-Martin-le-Vinoux	96,0 %	2 679	2 524	155	94,2 %
Sassenage	98,5 %	5 975	5 918	57	99,0 %
Varces	99,1 %	3 299	3 261	38	98,8 %
Veurey-Voroize	90,0 %	717	666	51	92,9 %
Total	96,6 %	81 236	78 213	3 023	96,3 %

Gestion du parc compteurs (2020 -2023) – Évolution de la conformité du parc

Année	2020	2021	2022	2023
Compteurs conformes	73 822	74 788	76 233	78 213
Compteurs non conformes	2 920	3 051	2 649	3 023
Conformité	96,2 %	96,1 %	96,6 %	96,3 %





Détail par commune du nombre de réponses aux demandes d'avis sur permis de construire (2021-2023)

Commune	Nombre de réponses aux permis de construire 2021	Nombre de réponses aux permis de construire 2022	Nombre de réponses aux permis de construire 2023
Bernin	-	-	6
Champ Sur Drac	18	15	10
Claix	52	53	48
Crolles	16	44	30
Grenoble	90	95	70
Mont Saint Martin	0	0	0
Noyarey	30	13	10
Proveysieux	3	6	3
Quaix en chartreuse	7	3	12
Saint Martin d'Uriage	21	29	37
Saint Martin Le Vinoux	13	16	19
Sassenage	13	15	13
Varces	45	23	19
Veurey Voroize	38	27	22
Total	346	339	299

## Entretien et renouvellement du patrimoine

### Critères de proposition de renouvellement des réseaux

Critères	Détails et observations
<p>Anomalies récurrentes Fuites</p>	<p>Constatées par l'analyse de l'historisation des incidents prenant en compte plusieurs facteurs :</p> <p>Casses provoquées par la sensibilité de certains matériaux du réseau dits « fragiles » (fonte grise...) aux variations climatiques de plus en plus fréquentes et marquées : gel/dégel et/ou sécheresse/pluies induisant des mouvements de terrain.</p> <p>Décompression des terrains à proximité du réseau, dommages par griffures liés aux travaux d'entreprises de BTP et VRD produisant des ruptures ou points de corrosion sur certains matériaux (Eternit, fonte GS...).</p> <p>Nature géologique des sous-sols : le non-respect des règles de l'art des conditions de pose sur lit de sable peuvent conduire à des corrosions et réduire de 50 % la durée de vie d'une conduite.</p> <p>Présence de courants vagabonds très fréquents en zone urbaine dense produisant les mêmes effets par perforations des conduites.</p> <p>Vieillessement plus rapide de certains organes constituant les réseaux (vannes, raccord, robinet, collier...).</p>
<p>Coordination avec les travaux de voiries et d'aménagements urbains</p>	<p>Lié aux programmes de réfection des voiries de circulation qui interdisent l'accès aux zones réhabilitées.</p> <p>Aménagements spéciaux lourds (type Tramway) jusqu'aux plus légers (restructuration de voies piétonnes, implantation d'arbres ..).</p> <p>Travaux d'aménagement conduisant à des dévoiements de conduite.</p> <p>Evolution du tissu urbain en général, aménagement de ZAC avec des modifications de voirie et de circulation forçant à modifier les tracés de réseaux.</p>
<p>Évolution des besoins hydrauliques</p>	<p>Par réduction de diamètre : ralentissement des vitesses de circulation de l'eau dû à la baisse des consommations, dans les conduites (temps de séjour, réduction des fuites et autres paramètres physicochimiques de l'eau).</p> <p>A la hausse : du fait de besoins hydrauliques apparaissant dans de nouvelles zones d'aménagement de quartiers, défense incendie, schéma directeur.</p>



EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNÉE 2023 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX DISTRIBUTION (Tableau par communes)

Commune	Ordre de priorité	Lieu	Nature des travaux	Commentaire	Date de la demande
Grenoble	1	Rue Helbronner	Reprise canalisation (possibilité d'abaisser le diamètre)	Canalisation mise hors service suite à succession de fuites	2022
	1	Rue Jean Pain	Reprise canalisation	Difficultés à effectuer des réparations vu l'état de la canalisation	2022
	1	Secteur 4	Création 4 chambres de débitmétrie	Suite de la sectorisation du réseau AEP pour amélioration rendement	2018
	1	Secteur 4	Experimentation de postes fixes de RDF	Aquisition d'une nouvelle technologie pour amélioration rendement	2019
	1	Albert Reynier /Bachelard	remplacement et redimensionnement du débitmètre Ø 1000	Suite de la sectorisation du réseau AEP pour amélioration rendement	2019
	1	Chambre de comptage Léon Blum	Remplacement canne à insertion par débitmètre	Amélioration du comptage pour amélioration rendement	2020
	1	Chambre de comptage Marie Reynoard	Remplacement canne à insertion par débitmètre	Amélioration du comptage pour amélioration rendement	2020
	1	Rue Stéphane Mallarmé	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2021
	1	Boulevard Gambetta	Reprise canalisation	canalisation piquée	2021
	1	Cours de la libération	Dépose clapet percé	un nouveau clapet percé a été installé dans le cadre des travaux du Rondeau	2022
	2	Avenue Rhin et Danube	remplacement de Vanne Ø 1000 n°17	Vétusté	2019
	2	Rue de Villard de lans	remplacement de Vanne Ø 600 n°21	Vétusté	2019
	2	Angle La Bruyère/Arlequin	remplacement de Vanne Ø 600 n°3	Vétusté	2022
	2	Rue Jules Horowitz	Possibilité de réaliser un maillage	Sécurisation	2022
	2	Avenue Léon Blum	Reprise canalisation	Vétusté	2020

**EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNÉE 2023 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX  
DISTRIBUTION (Tableau par communes)**

Sassenage	1	rue de la gorge	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2019
	1	414 rte de villard	Reprise d'un long branchement sur domaine public	Conduite passant sous domaine privatif et ressortant sous domaine public (2 fuites en 2019, 1 en 2020, 1 en 2022)	2019
	2	Rue de la falaise	Reprise canalisation	Mise sous domaine public d'une conduite sous domaine privé	2021
	3	rue de la république	Reprise canalisation	Vétusté	2019
Varces	1	RD 1075 entre route du Pavillon et maillage Claix	Reprise canalisation	Sécurisation Varces/ Claix	2018
	1	rue de berlionnieres et rue des plantées	maillage de renforcement rue des Plantées pour sécurisation plaine de reymure (passage sur la Gresse)	Sécurisation	2019
Noyarey	1	Chemin de Galle/Chemin de la Vigne	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2018
	1	Chemin de Galle/Chemin de la Vigne	Raccorder conduite en attente et reprendre les branchements dessus	Conduite en attente	2018
	1	ch,de la vanne/ ch,des bauches	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2019
	1	chemin du moulin	Reprise canalisation	Vétusté	2019
Mont Saint Martin	1	chemin de Namiere	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur branchements	2021
Quaix en chartreuse	2	Chemin de la croix de chorre	Renouvellement réseau AEP AC Ø60 mm (400 ml)	Vétusté	2018
	2	Chemin du Néron	Renouvellement réseau AEP AC Ø60 mm (800 ml)	Vétusté	2018



EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2023 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX  
DISTRIBUTION (Tableau par communes)

Champ Sur Drac	1	Route de Saint Georges	Reprise canalisation	Continuité du renouvellement commencé en 2014/2015	2018
	1	Conduite dans tourbière	Reprise canalisation	Vétusté	2019
	2	Chemin du Cloud (entre artisan et rte de Saint Georges)	Reprise canalisation	Mise sous domaine public d'une conduite sous domaine privé	2018
Claix	1	Malhivert	Reprise canalisation depuis le réservoir	Fuite sur conduite à 3,5 mètres de profondeur	2022
	1	RD 1075 Maillages Varcès	Reprise canalisation	Sécurisation Varcès/ Claix	2018
	2	Fond Ratel	Suppression double conduite + renforcement DECI	Optimisation patrimoine + Amélioration DECI	2018
Saint Martin Le vinoux	2	Rue de la libération	Remplacement Fonte DN 40 + branchements plomb (550ml)	Vétusté	2018

EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2023 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX  
DISTRIBUTION (Tableau par communes)

Crolles	1	Secteur Mayard-Daudet	Transférer les abonnés du secteur Mayard-Daudet vers le réseau Bas-Service	Diminuer la pression de service et limiter le nombre d'abonnés en cas de coupure	2018
	2	Rue Ambroise Croizat	Pose 50ml de conduite	Optimisation réseau et diminution du linéaire de conduite	2018
Saint Martin d'Uriage	2	Réseau communal	Route du bouloud/chemin du Mollard	Optimisation du réseau	2021
	3	Réseau communal	Route de Pierval	Création maillage	2021



Performance de nos actions : détail par commune de l'évolution des rendements (2019-2023)

Commune	Linéaire (km)	2019	2020	2021	2022	2023	Variation
Bernin	27	-	-	-	-	97,9%	
Champ-Sur-Drac	25	85,00 %	92,58 %	85,55 %	89,2%	85,1%	-4,6%
Claix	64	67,29 %	71,03 %	79,68 %	81,3%	77,1%	-5,2%
Crolles	54	98,05 %	98,85 %	98,81 %	97,3%	96,4%	-0,9%
Grenoble	264	90,96 %	89,04 %	91,97 %	93,1%	91,1%	-2,1%
Mont-Saint-Martin	3	81,35 %	73,37 %	69,48 %	77,5%	72,5%	-6,5%
Noyarey	21	69,26 %	76,36 %	82,20 %	83,0%	76,5%	-7,9%
Proveysieux	10	76,84 %	71,15 %	74,63 %	83,2%	75,3%	-9,5%
Quaix-en-Chartreuse	24	92,53 %	67,96 %	84,78 %	78,2%	94,7%	21,1%
Saint-Martin-le-Vinoux	32	92,17 %	93,59 %	94,12 %	95,2%	91,5%	-3,8%
Saint-Martin-d'Uriage	75	88,18 %	86,36 %	90,21 %	92,8%	87,2%	-6,0%
Sassenage	57	89,75 %	85,01 %	88,49 %	88,7%	92,6%	4,3%
Varces	47	85,62 %	89,00 %	89,22 %	90,9%	94,0%	3,4%
Veurey-Voroize	23	84,88 %	85,64 %	89,42 %	93,7%	96,0%	2,5%
				Global	93,4%	91,9%	

Recherche de fuites sur le réseau et débitmétrie (2021-2023)- Détail par commune  
des fuites localisées par nos équipes

Commune	"Fuites localisées 2021 (recherche de fuite EDGA)"	"Fuites localisées 2022 (recherche de fuite EDGA)"	"Fuites localisées 2023 (recherche de fuite EDGA)"
Bernin	-	-	2
Champ-sur-Drac	1	1	0
Claix	27	20	29
Crolles	11	0	9
Grenoble	101	45	62
Mont-Saint-Martin	7	4	2
Noyarey	6	7	3
Proveysieux	2	5	3
Quaix-en-Chartreuse	6	12	3
Saint-Martin-d'Uriage	8	5	12
Saint-Martin-le-Vinoux	3	9	6
Sassenage	12	14	12
Varces	0	15	3
Veurey-Voroize	5	3	4
Total	189	140	150

## 4.2 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes



Nombre de branchements neufs réalisés par Eaux de Grenoble Alpes  
Détail par commune (2021-2023)

Commune	Nombre de branchements neufs 2021	Nombre de branchements neufs 2022	Nombre de branchements neufs 2023
Bernin	-	-	2
Champ-sur-Drac	2	3	0
Claix	3	1	7
Crolles	4	6	5
Fontaine	0	1	0
Gières	0	1	0
Grenoble	22	21	10
Noyarey	1	2	0
Mont Saint Martin	0	1	0
Proveysieux	0	0	1
Quaix-en-Chartreuse	3	2	1
Saint Georges de Commiers	0	1	0
Saint-Martin-le-Vinoux	3	2	5
Sassenage	2	4	1
Saint-Martin-d'Uriage	10	11	8
Varces-Allières-et-Risset	3	1	2
Veurey-Voroize	3	5	1
Vif	0	1	0
Vizille	0	1	0
Total	56	64	43

Nombre d'opérations de travaux d'exploitation réalisés par Eaux de Grenoble Alpes – Détail par commune (2021-2023)

Communes	Nombre d'opérations d'exploitation 2021	Nombre d'opérations d'exploitation 2022	Nombre d'opérations d'exploitation 2023
Bernin	1	0	0
Biviers	0	0	0
Bresson	1	0	0
Brie-et-Angonnes	4	7	4
Champagnier	0	1	0
Claix	1	0	0
Corenc	4	10	10
Crolles	3	0	0
Domène	1	3	1
Echirolles	9	19	15
Eybens	4	3	4
Fontaine	9	4	3

Communes	Nombre d'opérations d'exploitation 2021	Nombre d'opérations d'exploitation 2022	Nombre d'opérations d'exploitation 2023
Gieres	6	10	4
Grenoble	2	2	0
Herbeys	5	1	3
Jarrie	0	3	0
La Tronche	7	9	4
Le-Fontanil-Cornillon	0	2	1
Le-Gua	4	4	1
Le-Pont-de-Claix	0	4	5
Le-Sappey-en-Chartreuse	4	0	5
Meylan	6	8	7
Miribel-Lanchâtre	0	0	1
Montchaboud	0	0	1
Murianette	0	2	0
Notre Dame de Mésage	0	1	0
Notre-Dame-de-Commiers	0	1	2
St-Barthélémy-De-Séchilienne	0	0	1
Noyarey	0	1	0
Poisat	2	1	0
Quaix en chartreuse	1	0	0
Saint-Egrève	13	9	1
Saint-Georges-de-Commiers	14	5	5
Saint-Ismier	0	0	0
Saint-Martin-d'Hères	12	7	18
Saint Martin Le Vinoux	2	0	0
Saint Nazaire Les Eymes	2	0	0
Saint nizier du Moucherotte	0	0	0
Saint Paul de Varcès	3	1	1
Saint-Pierre-de-Mésage	1	0	1
Sarcenas	0	0	1
Sassenage	0	1	0
Sechilienne	1	3	0
Seyssinet-Pariset	8	2	1
Seyssins	9	3	2
Varces Allières et Risset	1	0	0
Vaulnaveys-le-Bas	0	3	0
Vaulnaveys-le-Haut	12	8	0
Vif	4	9	2
Vizille	5	7	9
Total général	161	154	113



## Nombre d'opérations de défense incendie – Détail par commune (2021-2023)

Communes	Nombre d'opérations de défense incendie 2020	Nombre d'opérations de défense incendie 2021	Nombre d'opérations de défense incendie 2023
Champ Sur Drac	2	0	0
Champagnier	1	0	0
Claix	0	0	4
Corenc	-	-	1
Crolles	0	1	0
Echirolles	0	1	1
Eybens	1	0	0
Grenoble	19	16	19
Jarrie	2	0	0
Le Gua	0	1	0
Le Pont de Claix	1	1	1
La Tronche	1	0	0
Meylan	0	0	1
Proveysieux	1	0	0
Sassenage	1	0	0
Saint Barthelemy de Séchilienne	1	0	0
Saint-Martin-D'Hères	1	0	1
Saint-Martin-d'Uriage	0	3	0
Saint-Martin-le-Vinoux	2	0	2
Saint Pierre de Mésage	0	1	0
Seyssins	0	0	1
Varces Allières et Risset	0	1	10
Venon	0	1	0
Veurey-Voroize	0	3	0
Vizille	0	1	0
Total	33	30	41

Nombre de compteurs renouvelés (prestation)  
 Détail par commune (2021-2023)  
 Bilan du renouvellement des compteurs sur les secteurs Régie

Commune	Nombre de compteurs renouvelés 2021	Nombre de compteurs renouvelés 2022	Nombre de compteurs renouvelés 2023
Corenc	0	0	0
Eybens	0	0	0
Herbeys	0	0	0
Montchaboud	0	0	0
Notre-Dame-de-Mésage	0	0	0
Saint-Pierre-de-Mésage	0	0	0
Vaulnaveys-le-Bas	0	0	0
Vaulnaveys-le-Haut	0	0	0
Total	0	0	0

Nombre de poteaux incendie mesurés – Détail par commune (2021-2023)  
 Bilan des poteaux incendie mesurés par communes

Commune	Nombre de PI mesurés 2021	Nombre de PI mesurés 2022	Nombre de PI mesurés 2023
Bernin	-	-	83
Champ Sur Drac	56	0	0
Claix	0	0	118
Crolles	162	170	0
Grenoble	341	244	296
Mont Saint Martin	7	0	0
Noyarey	0	0	0
Proveysieux	0	23	0
Quaix en Chartreuse	39	0	0
Saint Martin Le vinoux	80	0	0
Saint-Martin-d'Uriage	193	0	125
Sassenage	0	113	0
Varces	0	0	106
Veurey Voroize	57	0	0
Total	935	550	728



### 4.3 Exploitation des réseaux d'Assainissement

Nombre de contrôles SPANC effectués – Détail par commune (2021-2023)

Commune	Nombre de contrôle SPANC effectués 2021	Nombre de contrôle SPANC effectués 2022	Nombre de contrôle SPANC effectués 2023
Laval	Plus de contrat	Plus de contrat	Plus de contrat
Saint-Martin-d'Uriage	35	10	5
Total	35	10	5





# ÉTUDES ET GÉOMATIQUE

- 5.1 Études et Géomatique .....103
- 5.2 Système d'Information Géographique (SIG) .....104
- 5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires .....105
- 5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent .....106
  - 5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles .....106
  - 5.4.2 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux .....107
  - 5.4.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage .....108
  - 5.4.4 Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage .....109
  - 5.4.5 Gestion du service public d'eau potable de la Commune du Bernin .....110

5.5	Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance .....	111
5.5.1	Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac en quelques chiffres .....	112
5.5.2	Constitution du réseau d'eau à Claix en quelques chiffres .....	112
5.5.3	Gestion du service public de l'eau potable de la ville de Grenoble .....	113
5.5.4	Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres .....	113
5.5.5	Constitution du réseau d'eau à Proveysieux en quelques chiffres .....	114
5.5.6	Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin en quelques chiffres .....	114
5.5.7.	Constitution du réseau d'eau Quaix-en-Chartreuse en quelques chiffres .....	115
5.5.8	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage .....	115
5.5.9	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset .....	116
5.5.10	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Veurey-Voroise .....	117



# CHAPITRE 5 : ÉTUDES ET GÉOMATIQUE

## 5.1 Études et Géomatique

SIG utilisé pour les mises à jour par commune ou par réseau pour l'année 2023

Commune	Réseau exploité	SIG bureautique utilisé	SIG WEB utilisé
Bernin	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Champ-sur-Drac	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Claix	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Crolles	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Grenoble	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Mont-Saint-Martin	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Noyarey	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Production DRAC	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Production ROMANCHE	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Production Autres Communes	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Proveysieux	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Quaix-en-Chartreuse	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Saint-Martin-d'Uriage	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Saint-Martin-d'Uriage Assainissement	Assainissement collectif	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Saint-Martin-le-Vinoux	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Sassenage	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Varces-Allières-et-Risset	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Veurey-Voroize	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM

## 5.2 Système d'Information Géographique (SIG)

Linéaires des réseaux et précision par commune ou réseau pour l'année 2023

Commune	"Territoire Grenoble-Alpes Métropole"	Type de contrat	Linéaire du réseau	Taux de précision A estimé
Bernin	NON	DS3P	27 kms	7 %
Champ-sur-Drac	OUI	GERANCE	24 kms	3 %
Claix	OUI	GERANCE	64 kms	3 %
Crolles	NON	DS3P	54 kms	13 %
Grenoble	OUI	GERANCE	262 kms	51 %
Mont-Saint-Martin	OUI	GERANCE	2 kms	0 %
Noyarey	OUI	GERANCE	20 kms	12 %
Proveysieux	OUI	GERANCE	9 kms	0 %
Quaix-en-Chartreuse	OUI	GERANCE	23 kms	5 %
Saint-Martin-d'Uriage	NON	DSP	72 kms	3 %
Saint-Martin-d'Uriage Eaux Usées	NON	DSP	62 kms	1 %
Saint-Martin-le-Vinoux	OUI	GERANCE	32 kms	22 %
Sassenage	OUI	GERANCE	57 kms	6 %
Varces-Allières-et-Risset	OUI	GERANCE	52 kms	3 %
Veurey-Voroize	OUI	GERANCE	21 kms	4 %
Production DRAC	OUI	GERANCE	28 kms	7 %
Production ROMANCHE	en partie	GERANCE	142 kms	90 %
Production Autres communes	OUI	GERANCE	45 kms	2 %

Le linéaire de réseau de distribution correspond pour les communes en DSP au réseau principal en service et hors linéaire des branchements et vidanges.

Le linéaire des réseaux de production correspond au réseau principal en service hors linéaire des vidanges.

Commentaire : changement de la méthode de calcul entre 2022 et 2023. La méthode appliquée en 2023 est plus adaptée à la réalité.

Méthode 2022 : rapport des points 3D sur le linéaire total.

Méthode 2023 : prise en compte des points 3D avec définition d'une zone tampon de 10 m de chaque côté du point. Tous les linéaires dans cette zone tampon sont classés en classe A. Rapport de ce linéaire sur le linéaire total.



## 5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires

Etat des contrats et licences pour l'année 2022

Territoires	Grenoble-Alpes Métropole	Contrat	Nombre de licences Géosite	Nombre d'utilisateurs SPECTRUM
Champ-sur-Drac	Oui	contrat actif	3	
Crolles	Non	contrat actif	4	66
Jarrie	Oui	contrat actif	5	13
Notre-Dame-de-Mésage	Oui	contrat actif	1	
Saint-Pierre-de-Mésage	Oui	contrat actif	1	
Veurey-Voroize	Oui	contrat actif	1	
		Totaux	15	79

## 5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent

Pour l'ensemble des territoires et réseaux confiés par contrat, Eaux de Grenoble Alpes engage des missions habituelles tel que : (liste non exhaustive)

- S'assurer de la qualité de l'eau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et les ouvrages présents sur le réseau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et ouvrages de relevage des eaux usées
- Relever et renouveler les compteurs d'eau froide
- Assurer une surveillance 24h/24 et 7j/7 et une aptitude à intervenir sur les réseaux dans le cadre d'une organisation d'astreinte
- Réaliser des visites et suivi régulier des installations et des équipements
- Assurer des missions de maîtrise d'œuvre et d'études et de conduite d'opération
- Effectuer des travaux de branchements, maintenance et remplacement de poteaux incendie
- Gérer les abonnements, les mutations, les réclamations, et facturer l'eau aux abonnés
- Mettre à jour le SIG du réseau d'eau potable
- Instruire les DT et les DICT
- Répondre aux demandes d'avis pour les demandes de permis de construire
- Etablir des devis pour réaliser des travaux (branchements AEP ou raccordements EU)
- Réaliser des campagnes de recherche de fuite et de sectorisation de réseau d'eau potable
- Effectuer des campagnes de manœuvre des vannes
- Définir, organiser et mettre en œuvre des plans d'actions pour l'amélioration des rendements de réseau
- Travailler en étroite collaboration et concertation avec la collectivité

### 5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles

La commune a confié à la SERGADI, la Délégation du Service de l'eau potable par contrat à compter du 1er juillet 2011. La durée du contrat est fixée à 12 ans (fin 1er juillet 2023). Un avenant du 22 janvier 2015 a précisé la substitution de la SERGADI par Eaux de Grenoble Alpes.

A compter du 1 juillet 2023 La Communauté de Communes Le Grésivaudan a confié, à la SPL Eaux De Grenoble Alpes, un contrat de concession du service public de l'eau potable

L'exploitation du service est assurée dans les limites du territoire de la Commune de Crolles. Cela concerne depuis la sortie des 4 réservoirs et de la prise directe sur l'adduction Romanche :

- Le linéaire de canalisations de distribution (depuis la sortie des réservoirs)
- Les branchements des abonnés
- Les dispositifs de comptage
- Les accessoires hydrauliques.

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Crolles pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 96,37 %.



Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	3 (non gérées dans le contrat)	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	5 (non gérés dans le contrat)	18 400 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Pré Roux :	14 000 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Bourdier :	200 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Brondières :	3 100 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Craponoz	1 100 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Ciment (désaffecté)	
Linéaire de conduite	54 km	
Organes hydrauliques	167 poteaux incendie et bouches d'incendie 3 122 robinets et vannes	

#### 5.4.2 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Saint Martin le Vinoux pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 91,53 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	2 (voir détails dans contrat gérance production)	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4 (non gérés dans le contrat)	2 200 m <sup>3</sup>
	Réservoir Du Canet :	1000 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Clémencières	300 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Guérimand	100 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Terrasses	800 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	32 km	
Organes hydrauliques	90 poteaux incendie et bouches d'incendie 1333 robinets et vannes	

### 5.4.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage

La Commune de Saint-Martin-d'Uriage a confié à Eaux de Grenoble Alpes, la Délégation du Service de l'eau potable par contrat à compter du 1er janvier 2016.

La durée du contrat est fixée à 12 ans.

L'exploitation du service est assurée dans les limites du territoire de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage, dites «périmètre de la Délégation».

Cela concerne :

- Les installations de production
- Le linéaire des canalisations de distribution
- Les branchements
- Les accessoires de robinetterie et de régulation hydraulique
- Les compteurs.

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Saint-Martin-d'Uriage pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 87,22 %.



Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes
Nombre de ressources	12 sur le périmètre de délégation + la ressource de Casserousse en achat d'eau
Installation de traitements	7
Linéaire de conduite	75 km de réseau de distribution (hors branchements)
Organes hydrauliques	203 poteaux incendie et bouches d'incendie 2226 robinets et vannes

#### 5.4.4 Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage

La commune de Saint-Martin-d'Uriage a confié à Eaux de Grenoble Alpes la délégation du service public d'assainissement à compter du 01 janvier 2017.

La durée du contrat est fixée à 11 ans.

Les Parties sont convenues pour la bonne exécution du service, la signature d'un contrat portant :

- Sur la gestion des réseaux d'eaux usées y compris les astreintes
- Sur la recherche d'eaux claires parasites permanentes
- Sur la mise à jour des données cartographiques
- Sur la gestion des usagers du SPANC
- D'une manière plus générale tous éléments permettant la bonne gestion de ces services.

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage pour garantir la bonne gestion du réseau usées.

Désignation	Données 2023- Eaux de Grenoble Alpes
Linéaire de conduite	62 km de canalisations pour le réseau d'eaux usées 3 km de canalisations de raccordements d'eaux usées
Accessoires de réseaux	1 422 regards de visite 469 boîtes de branchement

### 5.4.5 Gestion du service public d'eau potable de la Commune de Bernin

La Communauté de Communes Le Grésivaudan a confié, à la SPL Eaux De Grenoble Alpes, un contrat de concession du service public de l'eau potable.

La durée du contrat est fixée à 5 ans et 6 mois, à compter du 1er juillet 2023.

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Bernin pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 97,86 %.

Désignation	Données 2023 - Eaux de Grenoble Alpes	
	Nombre	Volume de stockage
Réservoirs ou bâches	6	3 550 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	24 km - hors branchements - hors réseau adduction	
Organes hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> <li>82 poteaux incendie et bouches d'incendie</li> <li>600 robinets et vannes</li> </ul>	



## 5.5 Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance

A compter du 1er janvier 2019, Grenoble Alpes Métropole a confié à Eaux de Grenoble Alpes la gestion du service d'eau potable à l'intérieur du périmètre défini ci-dessous. Ce contrat de gérance relatif aux missions associées au service public de distribution d'eau potable vise désormais à simplifier les relations contractuelles et le financement associés à ces prestations.

La durée du contrat est fixée à 6 ans. Il prendra fin au 31 décembre 2024.

Par rapport au contrat de 2017, quatre collectivités ont été intégrées au contrat.

Au 01 er janvier 2022, le périmètre du contrat comprend les communes de :

- Champ-sur-Drac
- Claix
- Grenoble
- Mont-St-Martin
- Noyarey
- Proveysieux
- Quaix-en-Chartreuse
- Sassenage
- Saint Martin le Vinoux
- Varcès-Allières et Risset
- Veurey-Voroize

Pour assurer la qualité du service public, Eaux de Grenoble Alpes assure ses missions habituelles :

- S'assurer de la qualité de l'eau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et les ouvrages présents sur le réseau
- Relever et renouveler les compteurs d'eau
- Assurer une surveillance 24h/24 et 7j/7 du réseau dans le cadre d'une astreinte organisée sur tout son périmètre
- Assurer des visites régulières des installations et des équipements
- Gérer les abonnements, les mutations, les réclamations, et facturer l'eau aux abonnés
- Mettre à jour le SIG du réseau d'eau potable
- Instruire les DICT et les DT
- Répondre aux demandes d'avis pour les demandes de permis de construire
- Etablir des devis pour réaliser des travaux sur la commune (exemple : création de branchements)
- Réaliser la campagne de recherche de fuite ainsi que des campagnes de sectorisation du réseau d'eau potable
- Effectuer la campagne de manœuvre des vannes
- Réparer des fuites sur conduites, branchements et compteurs
- Travailler en étroite collaboration et concertation avec la collectivité
- Prévoir une campagne de levés des branchements, des regards compteurs et des organes hydrauliques sur l'ensemble de la collectivité afin de compléter et de détailler la cartographie du réseau d'eau potable.

## 5.5.1 Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de CHAMP SUR DRAC pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 85,1%

Désignation	Données 2023- Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	1 station de pompage de le Sert	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	1 250 m <sup>3</sup>
	Réservoir de le Sert	1 000 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Super Champ	250m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	24,5 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	793 vannes et robinets 73 poteaux d'incendie et bouches d'incendie	

## 5.5.2 Constitution du réseau d'eau à Claix

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de CLAIX pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 77,12%.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	1 Station de pompage de Furonnières	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	9	2355 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Malhivert	500 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Furonnière	700 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Maison Blanche	400 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Hauts de Jayère	25 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Garretière	500 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Savoyère	20 m <sup>3</sup>
	Réservoir Les Clots	200 m <sup>3</sup>
	Bâche de Jayère	5 m <sup>3</sup>
	Bâche de Combe Jardin	5 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	64 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	2469 robinets et vannes 169 poteaux d'incendie	



### 5.5.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Grenoble

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de GRENOBLE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 91,11 %.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes
Nombre de stations de pompage	Voir contrat production
Réservoirs ou bâches de reprise sur réseau	Station de reprise et réservoir site de la Bastille
Linéaire de conduite	262 km de conduites (hors linéaire des branchements)
Organes hydrauliques	19 053 robinets et vannes 1 052 poteaux incendie et bornes d'incendie

### 5.5.4 Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de NOYAREY pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 76,48 %.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	Sans objet	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	3	740 m <sup>3</sup>
	Réservoir de St Jean	1 x 350 m <sup>3</sup> + 2 x 75 m <sup>3</sup>
	Réservoir d'Ezy	1 x 100 m <sup>3</sup> + 1 x 50 m <sup>3</sup>
	Réservoir des fées	1 x 90 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	20 km	
Organes hydrauliques	733 robinets et vannes 54 poteaux incendie et bouches incendie	

### 5.5.5 Constitution du réseau d'eau à Proveysieux

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de PROVEYSIEUX pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 75,26 %.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	Réservoir de Planfay Chloration par pompe doseuse Réservoir de Bréduire Chloration par pompe doseuse	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	330 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Bréduire	80 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Planfay	250 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	9 km hors branchements – hors réseau adduction	
Organes hydrauliques	242 robinets et vannes 23 poteaux d'incendie	

### 5.5.6 Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de MONT SAINT MARTIN pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 72,48 %.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	0	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	500 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Mont-Saint-Martin 1	100 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Mont-Saint-Martin 2	400 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	2,4 km – hors branchements – Hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	88 robinets et vannes 8 poteaux d'incendie	



### 5.5.7. Constitution du réseau d'eau à Quaix-en-Chartreuse

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de QUAIX EN CHARTREUSE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 94,71 %.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	0	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4	1300 m <sup>3</sup>
	Réservoir de la Méarie	300 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Mont Quaix	300 m <sup>3</sup>
	Réservoir de La Frette	300 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Touches	400 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	23 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	484 robinets et vannes 43 poteaux d'incendie	

### 5.5.8 Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de SASSENAGE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 92,59 %.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	2 Stations Bas et Haut service	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4	2 010 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Mollard Pichon	1 000 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Fond Bonnier	800 m <sup>3</sup>
	Bâches de reprise des stations bas et haut service	150 et 60 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	57 km (réseaux distribution public/privé)	
Organes hydrauliques	3162 robinets et vannes 200 poteaux d'incendie	

## 5.5.9 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau Varçois pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 93,99 %.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	3 Stations de pompage : Rochefort, Notre-Dame-de Lachal et Risset	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	5	3 180 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Beauregard	3 x 1 000 m <sup>3</sup>
	Réservoir de l'Eglise	Abandonné
	Réservoir d'Allières	150 m <sup>3</sup>
	Bâche de reprise Risset	30 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	51 km	
Organes hydrauliques	2140 robinets et vannes 144 poteaux d'incendie	



## 5.5.10 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Veurey-Voroise

En 2023, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de VEUREY VOROIZE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2023, le rendement est de 96,03 %.

Désignation	Données 2023 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	Station de pompage des Mortières	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	3	1200 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Mortières	500 m
	Réservoir le Verdaret	200 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Grand Chatelard	500 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	21 km – hors branchements – Hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	773 robinets et vannes 62 poteaux d'incendie	





# INDICATEURS DE PERFORMANCE

Extraits d'indicateurs de service et de performance dans les communes, des principaux contrats en exploitation Eaux de Grenoble Alpes.

(SO = sans objet)





	Taux de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire pour ce qui concerne la bactériologie		Taux de conformité des prélèvements au titre du contrôle sanitaire pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	
	P 101.1		P 102.1	
Claix	Distri	98,4%	Distri	100%
Noyarey	Distri	100%	Distri	100%
Champs sur Drac	Distri	100%	Distri	100%
Provezieux	Distri	100%	Distri	100%
Crolles	Distri	100%	Distri	100%
Quaix en Char-treuse	Distri	100%	Distri	100%
Veurey voroize	Distri	100%	Distri	100%
Mont St Martin	Distri	100%	Distri	100%
Grenoble	Distri	98,0%	Distri	95,5%
Sassenage	Distri	100%	Distri	100%
Bernin	Distri	100%	Distri	100%
St M. Uriage	Distri	100%	Distri	77,6%
St M. Le Vinoux	Distri	93,8%	Distri	100%
Varces	Distri	100%	Distri	100%



	Claix	Noyarey	Champs sur Drac	Provezieux	Crolles	Quaix en Chartreuse	Veurey vo-roize	Mont St Martin	Grenoble	Sassenage	Bernin	St M. Uriage	St M. Le Vinoux	Varces
P 104.3	Rendement du réseau de distribution AEP	77.12	76.48	85.10	75.26	97.12	94.71	96.03	72.48	91.11	92.59	87.22	91.53	93.99
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)	5.6	6.7	3.1	1.8	2.89	0.8	0.9	2.7	19.6	3.6	2.55	4.6	2.1
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m³/j/km)	4.9	5.1	2.8	1.7	2.38	0.3	0.9	1.9	14.1	2.7	2.07	2.2	1.5





# MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉ- COMMUNICATIONS

7.1. Parc matériels .....	126
7.2. Faits marquants 2023 .....	126
7.3. Perspectives 2024 .....	126

# CHAPITRE 7 : MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

## 7.1. Parc matériels

Ordinateurs, tablettes, téléphones portables, le système informatique d'Eaux de Grenoble Alpes est en évolution constante pour rester à la pointe de la technologie. Une large gamme de logiciels est utilisée, avec des produits partagés ou spécifiques pour chacun des métiers rencontrés dans la structure.

Son service informatique / télécom est centré sur le management et la sécurisation de l'information, une partie de la prestation technique est sous-traitée via la passation de marchés publics.

## 7.2. Faits marquants 2023

- Suivi de l'intégration de l'outil WATGIS pour le pôle études et le pôle Distribution.
- Remplacement d'ordinateurs ainsi que de serveurs/matériel réseau conformément à notre politique interne (pour bénéficier d'équipements maintenus alliant sécurité, performance et stabilité)
- Renforcement des contraintes de cyber sécurité en lien avec l'ANSSI et mise en conformité complète RGPD
- Suspension du projet Microsoft 365
- Réorganisation du serveur de fichier d'Eaux de Grenoble Alpes.
- Poursuite projet sécurisation des réseaux bureautiques et production (routage, gestion des flux, haute disponibilité ...)
- Remplacement des OS Windows server 2012 R2 en fin de maintenance en Octobre 2023 pour les serveurs EDGA
- Contrat de maintenance et installation nouvelle version SPECTRUM
- Évolution du système de téléphonie pour le centre d'appel Abonné
- Changement de technologie du site Web « Eauxdegrenoblealpes » avec la Société Eolas
- Intégration du fichier de BERNIN dans WATERP
- Étude, suivi et mise en œuvre du projet de transfert du pôle production et étude vers la MÉTROPOLE
- Découpage des infrastructures Bureautique et Supervision en vue du transfert du pôle production et étude vers la MÉTROPOLE
- Renouvellement du marché infogérance
- Renouvellement contrat de maintenance WATERP.

## 7.3. Perspectives 2024

- Intégration d'un annuaire unique pour Eaux de Grenoble Alpes, fusion d'annuaire lié au Datacenter
- Projet d'abandon de CITRIX et augmentation des liens fibre avec SOMEI
- Mise en place du PCA de Rochefort vers Vaucanson
- Étude, suivi et mise en œuvre du projet de transfert du pôle distribution vers la MÉTROPOLE
- Mise en place nouvelle version BO avec SOMEI.



# POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL

8.1	Formation .....	128
8.2	Politique de recrutement .....	129
8.3	Habilitations .....	129
8.4	Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances .....	130

## 8.1. Formation

Depuis le 1er janvier 2016, le plan de formation est désormais sous la responsabilité de l'employeur qui, pour les entreprises de plus de 10 salariés, décide librement des montants affectés. Une contribution unique réduite est collectée chaque année auprès de l'ensemble des employeurs pour financer des formations qualifiantes au bénéfice des salariés.

Une fois cette contribution versée, chaque employeur est libre de mettre en place les plans de formation qu'il pense les plus adaptés à son entreprise.

Eaux de Grenoble Alpes a disposé en 2023 d'un plan de formation annuel de l'ordre de 3,00% de la masse salariale (Coûts pédagogiques et salariaux).

Les axes prioritaires de formation d'Eaux de Grenoble Alpes sont :

- La sécurité au travail : maîtriser les risques individuels et collectifs
- Le développement des compétences spécifiques et annexes aux métiers
- L'optimisation de l'utilisation des outils de travail et leur performance
- Renforcement du travail d'équipe et interservices

Les besoins en formation des agents et salariés sont exprimés individuellement auprès des responsables hiérarchiques au moyen d'un document remis à chaque salarié, puis ces demandes sont centralisées par chaque Direction de Pôle. Les Ressources Humaines compilent ensuite ces besoins pour bâtir le plan de formation.

Un travail de priorisation des formations demandées est ensuite réalisé en collaboration avec la Direction Générale, la Direction Administrative et Financière et chaque Direction de Pôle.

Le résultat de cette réflexion est ensuite présenté à une Commission de Formation composée des directeurs de pôles et de deux membres du Comité Social et Economique pour approbation puis au Comité Social et Economique pour validation du plan de formation.

Les formations dispensées sont évaluées au regard des compétences clés définies pour chaque métier afin de s'assurer de leur efficacité.



## 8.2. Politique de recrutement

Quand un besoin émane au sein d'un pôle, le directeur ou la directrice dudit pôle en fait la demande motivée et formalisée par un imprimé dédié auprès de la Direction Générale.

Si ce besoin est justifié et validé par la Direction Générale, un profil de poste est rédigé par les Ressources Humaines en collaboration avec le directeur ou la directrice de pôle.

Le profil de poste est diffusé en interne afin de favoriser l'évolution d'un ou d'une salarié(e) déjà en poste. Celui-ci est ensuite diffusé en externe sur des sites professionnels et sur le site web d'Eaux de Grenoble Alpes.

Après étude préalable suivant les prérequis demandés, les candidats jugés les plus intéressants sont convoqués pour se présenter devant un ou deux jurys composés du futur responsable hiérarchique direct, du Directeur Général et du Directeur ou de la Directrice de pôle concerné par le recrutement ainsi que du Directeur Général Opérationnel

Il est à noter que les postulants internes sont systématiquement reçus.

Le candidat retenu recevra un livret d'accueil et sera présenté à l'ensemble des collaborateurs d'Eaux de Grenoble Alpes.

Eaux de Grenoble Alpes favorise également l'insertion des jeunes. Ainsi, au cours de l'exercice 2023, ont été conclus ou poursuivis :

- 6 conventions de stages non rémunérés
- 6 contrats en alternance

## 8.3. Habilitations

Les Ressources Humaines d'Eaux de Grenoble Alpes disposent d'un tableau de bord répertoriant l'ensemble des personnels habilités ou disposant de qualifications spécifiques afin de prévoir régulièrement leur recyclage.

Chaque salarié dispose d'une fiche métier ; laquelle répertorie les compétences clés requises. Y sont également listés ; les éventuelles habilitations et permis obligatoires. Par conséquent ; pour chaque nouvel embauché ; les formations requises seront répertoriées.

## 8.4. Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances

L'attitude éthique est au cœur des actions d'Eaux de Grenoble Alpes :

Des actions	<p>Investissement dans l'aménagement de ses locaux pour l'accueil de travailleurs handicapés, dont elle respecte le taux légal d'emploi</p> <p>Mise en place d'un retour progressif et aménagé au travail à la suite de longue maladie ou d'un arrêt de travail prolongé (temps partiel thérapeutique, télétravail)</p> <p>Mise en œuvre, dans la limite des postes ouverts, de l'obligation de reclassement en cas d'inaptitude</p> <p>Financement par le biais du CPF de bilan de compétences pour les salariés souhaitant changer de poste, prioritairement en dehors du temps de travail</p> <p>Accueil des jeunes dans le cadre de stages non rémunérés, de stages rémunérés, et de formation en alternance.</p>	
Un principe de parité	Femmes	Hommes
	<p>26,66 % des effectifs</p> <p>10 ingénieurs et cadres soit</p> <p>50 % de la population des encadrants</p>	<p>73,33 % des effectifs</p> <p>13 ingénieurs et cadres soit</p> <p>50 % de la population des encadrants</p>
Rémunérations équitables	<p>Rapport entre les 10 plus hauts et les 10 plus bas salaires : 2,76 (2,99 en 2022)</p> <p>Salaires identiques entre femmes et hommes à fonction équivalente</p> <p>Une seule et même grille des salaires pour l'ensemble du personnel.</p>	

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Pour l'année 2023, les résultats des indicateurs légaux relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont été les suivants :

Indicateur	Note obtenue
Indicateur 1 – Écart de rémunération	39/40
Indicateur 2 – Écart d'augmentations entre les femmes et les hommes	35/35
Indicateur 3 – Augmentations après retour de congés maternité	15/15
Indicateur 4 – Sexe sous-représenté parmi les plus hautes rémunérations	5/10
Note Globale	94/100



# COMMUNICATION

## CHAPITRE 9 : COMMUNICATION

L'ensemble de notre territoire d'intervention bénéficie de la politique de communication d'Eaux de Grenoble Alpes, service public participant à son devoir de transmission concernant la préservation de ce bien commun qu'est l'eau potable et à son souci de transparence, aussi bien en interne qu'en externe.

Les cibles	Les actions de communication
Les usagers	Événementiels, goodies Signalétique Factures, lettres, site web Réseaux sociaux Encarts publicitaires
Les employés d'Eaux de Grenoble Alpes	Inf'Eau (une édition par trimestre)

Le bilan 2023 des indicateurs de communication officiels d'Eaux de Grenoble Alpes est particulier.

Ces indicateurs concernent 3 domaines :

- Les actions pédagogiques (4 en 2022 – 3 en 2023)
- Les partenariats (17 en 2022 – 12 en 2023)
  - o Principalement sous trois formes : stand, lots et/ou contribution financière
  - o OMS, Office du Tourisme, Pompiers de l'Isère, Guide de l'étudiant
  - o Associations : Grenoble athlétisme, Entente Athlétique de Grenoble
- Le suivi de la fréquentation sur site web EDGA et Agence en Ligne en 2023 (6ème année de fonctionnement)

o Nombre d'utilisateurs site institutionnel :

En 2020 : 104 130 utilisateurs ont visionné 356 861 pages

En 2021 : 48 030 utilisateurs ont visionné 139 599 pages

En 2022 : 35 773 utilisateurs ont visionné 98 177 pages

En 2023 : 43 143 utilisateurs ont visionné 80 776 pages

o Nombre d'utilisateurs site Agence en ligne

En 2020 : 147 915 pour 1 475 489 pages vues

En 2021 : 162 328 pour 1 585 410 pages vues

En 2022 : 116 687 pour 577 093 pages vues

En 2023 : 151 926 pour 727 314 pages vues

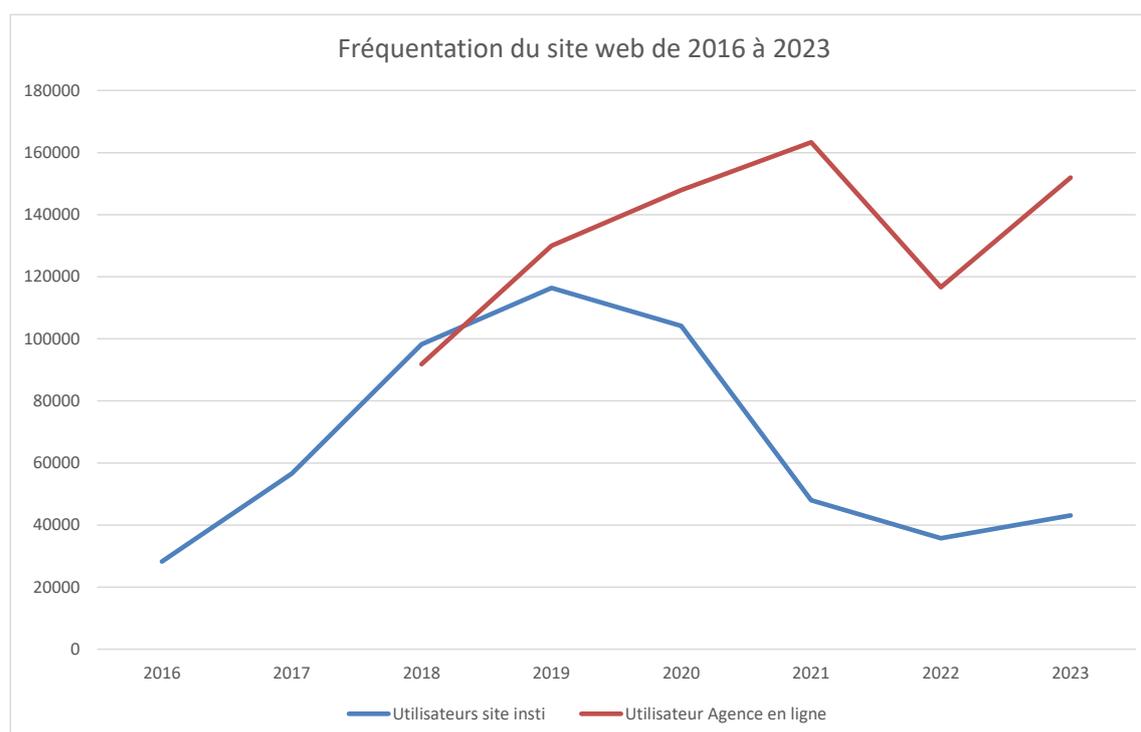
o Paiement en ligne :

59 998 opérations effectuées en 2020

53 982 opérations effectuées en 2021

24 132 opérations effectuées en 2022

16 616 opérations effectuées en 2023





## Promotion de l'expertise technique et des atouts d'Eaux de Grenoble Alpes

Eaux de Grenoble Alpes participe à diverses réflexions françaises, européennes et mondiales sur l'eau et le service public au sein de nombreux groupes de travail nationaux et internationaux :

Groupes de travail	Enjeux
PFE – Partenariat Français pour l'Eau	<p>L'adhésion au PFE a permis de participer aux tribunes du Forum Mondial de l'Eau en 2012 le modèle de gouvernance grenoblois a pu ainsi être présenté avec le concours de représentants du comité des usagers de l'eau au forum officiel et au forum alternatif organisé à Marseille.</p> <p>Aujourd'hui Eaux de Grenoble Alpes est destinataire des programmes de travail du PFE.</p>
FNCCR – Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	<p>La REG avait été à l'origine de la création de France Eau Publique qui promeut les valeurs de transparence, en donnant une juste place à l'utilisateur et en faisant la promotion de la gestion publique de l'eau. L'objectif est de disposer d'un réseau actif de gestionnaires publics qui engagent ensemble des mutualisations (achats, savoir-faire ...).</p> <p>La SPL Eaux de Grenoble Alpes y participe.</p>
ASTEE – Association Scientifique et Technique pour l'eau et l'environnement	<p>Le groupe de travail « Gestion Patrimoniale » associe des opérateurs et l'ONEMA qui est à l'origine du décret « fuites ». Au sein de ce groupe, Eaux de Grenoble Alpes participe à la réflexion sur les meilleures techniques de gestion patrimoniale qui a abouti à la rédaction d'un guide (Niveau III), publié en 2016.</p> <p>Le groupe de travail Gestion Patrimoniale – Immobilisations qui a étudié la meilleure façon de conjuguer finances et besoins techniques, ainsi que les investissements et exploitation développe un groupe de travail et de réflexion sur la comptabilité analytique et sa mise en place, auquel Eaux de Grenoble Alpes a participé.</p>
APE – Aqua Publica Europea	<p>La présence d'Eaux de Grenoble Alpes au sein d'APE permet de promouvoir la gouvernance citoyenne et le mode de gestion publique au niveau de l'Europe. Ces échanges procurent un éclairage enrichissant tant en termes de connaissances, d'enjeux, que de pratiques professionnelles.</p> <p>Groupe de travail « Tarification et patrimoine »</p> <p>Eaux de Grenoble Alpes a été copilote du groupe de travail chargé d'examiner les politiques de construction tarifaire de l'eau et les différentes modalités de mise en œuvre d'une gestion patrimoniale des services d'eau dans les différents pays des membres du groupe de travail au sein de l'union européenne.</p>

Groupes de travail	Enjeux
Association Rivières Rhône Alpes	Eaux de Grenoble Alpes adhère à l'association et participe aux journées techniques thématiques et d'information, dites Pêches et aux cas pratiques régulièrement organisées, selon les thématiques traitées et leur rapport avec les problématiques de nos sites.
OCDE	Eaux de Grenoble Alpes a poursuivi sa participation et contribution aux travaux de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau dans les villes Grenoble est un des cas d'étude (avec Paris, Marseille et Nantes pour la France, parmi 48 pays répartis dans 22 pays).  Ouvrage Water Governance in Cities paru.



# LOCAUX D’EAUX DE GRENOBLE ALPES

Sites	Localisation et caractéristiques
Captages de Rochefort	Situés dans la commune de Varcès-Allières-et-Risset, commune titulaire d’un droit d’eau honoré par voie contractuelle 2 329 ha de périmètres de protection.
Captages de Jouchy et Pré Grivel	Situés respectivement dans les Communes de Saint-Pierre-de-Mésage et Vizille 324 ha de périmètres de protection.
Autres captages	Puits de Notre-Dame-de-Lachal (Commune de Varcès Allière et Risset).
	Source de la Balme (commune de Notre-Dame-de-Mésage).
	Sources de Sarcenas.
Siège Social	Situé au 50 rue Vaujany à Grenoble, il abrite l’ensemble des collaborateurs d’Eaux de Grenoble Alpes, hormis les personnels affectés aux sites de captages et de l’accueil Vaucanson.
Site d’accueil de Vaucanson	Situé place Vaucanson, en plein centre de Grenoble, et immédiatement à côté des locaux commerciaux de GEG (Gaz et Electricité de Grenoble) Permet aux usagers d’être accueillis en une sorte de guichet unique où ils peuvent accomplir l’intégralité des formalités relatives à leur approvisionnement en fluides.

# CHAPITRE 10 : LOCAUX D'EAUX DE GRENOBLE ALPES

Sites :





# DONNÉES FINANCIÈRES

11.1	Compte de résultat de l'exercice.....	138
11.1.1	Éléments significatifs du compte de résultat - détail des produits.....	139
11.1.2	Éléments significatifs du compte de résultat - détail des charges.....	141

Pour une meilleure lisibilité, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€)

## 11.1 Compte de résultat de l'exercice 2023

Le compte de résultat 2023 d'EDGA est détaillé dans le tableau ci-après, les montants étant indiqués en K€ :

PRODUITS	En K€				
	2019	2020	2021	2022	2023
Ventes (Chiffre d'affaires) (1)	18 685,2	18 457,5	20 019,8	20 025,0	18 652,3
Production en cours (2)	11,4	-11,4	0,4	6,4	42,5
Production immobilisée (3)	17,7	4,8	12,8	104,2	282,2
Autres produits de gestion courante (4)	23,1	311,8	12,4	7,1	27,7
Produits financiers (5)	61,3	53,5	27,2	4,1	148,9
Produits exceptionnels (6)	3 902,4	241,4	848,1	525,3	768,0
Reprises sur provisions et transfert de charges (7)	447,4	415,5	409,8	603,5	833,0
<b>Total</b>	<b>23 148,5</b>	<b>19 473,1</b>	<b>21 330,5</b>	<b>21 275,6</b>	<b>20 754,6</b>

CHARGES	En K€				
	2019	2020	2021	2022	2023
Achats et charges externes (1)	9 469	9 593,8	9 895,7	11 187,0	10 185,9
Variations de stocks (2)	40,4	13,2	-28,8	-20,1	56,6
Impôts et taxes (3)	389,8	401,5	386,4	417,0	387,9
Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 072,9	8 246,6	8 476,1	8 603,9	8 609,0
Autres charges de gestion courante (5)	261,8	309,8	99,8	103,0	101,8
Dotations aux amortissements et provisions (6)	854,8	854,5	1 249,6	495,3	898,9
Charges financières (7)	3	2,6	2,1	1,7	0,9
Charges exceptionnelles (8)	4 109,9	230,2	1 124,8	129,2	284,5
Participation des salariés et impôt sur les sociétés (9)	0	0	0	0	0
Résultat (bénéfice ou excédent)	- 53,1	-179,1	+ 124,8	+ 358,6	+ 229,1
<b>Total</b>	<b>23 148,5</b>	<b>19 473,1</b>	<b>21 330,5</b>	<b>21 275,6</b>	<b>20 754,6</b>



## 11.1.1 Éléments significatifs du compte de résultat 2023 - Détail des produits

### 11.1.1.1 Chiffre d'affaires

Les ventes s'élèvent à 18 652.3 K€, réparties de la manière suivante :

Ventes	2019	2020	2021	2022	2023
Ventes d'eau (a)	3 346,8	3 855,1	4 270,1	4 289,3	2 391,5
Travaux + prestations (b)	3 202,9	2 702,9	3 219,4	3 167,9	3 473,6
Parties fixes et locations compteurs (c)	229,3	191,2	200,4	143,8	115,8
Rémunération pour perception de redevances (d)	2 416,1	2502,6	2 630,7	2 709,0	2 675,8
Contrat de Gérance Production (e)	5 442,6	5 311,2	5 614,8	5 673,2	5 972,7
		3 616,4	3 471,1	3 685,1	3 647,7
Frais d'intervention et de dossier facturés aux abonnés (f)	429,1	420,1	395,7	391,3	464,5
Frais et pénalités					
Divers	2	3,3	3,6	2,8	1,1
<b>Total en K€</b>	<b>18 685,2</b>	<b>18 457,5</b>	<b>20 019,8</b>	<b>20 025,0</b>	<b>18 652,3</b>

#### a. Ventes d'eau

Vente eau 2023	2 391 509 €
Vente eau 2022	4 289 309 €
Vente eau 2021	4 270 057 €
Vente eau 2020	3 855 051 €
Vente eau 2019	3 346 768 €
Écart : (2023-2022)	- 1 897 800 €
Pourcentage correspondant	- 44 %

La baisse des ventes d'eau sur 2023 correspond à la fin du contrat de DSP de distribution de l'eau potable sur la commune de CROLLES en date du 30 juin 2023. A compter de cette date, les achats et ventes d'eau sont réalisés directement par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

#### b. Travaux et prestations

Les travaux et prestations facturés s'élèvent à 3 473.6 K€ pour 2023 contre 3 167.9 K€ en 2022 soit une hausse de 305.7 K€ (9.65%). Cette hausse correspond à l'intégration de la prestation Crolles-Bernin, minorée par une baisse de l'activité travaux.

#### c. Partie fixe et locations compteurs

Les parts fixes et locations de compteurs ont baissé de 28 K€ entre 2022 et 2023, en passant de 143.8 K€ à 115.8 K€. Cette baisse est liée à la sortie du contrat de Crolles.

#### **d. Rémunération pour perception de redevance**

La rémunération pour perception de redevance concerne la prestation de quittancement liée au contrat de facturation recouvrement pour un montant de 2 580.8 K€ ainsi que le recouvrement pour le compte de l'agence de l'eau pour 94.9 K€.

#### **e. Contrats de gérance**

Les enveloppes contractuelles fixées d'un commun accord entre EDGA et Grenoble-Alpes Métropole ont, comme chaque année, été respectées :

- le contrat de gérance du service public de production est comptabilisé à hauteur de 5 972.7 K€, en ce inclus les charges de fonctionnement, de petits investissements, les investissements liés à la sûreté des installations, de sécurité informatique et les frais généraux ;
- le contrat de gérance du service public de distribution est comptabilisé à hauteur de 3 557.3 K€, en ce inclus les charges de fonctionnement, les petits investissements ainsi que la pose des compteurs et les frais généraux.

#### **f. Frais d'intervention et de dossier facturés aux abonnés**

Ce poste intègre les frais d'accès et les avenants concernant les contrats de DSP des communes de Crolles et Saint-Martin d'Uriage ainsi que les frais de relances.

##### **Production en cours**

Pour mémoire, la production en cours au 31 décembre 2023 s'élève à 42.5K€.

##### **Production immobilisée**

La production immobilisée 2023 s'élève à hauteur de 282.2 K€ et correspond aux travaux réalisés dans le cadre du contrat de la DSP de Crolles..

##### **Autres produits de gestion courante**

Ils sont composés des « Produits divers de gestion » à 24.4 K€ en 2023 (constitués de diverses ventes tels que les déchets, gourdes, ainsi que divers rompus) et de subventions d'exploitation à hauteur de 3.3 K€.

##### **Subvention d'exploitation**

Une subvention de 15 K€ concernant la location d'un véhicule « vert » à faibles émissions a été accordée par Grenoble-Alpes Métropole. Cette subvention a été étalée sur la durée de la location et prise en compte pour cet exercice pour un montant 3.3 K€.

##### **Produits financiers**

Le placement d'une partie de la trésorerie sur des comptes à terme de courte durée a permis de générer des produits financiers à hauteur de 148.8 K€



## Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 768.0 K€ et sont constitués principalement de :

- 553.7 K€ de produits sur exercices antérieurs ;
- 31.0 K€ pour des pénalités de marchés ;
- 176.3 K€ concernant les cessions d'éléments d'actif.

## Reprises de provisions et transfert de charges

Le poste reprises sur provisions et transfert de charges s'élève à 833 K€ (dont 197 K€ de transferts de charge) contre 603.5 K€ en 2022. Cet écart s'explique principalement par des reprises de provisions pour départs à la retraite suite à la reprise par la Régie du pôle Production et étude.

Les reprises de provisions ont leur contrepartie dans des dépenses intervenues au cours de l'exercice, dépenses qui ont été couvertes par ces provisions constituées au cours d'exercices antérieurs.

### 11.1.2 Éléments significatifs du compte de résultat 2023 - Détail des charges

CHARGES	2019	2020	2021	2022	2023
Achats et charges externes (1)	9 469	9 593,9	9 895,7	11 187,0	10 185,1
Variations de stocks (2)	40,4	13,2	- 28,8	- 20,1	56,6
Impôts et taxes (3)	389,8	401,5	386,4	417,0	387,9
Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 072,9	8 246,5	8 476,1	8 603,9	8 609,0
Autres charges de gestion courante (5)	261,8	309,8	99 8	103,0	101,8
Dotations aux amortissements et provisions (6)	854,8	854,5	1 249,6	495,3	898,9
Charges financières (7)	3	2,6	2,1	1,7	0,9
Charges exceptionnelles (8)	4 109,9	230,2	1 124,8	129,2	284,5
Participation des salariés et impôt sur les sociétés (9)	0	0	0	0	0
Résultat (bénéfice ou excédent)	- 53,1	-179,1	+ 124,8	+ 358,6	+ 229,1
<b>Total</b>	<b>23 148,5</b>	<b>19 473,1</b>	<b>21 330,5</b>	<b>21 275,6</b>	<b>20 754,6</b>

## Autres achats et charges externes

Le poste Achats et Charges externes est en diminution de 924,3 K€, en raison notamment de :

- baisse de 50 % des achats d'eau (fin DSP CROLLES) pour 1 697 K€ ;
- l'augmentation du coût de l'énergie pour 422 K€ ;
- l'augmentation du coût du piste Entretien et maintenance pour 240,5 K€ ;

## Variation de stocks

La variation de stock de matière première correspond à l'opération suivante :

Stock Initial [SI] – Stock Final [SF].

La variation s'ajoute aux achats de l'exercice pour calculer la consommation de l'exercice en matières premières.

## Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes s'élève à 387.9K€ et comprend les taxes liées aux salaires, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises ainsi que la contribution foncière des entreprises.

Le déficit fiscal reportable non utilisé provenant de la fusion avec la SERGADI est de 373 K€.

## Charges de personnel

Ce poste est stable avec 8 609,00 K€ en 2023 contre 8 603,9 K€ pour 2022.

Cette stabilité résulte d'une baisse des charges en raison :

- De la démission du Directeur Général en date du 31 Août 2023 ;
- De six départs à la retraite sur l'exercice pour 69 k€, montant que l'on retrouve en reprise de provision Indemnités de fin de carrière.

Compensée par :

- Le paiement de congés en cours et primes exceptionnelles des salariés repris par Grenoble-Alpes-Métropole ;
- L'impact des Négociations Annuelles Obligatoires (augmentation générale de 125 euros bruts mensuels) ;
- le Glissement Vieillesse Technicité (GVT – Application des Accords d'entreprise EDGA).



## Autres charges de gestion

Ces charges s'élèvent à 101.8 K€ et sont constituées principalement de charges de gestion courante tels que des charges liées à des sinistres dégâts des eaux ou à des régularisations de fournisseurs.

Est également inclus dans ce poste un amortissement de caducité pour un montant de 96.9 K€ concernant les travaux liés au contrat de gestion de service public de l'eau avec la commune de Crolles et du nouveau pour les communes de Crolles-Bernin.

## Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations se répartissent comme suit :

	2023 (en K€)
Dotations aux amortissements	356,9
Dotations aux provisions	542,0
Total en K€	898,9

Le poste Dotations aux dépréciations et provisions est constitué de provision risques et charges à hauteur de 360.7 K€ et de provisions créances clients pour 181.3 K€.

## Charges financières

Les charges financières, d'un montant de 0.9 K€ en 2023, correspondent pour 0.7 K€ aux intérêts des emprunts contractés pour la mise en place de la radio relève à Crolles transférés par la SERGADI à l'occasion de la fusion et pour 0.2 K€ aux intérêts des comptes de la SPL.

## Charges exceptionnelles

Ce poste, qui s'élève à hauteur de 284,5 k€ pour 2023 contre 129.2 K€ en 2022, est principalement composé des éléments suivants :

- la valeur nette comptable des actifs cédés ou mis au rebut (188.9 K€) ;
- de charges sur les exercices antérieurs, à hauteur de 57.9 K€ suite au contrôle fiscal portant sur la CFE ;
- de 37.7 K€ portant sur les redevances pollution et modernisation.

## Participation des salariés et impôts sur les sociétés

Comme chaque année depuis 2015, aucune participation n'a été versée aux salariés.  
Compte tenu des résultats de l'exercice 2023, il n'y a pas eu non plus d'impôts sur les sociétés

### BILAN

Au 31 décembre 2023, le bilan en valeur nette (c'est-à-dire les valeurs brutes diminuées des amortissements cumulés et provisions) d'EDGA se présente comme suit :

ACTIF	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
Libellés	2019	2020	2021	2022	2023
Immobilisations incorporelles	1 526,10	1 314,20	332,6	239,76	75,3
Immobilisations corporelles	2 040,74	2 074,40	1 838,41	1 771,12	838,8
Immobilisations financières	90,10	90,50	90,01	97,2	103,3
Total immobilisations	3 656,90	3 479,10	2 261,02	2 108,08	1 017,4
Stocks	293,10	279,90		328,8	272,2
Avances et acomptes sur commandes			61,59	33,1	34,7
En cours	11,40	0	309,03	6,8	49,3
Créances	34271,20	30 616,90	31 204,1	31 803,8	37267,7
Disponibilités et divers	28 994,06	31 240,60	35 295,6	39 808,9	38 284,9
Total actif circulant	63 569,70	62 137,40	66 808,7	71 981,4	75 908,8
Total	67226,70	65 616,60	69 069,7	74 089,5	76 926,2

PASSIF	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
Libellé	2019	2020	2021	2022	2023
Capital social ou dotation initiale	7 056	7 056	7 056,0	7 056,0	7 056,0
Prime de fusion	350,8	350,8	350,8	350,8	350,8
Réserves	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8
Report à nouveau	-1 591,7	- 1 644,9	- 1 823,9	-1 699,2	-1340,5
Résultat de l'exercice	-53,1	-179,1	124,8	358,6	-229,1
					27,6
Total capitaux propres	6 114,8	5 935,6	6 060,5	6 419,1	6 675,8
Autres fonds propres	706	787,3	868,5	949,7	56,4
Provisions pour risques et charges	1 455,1	1 500	1 927,7	1 500,9	1 225,3
Dettes financières	318,1	352,3	292,8	293,9	386,8
Dettes diverses	58 532,7	56 938,2	59 822,9	64 823,5	68 514,9
Produits constatés d'avance	100	103,1	97,3	102,4	67,0
Total	67 226,7	65 616,6	69 069,7	74 089,5	76 926,2



## Éléments significatifs

### Actif - Immobilisations

La variation de l'actif immobilisé correspond à la reprise par Grenoble Alpes Métropole des pôles Production et Etude, ce poste représente l'actif immobilisé brut, déduction faite de la somme des amortissements pratiqués.

### Actif - Créances

Ce poste comprend notamment les créances sur les usagers et l'eau consommée et non encore facturée dite « eau dans les compteurs », ainsi que les créances auprès des abonnés liées au contrat de facturation recouvrement.

### Actif - Disponibilités

Cette ligne représente les liquidités disponibles en banque.

Les disponibilités s'élèvent à 38 194,7 K€ en 2023 dont 11 000,0 K€ placés sur des CAT contre 39 727,9 K€ pour l'exercice 2022. Cette évolution n'est pas significative puisque ces disponibilités fluctuent chaque jour selon les encaissements et les versements faits dans le cadre du contrat de facturation recouvrement.

### Passif - Capitaux propres

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 est de 229,1 K€, les subventions d'investissement obtenues pour 27,6 k€ portent les capitaux propres de 6 419 K€ en 2022 à 6 675,8 K€ en 2023.

### Passif - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des décaissements probables liés à des situations existantes à la clôture de l'exercice.

Il s'agit pour l'essentiel de provisions :

• pour litiges	335,1 K€
• pour pensions et obligations liées aux salariés	447,1 K€
• risques et charges	442,1 K€
• Soit un total de	1 225,3 K€

### Passif - Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 386,7 K€ et sont constituées de :

- 13,7 K€ d'emprunts issus de la fusion avec la SERGADI ;
- 362,6 K€ correspondant au compte courant des associés ;
- 10,5 K€ de frais bancaires.

### Passif - Dettes diverses

Les dettes diverses s'élèvent à 68 514,9 K€ au 31 décembre 2023.

Elles se présentent comme suit (en K€) :

Fournisseurs	1 273,5
Fournisseurs FNP	1 039,1
Avances clients	5 061,2
Dettes sociales	1 919,4
Dettes fiscales	1 186,5
Autres dettes (Agence de l'eau, redevances, sur-taxes collectivités)	58 035,2
<b>Total</b>	<b>68 514,9</b>

### Passif-Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent la DSP de St-Martin d'Uriage, pour 60,5 k€ et de 6,5 k€ de subvention METRO pour la location d'un camion à faible émission de CO2 leurs montant s'élèvent à 67 K€